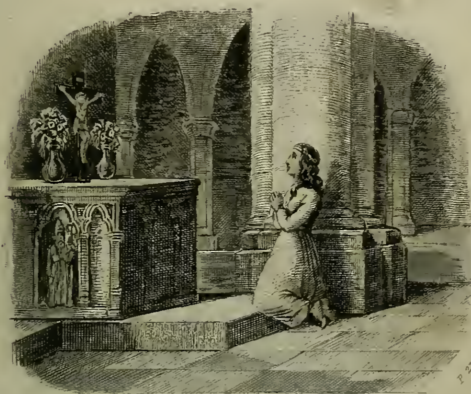


HISTOIRE
DE
JEANNE D'ARC

PAR

J. J. E. Roy

Revue et approuvée par une Société d'Ecclésiastiques



Jeanne d'Arc en prière dans l'Eglise de Domremy.

Tours
Ad. Mame & Cie
EDITEURS.



HISTOIRE

DE

JEANNE D'ARC

DITE

LA PUCELLE D'ORLÉANS

PAR J.-J.-E. ROY

SEIZIÈME ÉDITION

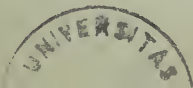
Revue et approuvée par une société d'ecclésiastiques



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

1864



PRÉFACE

Quatre siècles se sont écoulés depuis qu'une jeune bergère quittant sa chaumière et ses occupations champêtres se plaça tout à coup à la tête des armées, releva le courage de nos guerriers, triompha partout des ennemis de la France, et replaça son roi sur le trône. Le temps n'a point affaibli l'enthousiasme qu'inspirent le courage et les vertus de l'héroïne de Vaucouleurs ; sa gloire, au contraire, semble s'accroître en avançant dans les âges, et c'est ce qui explique l'avidité avec laquelle on lit tout ce qui a rapport à cette fille merveilleuse, et la quantité d'ouvrages dont elle a fourni le sujet. Mais le travail le plus étendu, le plus complet; le plus consciencieux qui ait été entrepris sur la

Pucelle d'Orléans est sans contredit celui de M. Lebrun des Charmettes. Dans ce livre, où l'auteur a réuni avec un soin minutieux et digne des plus grands éloges toutes les pièces authentiques du procès de condamnation et de celui de révision, c'est Jeanne d'Arc elle-même, ce sont plus de cent témoins oculaires, parmi lesquels figurent des princes, des évêques, des magistrats, qui racontent cette histoire. « J'ai voulu, dit l'auteur, que mon « livre soit un trésor commun, toujours ac-« cessible, où ceux qui viendront après moi « puissent au besoin puiser avec confiance, « où la masse des faits et des témoignages « se conserve intacte, où chaque événement, « où chaque récit garde à jamais sa phy-« sionomie naïve et première. » C'est aussi avec confiance que nous avons puisé à cette source les matériaux nécessaires à la composition de cette nouvelle histoire de Jeanne d'Arc, convaincu que nous ne nous sommes point écarté de la vérité en suivant les traces d'un auteur qui se montre toujours bon Français et bon chrétien.

Il est un seul fait sur lequel M. Lebrun des Charmettes n'a pu donner des renseignements exacts, c'est l'état où se trouve aujourd'hui la *maisonnette,* comme l'appelle Michel Montaigne, où naquit Jeanne d'Arc. A l'époque où il a écrit son livre, il se plaignait avec raison de l'abandon et de la profanation d'un monument qui aurait dû être conservé avec le plus grand soin. Ses vœux ont été accomplis. En 1820, le département des Vosges acheta cette maison du sieur Gérardin, qui en était propriétaire. Celui-ci, qui n'était pas riche, en avait refusé 6,000 fr. d'un comte prussien, et il la céda au département pour 2,500 fr. Louis XVIII, instruit de cette conduite de Gérardin, lui accorda la croix de la Légion d'honneur.

Bientôt le département, aidé par les fonds du gouvernement et par une souscription qui fut ouverte dans toute la France, acheta toutes les maisons qui environnaient celle de Jeanne d'Arc; on éleva un monument sur la place de Domremy, et l'on fonda une école gratuite pour les jeunes filles. Ces faits sont

rappelés dans une inscription gravée sur une table de marbre blanc, et placée sur le mur du fond de la chambre où naquit Jeanne d'Arc. On y lit ce qui suit :

L'AN M CCC XI
NAQUIT EN CE LIEU
JEANNE D'ARC
SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS
FILLE DE JACQUES D'ARC ET D'ISABELLE ROMÉE
POUR HONORER SA MÉMOIRE
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES VOSGES
A ACQUIS CETTE MAISON
LE ROI
EN A ORDONNÉ LA RESTAURATION
Y A FONDÉ UNE ÉCOLE D'INSTRUCTION GRATUITE
EN FAVEUR DES JEUNES FILLES
DE DOMREMY DE GREUX ET AUTRES COMMUNES
ET A VOULU QU'UNE FONTAINE ORNÉE
DU BUSTE DE L'HÉROÏNE
PERPÉTUAT SON IMAGE
ET L'EXPRESSION DE LA RECONNAISSANCE
PUBLIQUE.

CES OUVRAGES ONT ÉTÉ ACHEVÉS LE XXV AOUT M DCCC XX.

INTRODUCTION

La démence de Charles VI avait livré le pouvoir à ses oncles les ducs de Bourgogne et de Berri, et à son frère, le duc d'Orléans. Celui-ci, doué de qualités brillantes et chevaleresques, qu'obscurcissaient des défauts non moins saillants, secondé par la faveur de la reine Isabelle de Bavière, sa belle-sœur, s'empara bientôt de l'autorité au préjudice de ses oncles. Cependant le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, à la tête d'un parti nombreux, résistait seul à l'ascendant de son neveu. Bientôt sa mort sembla rendre le duc d'Orléans maître absolu du royaume; mais le nouveau duc de Bourgogne, surnommé Jean *sans Peur*, prince ambitieux, dissimulé et cruel, préparait sourdement sa chute. Il sut se rendre populaire en s'opposant à l'établissement de quelques impôts; il gagna l'université, si puissante alors, et bientôt il arriva dans Paris à la tête d'une armée. Le prince et le duc d'Orléans, effrayés, prennent la fuite. Ce dernier rassemble la foule de ses partisans et toute la noblesse, indignée des lâches complaisances du duc de Bourgogne pour la populace. Une guerre sanglante allait éclater entre les deux rivaux. Jean, qui pouvait en craindre les suites, tente de se réconcilier avec son adversaire. Une négociation est entamée; des protestations de part et d'autre sont échangées; la récon-

ciliation est cimentée par les serments les plus sacrés, par la participation au saint sacrement de l'autel, et le lendemain de cette cérémonie le duc d'Orléans est assassiné par des gens aux gages du duc de Bourgogne.

Débarrassé de son redoutable antagoniste, Jean ne craint pas de se vanter de son crime, et il est applaudi par une populace féroce gagnée à prix d'argent et à force de bassesses. Les partisans du duc d'Orléans sont consternés. Cependant le fils de ce prince, le nouveau duc d'Orléans, fort du secours de son beau-père le comte d'Armagnac, entreprend de venger la mort de son père. Bientôt le duc d'Armagnac est à la tête d'un parti puissant, composé principalement des nobles et de tous ceux qui avaient été attachés à la fortune du duc d'Orléans.

La France se vit alors partagée en deux factions rivales, les Bourguignons et les Armagnacs. De tous côtés le sang commença à couler. Les bouchers de Paris, dignes auxiliaires du duc de Bourgogne, se signalèrent surtout par leur férocité. Le duc de Bourgogne poussa l'audace jusqu'à vouloir s'emparer de la personne du roi. Mais ce complot ne réussit pas, et tourna cette fois à la honte de son auteur. La cour, le peuple même, mobile dans ses affections, se déclarèrent contre lui, et il se vit forcé de prendre honteusement la fuite.

L'habile Henri V régnait alors en Angleterre; profitant des troubles qui agitaient la France, il réclame la couronne de ce royaume en vertu des prétendus droits d'Édouard III, et sans perdre un moment il s'embarque avec une armée, et vient s'emparer d'Harfleur. Cet événement fait oublier à la nation les dissensions qui l'agitent; toutes les querelles particulières sont suspendues; on n'éprouve qu'un besoin, on ne forme qu'un vœu, l'expulsion de l'étranger. En peu de temps une armée quatre fois plus nombreuse que celle de Henri est réunie; mais elle n'a point de chef; elle agit au ha-

sard, avec imprudence, avec étourderie; et l'ennemi, dirigé avec autant de sagesse que de valeur par Henri V, remporte dans les champs d'Azincourt une de ces victoires sanglantes qui changent la fortune des empires. Huit mille gentilshommes français furent tués; trois princes du sang, les ducs d'Orléans, de Bourbon, d'Alençon, et une foule de grands seigneurs tombèrent au pouvoir des Anglais. Trois mille prisonniers furent égorgés de sang-froid, un quart d'heure après la victoire.

Henri V ne put profiter sur-le-champ d'un succès si important. Le manque d'argent et de troupes le força à repasser la mer; mais il trouva bientôt dans l'appui des factions un secours qu'il n'aurait pu espérer de la force de ses armes.

Le comte d'Armagnac, revêtu de la dignité de connétable et de surintendant du royaume, exerçait un pouvoir despotique et violent qui le fit abhorrer. Le duc de Bourgogne, dont les partisans avaient été proscrits par le connétable, se lia secrètement avec Henri V par un traité *où il le reconnaissait pour roi de France*. Isabelle de Bavière, cette femme qui excite une si juste horreur, comme reine, comme épouse et comme mère, vivait à Vincennes dans un désordre public. Le comte d'Armagnac, d'accord avec le nouveau Dauphin, qui depuis fut Charles VII, l'exila à Tours, où elle était retenue comme prisonnière. Isabelle, jusqu'alors ennemie de Jean sans Peur, changea tout à coup de sentiments, et se ligua avec lui, pour se venger à la fois du comte d'Armagnac et de son fils. Le duc de Bourgogne ayant réussi à l'enlever de Tours, elle établit un parlement à Troyes, reprit le titre de régente que Charles VI lui avait une fois accordé, et plongea la monarchie dans une confusion qui présentait l'image du chaos.

Le duc de Bourgogne entre dans Paris par trahison; sa faction reprend le dessus; un massacre horrible signale son triomphe. Ceux qui échappent sont jetés dans

les prisons et bientôt livrés à la populace, qui les égorge impitoyablement. Le connétable d'Armagnac, le chancelier, une foule de citoyens sont mis en pièces, traînés dans les flots de la Seine, précipités du haut des tours sur les lances des soldats. Le bourreau, à la tête de la populace, présidait à ces scènes de carnage. On vit le duc de Bourgogne causer amicalement avec lui, et celui-ci lui prendre la main en signe d'alliance et de fraternité. Le jeune Dauphin, enlevé de son lit par Tanneguy du Châtel, n'avait dû la vie qu'au dévouement de ce guerrier. Suivi d'une grande partie du parlement, ce prince se retira vers la Loire, et rallia autour de lui tous ceux qui purent échapper au fer des assassins. La reine vint à Paris, où elle fit une entrée triomphale, et fut accueillie par des cris d'allégresse et des chants de victoire. Bientôt une horrible contagion vint punir Paris dans sa joie homicide, en moissonnant cent mille personnes dans l'espace de trois mois.

Tant de crimes, tant de fléaux, semblaient frayer à Henri V un chemin vers le but où tendait son ambition. Il ne laissa pas échapper des circonstances si favorables. Bientôt, à la tête d'une nouvelle armée, il s'empara de presque toute la Normandie. Rouen lui opposa une longue et vigoureuse résistance; mais, privée de secours, cette ville se vit obligée de se rendre. Un des premiers actes d'autorité exercés dans Rouen par Henri fut de faire frapper des pièces de monnaie portant cette inscription : HENRI, ROI DE FRANCE.

Henri poursuivit ses conquêtes; quoiqu'on cherchât à l'arrêter par des négociations, il s'avança jusqu'a Pontoise, dont il s'empara. Cette nouvelle jeta la consternation dans Paris. Le duc de Bourgogne s'effraya enfin des progrès de l'armée anglaise; il ne voyait plus de bornes à l'ambition de Henri V, et trembla pour lui-même. Il résolut alors de se rapprocher du Dauphin, et de réunir ses efforts aux siens contre l'ennemi commun.

Ce prince ne rejeta pas ses propositions, et une entrevue fut ménagée entre eux sur le pont de Montereau. Mais cette conférence, qui pouvait amener les résultats les plus heureux pour le royaume, donna lieu à l'un des événements les plus funestes qui soient consignés dans notre histoire. Les gens de la suite du Dauphin assassinèrent le duc de Bourgogne, au moment où il entrait dans le lieu fixé à l'entrevue. Quelques écrivains ont prétendu que le Dauphin n'avait point ordonné ce crime, et qu'il fut commis spontanément par d'autres serviteurs du duc d'Orléans, qui voulaient venger la mort de leur maître.

Quoi qu'il en soit, la mort du duc de Bourgogne fut généralement attribuée au Dauphin, et souleva contre lui presque toute la France et surtout la capitale. Plus d'espoir de réunion entre les deux partis de Bourgogne et d'Armagnac. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, jura de venger la mort de son père, et s'unit dans ce dessein avec le roi d'Angleterre. La reine Isabelle, redoublant de haine contre son fils, s'allia avec ces deux plus puissants ennemis. Ils se réunirent à Troyes, et là fut conclu, le 21 mai 1420, le fameux traité qui privait le Dauphin de la couronne de ses ancêtres et transmettait ses droits à Henri V, devenu époux de la princesse Catherine, fille de Charles VI. Il fut réglé que dès ce moment Henri V gouvernerait la France, attendu l'incapacité du roi, mais à titre de régent, jusqu'à la mort de Charles VI; qu'alors il prendrait le titre de roi de France pour lui et ses descendants.

Aussitôt après son mariage, Henri V reprit avec une nouvelle ardeur le cours de ses conquêtes. Montereau, Melun, tombèrent en son pouvoir, et il vint établir sa cour à Paris. Là il fit condamner par arrêt du parlement « messire Charles de Valois, dauphin de Viennois et seul fils du roi, pour raison de l'homicide fait en la personne de Jean duc de Bourgogne, à être banni et exilé à ja-

mais du royaume, et conséquemment déclaré indigne de succéder à toutes seigneuries venues et à venir... » Cet arrêt était un digne pendant du traité de Troyes; mais ces deux actes monstrueux, à l'exécution desquels rien ne paraissait devoir s'opposer, tant étaient puissants et forts ceux qui les avaient dictés, devaient être déchirés par les mains d'une jeune paysanne.

L'année suivante, Henri V alla faire couronner à Londres sa nouvelle épouse comme reine d'Angleterre. Son absence donna quelque repos au parti du Dauphin, c'est-à-dire aux Français; car tous ceux qui avaient conservé le sentiment de la nationalité avaient suivi la fortune de ce prince. Ils gagnèrent même à Beaugé une bataille où le duc de Clarence, frère du roi, fut tué. Bientôt Henri V repassa en France avec de nouvelles troupes, et poursuivit ses conquêtes. Maître déjà de l'Ile-de-France, de la Champagne, il s'empara sans peine de la Beauce et de la Brie. Meaux seulement résista assez longtemps. Après la prise de cette ville, le vainqueur méditait une campagne décisive au delà de la Loire, seul pays qui reconnût l'autorité du Dauphin. Attendant avec impatience la mort de Charles VI, qui s'affaiblissait de jour en jour, il comptait les instants jusqu'à ce qu'il pût enfin mettre sur sa tête cette nouvelle couronne, objet de tous ses vœux. Mais la mort ne lui permit pas de réaliser ce rêve de son ambition : elle l'atteignit deux mois avant le faible et infortuné monarque dont il croyait être l'héritier.

Aussi, après la mort de Charles VI, qui arriva le 21 octobre 1422, le duc de Bedford, régent de France, fit proclamer Henri VI roi de France et d'Angleterre. Ce fils de Henri V et de Catherine de Valois recevait ainsi au berceau deux couronnes qui devaient lui échapper.

Dans le même temps avait lieu, dans un château ignoré, au fond d'une province, une proclamation moins solennelle, mais qui devait avoir plus d'effet. Le Dau-

phin était au château d'Espaly-en-Velay, d'autres disent à Mehun-sur-Yèvres, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il s'habille de noir, et entend la messe dans une chapelle du château. Un petit nombre de gentilshommes fidèles le proclament roi; on déploie la bannière aux fleurs de lis d'or. Une douzaine de serviteurs crient : « Noël! Vive notre roi Charles VII! » et voilà un roi de France (1).

Le duc de Bedford poursuivit avec ardeur les projets de Henri V. Les pays au delà de la Loire, restés fidèles au roi légitime, semblaient devoir passer bientôt eux-mêmes sous le joug de l'étranger. A peine âgé de vingt ans, aussi imprudent que brave, doux jusqu'à la faiblesse, gouverné par ses ministres, l'infortuné Charles VII paraissait incapable de lutter avec succès contre une adversité toujours croissante. La bataille de Crevant et celle de Verneuil, où les Français furent complétement défaits, achevèrent d'abattre cette âme facile à décourager. Il se retira à Bourges, comme son dernier refuge, ce qui lui fit donner par les Anglais le nom dérisoire de *roi de Bourges*. Les Français répondirent à cette plaisanterie britannique : « Roi de Bourges, soit; mais Bourges est le centre et le cœur de la France, et tant que le cœur bat, il y a espoir de vie et de salut. »

Une division qui survint entre le duc de Glocester, régent d'Angleterre, et le duc de Bourgogne permit aux Français de respirer. Les ministres de Charles en profitèrent pour négocier un accommodement avec le duc de Bretagne. Le comte de Richemont, frère de ce prince, reçut l'épée de connétable, mais en exigeant que le roi disgraciât ses favoris. D'autres les remplacèrent; Richemont les fit assassiner, et se contenta de dire au roi, pour sa justification, qu'il n'avait en vue que le bien du royaume. Voyant qu'il ne pouvait réussir à devenir fa-

(1) Chateaubriand, *Études historiques.*

vori lui-même, ce qui était l'objet de ses vœux, il voulut au moins en donner au roi un de son choix. Ce fut la Trémoille; celui-ci avait promis au connétable tout ce qu'il avait voulu; mais, dès qu'il fut en faveur, il fit disgracier Richemont.

Cependant l'harmonie s'étant rétablie entre le duc de Bourgogne et le duc de Glocester par l'entremise du duc de Bedford, celui-ci ramena d'Angleterre, où il était allé passer quelque temps, vingt mille hommes de vieilles troupes, avec lesquelles il espérait bientôt arriver à son but. Les circonstances étaient favorables: le parti de Charles VII était en proie aux divisions les plus animées; la Trémoille avait entièrement brouillé le roi avec le connétable; et les seigneurs, les villes même armaient contre le favori.

Bedford marcha d'abord contre le duc de Bretagne, qui se hâta de négocier, et qui, changeant de parti pour la quatrième fois, reconnut Henri VI pour roi de France. Richemont ne voulut pas prendre part à ce traité, et resta fidèle à Charles VII malgré lui-même.

Bedford ne douta plus alors que le moment ne fût venu de consommer la conquête du royaume. Toutes les villes un peu importantes étaient au pouvoir des Anglais, à l'exception d'Orléans; mais cette ville une fois prise, on était maître du cours de la Loire, on traversait sans obstacle le Berri, le Limousin, le Poitou, l'Angoumois, et l'on opérait ainsi une jonction avec les Anglais de la Guienne. On pouvait donc regarder avec raison la prise d'Orléans comme la ruine complète de Charles VII. Bedford, auquel nous donnerons souvent le nom de régent, s'attacha donc à faire tous les préparatifs nécessaires pour un siége si important. Une armée nombreuse et aguerrie fut confiée pour cet objet au comte de Salisbury, issu de la maison royale d'Angleterre, et l'un des plus célèbres compagnons d'armes de Henri V.

Le comte de Salisbury ouvrit la campagne au mois de

juillet, et, après s'être emparé de toutes les petites villes qui se trouvaient aux environs d'Orléans, il vint mettre le siége devant cette ville le 12 octobre 1428.

Les Français avaient senti toute l'importance du coup que se préparaient à frapper les Anglais; aussi, à la première nouvelle du danger qui menaçait Orléans, dernier rempart de la France, un certain nombre de chevaliers s'étaient jetés dans cette ville et avaient juré de s'ensevelir sous ses ruines. Les premiers arrivés étaient Villars, Guitry, Pierre de la Chapelle, Goaraze et le fameux Poton Xaintrailles. Bientôt ils furent suivis du comte de Dunois, bâtard d'Orléans, du maréchal de Boussac, de Jacques de Chabannes, du vaillant Lahire, et d'une foule d'autres dont nous aurons occasion de parler dans le cours de cette histoire.

Dès les premières attaques, le comte de Salisbury reconnut, à la vigueur de la défense, qu'il ne fallait pas songer à emporter la ville par la force. Il résolut alors de l'enfermer dans une enceinte de forts qui, placés à peu de distance les uns des autres, rendraient presque impossible l'entrée des convois, et réduiraient bientôt une population nombreuse à la plus extrême famine. Tandis qu'il examinait l'assiette de la place, du haut d'une tour du fort des Tournelles, pour reconnaître l'emplacement que devaient occuper les bastilles qu'il se proposait de construire, un boulet parti d'une des batteries de la ville vint le frapper d'un coup mortel. Le duc de Bedford fit choix pour le remplacer du comte de Suffolk, général formé également à l'école de Henri V, doué d'habileté et de courage, et non moins distingué par la noblesse et la générosité de ses sentiments. Le régent lui envoya un renfort considérable de troupes tant anglaises que bourguignonnes, sous la conduite du fameux Talbot.

Suffolk s'occupa immédiatement de l'exécution du plan conçu par son prédécesseur, et bientôt les bastilles

et les boulevards s'élevèrent de toutes parts autour de la ville assiégée. Nous donnerons des détails sur la situation de ces forteresses quand nous parlerons de la position de Jeanne d'Arc devant Orléans.

Pendant les deux derniers mois de 1428 et le commencement de 1429, presque chaque journée fut marquée par des combats et des escarmouches, où les assiégés et les assiégeants avaient tour à tour l'avantage. Mais un événement funeste vint jeter la consternation dans la ville. Le duc de Bedford avait fait partir de Paris pour Orléans, dans les premiers jours de février, un convoi de vivres, de munitions, d'armes de toute espèce et d'artillerie de siége, sous la conduite de sir J. Fastolf. En même temps on apprit à Orléans que le comte de Clermont assemblait une armée à Blois pour venir au secours de la ville. Cette nouvelle remplit de joie les habitants. Dunois, à la tête de quelques braves, sortit de la ville pendant la nuit pour aller rejoindre le comte de Clermont, et se concerter avec lui sur ce qu'il y avait à faire. On résolut d'attaquer le convoi amené par Fastolf. Aussitôt quinze cents combattants sous la conduite du maréchal de Boussac, des deux Xaintrailles, de Lahire et de plusieurs autres chefs de guerre, parvinrent à sortir d'Orléans pour seconder les efforts du duc de Clermont. Ils rencontrèrent le convoi auprès de Rouvray-Saint-Denis, et, sans attendre le gros de l'armée que conduisait le comte, ils l'attaquèrent; mais ils furent complétement battus, et les Anglais en firent un grand carnage. Le comte de Clermont arriva assez près du champ de bataille pour être témoin de la déroute des Français; mais, sans chercher à rétablir le combat, il se retira honteusement. Telle fut l'issue de la bataille de Rouvray-Saint-Denis, plus connue sous le nom de la *Journée des Harengs*, parce que le convoi conduit par Fastolf consistait principalement en barils remplis de ce comestible. Ce combat eut lieu le 12 février 1429.

Les Français échappés au carnage revinrent à Orléans fort tard dans la soirée. L'arrivée de ces guerriers, dont la plupart étaient blessés, entre autres le brave Dunois, jeta la consternation dans la ville. Le découragement et la division vinrent encore affaiblir les Français. Le comte de Clermont, blessé des justes reproches qu'on lui adressait, se retira avec ses troupes, que l'indiscipline et le manque d'argent eurent bientôt dispersées. Sa retraite fut suivie de celle d'un grand nombre de chevaliers et d'écuyers qui sans doute désespéraient de pouvoir désormais sauver la ville.

Ainsi, tandis que le nombre des assiégeants augmentait, celui des défenseurs d'Orléans diminuait de jour en jour. Dunois, le maréchal de Boussac et le brave Poton Xaintrailles, étaient les seuls chefs de guerre qui fussent restés fidèles à la mauvaise fortune d'une ville qui n'avait pas craint de se dévouer à la cause de son roi.

Dans leur désespoir, les Orléanais songèrent à prendre un parti qui du moins les empêcherait de tomber entre les mains des Anglais, leurs mortels ennemis. Ils envoyèrent une députation au duc de Bourgogne pour le prier de garder leur ville en dépôt tant que durerait la prison du duc d'Orléans, leur seigneur. Philippe le Bon accueillit les envoyés avec bienveillance, et se montra disposé à accepter leur offre si le duc de Bedford y consentait; mais celui-ci répondit avec hauteur « qu'il n'y consentirait jamais, ajoutant qu'il aurait trop de regret de battre les buissons pour qu'un autre prît les oiseaux. » Il eut dans la suite occasion de se repentir de ces paroles orgueilleuses.

Pendant la durée de ces négociations, le siége avait continué avec une nouvelle vigueur. Enfin les députés rapportèrent aux habitants que la ville ne serait reçue à traiter qu'à la condition de se soumettre au régent anglais. Cette décision révolta la fierté des Orléanais,

et les enflamma d'un nouveau courage. Ils jurèrent de se défendre jusqu'au dernier soupir.

La nuit même qui suivit cette résolution, le 18 avril, ils tentèrent une sortie qui leur réussit complétement d'abord; ils surprirent le grand parc des Anglais, tuèrent tout ce qui s'y trouvait, et enlevèrent un immense butin; mais au point du jour, quand ils voulurent rentrer dans la ville, ils furent assaillis par l'armée anglaise et taillés en pièces.

Ce dernier effort semblait avoir épuisé toutes les forces des assiégés. Abandonnés, sans secours, ils voyaient avec effroi s'approcher le jour où, forcés par la famine, ils seraient obligés de se rendre.

« C'en était fait d'Orléans, c'en était fait de la France entière; le sort futur de l'Europe et du monde allait peut-être changer, si la Providence n'eût élevé dans l'ombre un de ces êtres étonnants par leur génie, merveilleux par leur destinée, qu'elle choisit de temps en temps pour être les instruments de ces révolutions inattendues qui, confondant l'orgueil des vainqueurs de la terre, trompent tous les calculs de la sagesse humaine, et ramènent la pensée des peuples et des rois au pied du seul trône inébranlable et du seul pouvoir éternel (1). »

(1) M. Lebrun des Charmettes.

HISTOIRE

DE

JEANNE D'ARC

CHAPITRE I

DEPUIS LA NAISSANCE DE JEANNE D'ARC JUSQU'A SON VOYAGE DE VAUCOULEURS.

Famille de Jeanne d'Arc. — Naissance, éducation de Jeanne. — Sa piété pendant ses premières années. — Le Bois-Chenu. — L'arbre-des-Fées. — Occupations et travaux de Jeanne. — Des êtres surnaturels apparaissent à Jeanne d'Arc pour la première fois. — Ordre qu'elle en reçoit. — Inquiétudes de ses parents. — Projets de mariage. — Départ de Vaucouleurs.

En suivant la route de Neufchâteau à Vaucouleurs, on parcourt une riante et fertile vallée arrosée par la Meuse. A droite de la rivière s'étendent de grandes et belles prairies coupées par la route ; à gauche, des champs cultivés vont atteindre le pied d'un coteau dont les flancs sont couverts de vignobles, et dont le sommet est couronné par une vaste forêt. Mais quand on arrive à la vue d'un village que l'on rencontre à huit kilomètres de Neufchâteau, on oublie tout ce que le paysage environnant peut offrir de gracieux et de pitto-

resque, pour contempler avec avidité ce hameau, qui ne présente aux yeux rien de remarquable, et pour découvrir, au milieu du petit nombre de maisons qui le composent, une pauvre chaumière qui naguère tombait en ruine. C'est que ce village s'appelle Domremy; c'est que cette chaumière est celle où naquit Jeanne d'Arc. Alors s'éveillent dans le cœur de nobles et touchants souvenirs; on se rappelle tout ensemble et les vertus de la jeune fille élevée dans cette campagne solitaire, et ses triomphes et ses malheurs. La vue de cette maisonnette qui fut son berceau, de cette église où elle reçut le baptême, et où tant de fois sa prière ardente et pure s'éleva jusqu'au trône de l'Éternel, produit sur l'âme une impression plus profonde, une émotion plus douce que ne le pourrait faire la vue d'un monument de marbre ou de bronze travaillé avec art par d'habiles sculpteurs, et élevé à sa gloire par la reconnaissance des peuples et des rois. La même pensée nous a inspiré en écrivant cet ouvrage, destiné à rendre populaire la vie de cette sainte et héroïque paysanne. L'histoire de Jeanne d'Arc n'a pas besoin, pour intéresser, de la pompe et de l'éclat du style; la simplicité et surtout la vérité sont les seuls ornements qui lui conviennent.

Au commencement du XVe siècle, un honnête laboureur nommé Jacques d'Arc, né à Septfonds,

près de Montiérander en Champagne, avait épousé Isabelle Romée, de Voulton, village voisin de Domremy. Les nouveaux époux vinrent se fixer à Domremy, dans une maisonnette qui appartenait à Isabelle Romée, et qui lui avait été probablement donnée en dot. C'est cette simple demeure qui subsiste encore aujourd'hui. Ils n'avaient du reste pour tout bien que le produit de quelques terres et d'un petit troupeau; mais un travail assidu, joint à l'ordre et à l'économie, leur procurait une existence honorable, quoique bien éloignée de l'aisance. Jacques d'Arc et sa femme se distinguaient surtout par une piété sincère, une probité à toute épreuve, une pureté et une simplicité de mœurs vraiment patriarcales. Aussi jouirent-ils toujours d'une réputation sans tache, de l'estime et de l'affection de tous leurs voisins.

De cette union naquirent cinq enfants, trois fils et deux filles. L'aîné des garçons reçut le nom de son père, ou plutôt, par diminutif, celui de Jacquemin; le second fut appelé Jean, et le troisième Pierre. L'aînée des deux filles était Jeanne, que dans son enfance on appelait quelquefois Romée, du nom de sa mère; la cadette se nommait Catherine.

L'époque précise de la naissance de Jeanne d'Arc est incertaine. On peut seulement conjec-

turer qu'elle est née à Domremy en février ou mars 1410 ou 1411. Elle fut baptisée dans l'église Saint-Remy de ce lieu (1). On retrouve encore dans cette église plusieurs traces des souvenirs qui se rattachent à Jeanne d'Arc. On voit, entre autres, deux petits anges disposés symétriquement de chaque côté du maître-autel, et portant chacun un écusson aux armes de la famille d'Arc.

Les parents de Jeanne ne purent lui donner qu'une éducation conforme à leur état. Elle ne sut jamais ni lire ni écrire. Elle puisa dans les leçons, et plus encore dans les exemples qu'elle reçut des auteurs de ses jours, ces principes de piété, de décence et de vertu qui ne l'abandonnèrent jamais.

Sa mère lui enseigna à réciter le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, et les commandements de Dieu et de l'Église. Elle apprit aussi de sa mère à très-bien coudre et à filer dans la perfection. Ainsi les premiers dogmes de la foi de ses pères, quelques pratiques religieuses, des travaux propres aux personnes de son sexe et de son état, voilà toutes les connaissances que possédait l'humble vierge des champs destinée à changer le sort de la France.

(1) Il est probable que c'est l'église qui a donné son nom au village; *Dom* est, comme on sait, l'abrégé de *dominus;* on disait autrefois monseigneur saint Denis, monseigneur saint Remy, etc.; de là est venu Dom-Remy.

Tous ceux qui l'ont connue s'accordent à la représenter comme douée des qualités les plus précieuses et ornée de toutes les vertus. On remarquait surtout en elle la bonté, la simplicité, la modestie, la modération, la patience, la prudence, une grande douceur, le goût du travail et la crainte de Dieu; elle aimait à faire l'aumône, à exercer l'hospitalité, à servir les malades. Aussi chaste, aussi réservée dans ses paroles que dans sa conduite, on ne l'entendit jamais prononcer un mot indécent ou grossier; sa conversation était honnête et paisible, et elle recherchait de préférence l'entretien des femmes et des filles les plus vertueuses. Elle se distinguait encore par un vif attachement pour ses parents et par une soumission entière à leur volonté. Sa timidité était telle, qu'il suffisait souvent de lui adresser une parole pour la déconcerter. Son temps était partagé entre le travail et la prière. Dès qu'elle avait terminé ses occupations journalières, au lieu de se livrer à l'oisiveté ou à quelque amusement frivole, elle se rendait à l'église, se retirait dans le coin le plus obscur, s'agenouillait humblement sur la pierre, et priait avec autant de recueillement que de ferveur; d'autres fois, prosternée devant la croix, elle joignait les mains, fixait les yeux, daus une contemplation tendre et respectueuse, sur l'image du Sauveur des hommes ou

sur celle de sa divine Mère. Dieu et la Vierge Marie étaient l'objet de son plus tendre amour et de ses continuelles pensées; et quand elle ne pouvait pas leur adresser sa prière, elle aimait à en parler souvent. Quand les filles du hameau se réunissaient pour chanter ou pour danser, Jeanne d'Arc s'éloignait sans affectation et se rendait à l'église. Ses compagnes la blâmaient quelquefois de cette conduite, et les jeunes gens la trouvaient trop dévote. Tels sont les seuls reproches dont jamais elle ait été l'objet dans son pays.

Les idées de piété la suivaient partout; souvent, au milieu des champs, on la voyait se retirer à l'écart, loin de ses jeunes compagnes; et, si l'on venait à l'écouter, on l'entendait adresser la parole à Dieu avec l'innocente naïveté de l'enfance. Quand le son des cloches appelait à la prière le peuple des campagnes, elle accourait avec empressement à l'église du hameau; mais si elle s'en trouvait trop éloignée, ou si l'obligation de veiller sur son troupeau la retenait dans la prairie, elle pliait les genoux et joignait sa prière à celle des fidèles réunis dans le saint lieu.

Non-seulement elle allait souvent à l'église et assistait régulièrement à la messe et aux offices, mais elle aimait à fréquenter en général tous les lieux consacrés à la religion. A quelque distance de Domremy s'élevait une petite chapelle dédiée

à la Vierge et connue sous le nom d'Ermitage de Sainte-Marie, ou de Notre-Dame-de-Bermont. Jeanne avait l'habitude de s'y rendre en pèlerinage tous les samedis après midi, accompagnée ordinairement de sa sœur, et parfois des jeunes filles et des femmes du pays, et même pendant la semaine il lui arrivait quelquefois de quitter tout à coup ses travaux pour aller visiter cette chapelle.

Les travaux auxquels elle se livrait dans son extrême jeunesse étaient ceux de la culture des terres. Elle accompagnait dans les champs son père et ses frères, et leur aidait à labourer, à arracher les mauvaises herbes, à moissonner. De temps en temps, quand son tour revenait, elle menait paître dans la prairie voisine le troupeau du village, le bétail et les chevaux de son père. Il paraît que dans ces occasions elle prenait souvent plaisir à monter quelques-uns de ces chevaux, ce qui explique l'habileté surprenante qu'elle montra dans ce genre d'exercice lorsqu'elle parut à la cour.

A deux kilomètres de Domremy s'élevait un bois antique appelé *Bois-Chenu*. Au-dessous de ce bois, près du grand chemin qui conduit de Domremy à Neufchâteau, on voyait un hêtre majestueux dont les rameaux, chargés d'un épais feuillage, se courbaient en voûte obscure et descendaient de toutes parts sur la terre. Cet arbre

était connu sous le nom de *Beau-Mai*, d'*Arbre-des-Dames*, d'*Arbre-des-Fées*. A quelque distance coulait une fontaine appelée *Fontaine-des-Rameaux*. C'était une opinion généralement répandue dans la contrée, qu'à une époque très-reculée les fées fréquentaient l'arbre et la fontaine, et formaient autour du hêtre des danses mystérieuses, mais qu'elles avaient cessé de s'y rassembler depuis que les ministres du vrai Dieu avaient adopté l'usage, pendant la procession des Rogations, de s'arrêter sous cet arbre, d'y chanter des prières et de bénir la fontaine. Le quatrième dimanche de carême, jour où l'introït de la messe commence par ces mots : *Lætare, Jerusalem* (Réjouis-toi, Jérusalem), les jeunes filles, les jeunes garçons et les enfants de Domremy se rendaient en troupes sous le hêtre. Là ils formaient des rondes champêtres et des espèces de danses accompagnées de chants; puis ils faisaient un repas rustique, principalement composé de petits pains préparés par leurs mères pour cette occasion ; ils se rendaient ensuite, en chantant, à la fontaine voisine pour boire de ses eaux ; enfin l'on cueillait des fleurs sur le gazon voisin, on en formait des bouquets et des guirlandes que l'on suspendait aux rameaux de l'Arbre-des-Fées. Ces réunions se renouvelaient tous les jours de fête durant la belle saison, et surtout pendant le mois de mai.

Jeanne d'Arc, pendant son enfance, accompagnait les jeunes filles de son âge dans leurs visites à l'Arbre-des-Fées. Comme elles, assise sous cet arbre, elle tressait des couronnes et des guirlandes de fleurs; mais elle les destinait ordinairement à l'image de Notre-Dame de Domrémy. Quelquefois elle prenait part à leurs chants, mais rarement à leurs danses. Quand elle fut devenue plus grande et plus formée, elle abandonna ces amusements enfantins et les travaux des champs. Dès lors elle s'éloigna peu de sa mère, et se livra presque exclusivement aux soins domestiques. Seulement, de temps en temps, elle aidait à conduire le bétail jusque dans la prairie, et quelquefois à un château voisin, pour le garantir de la rapacité des gens de guerre répandus dans la campagne; car les troubles qui agitaient alors notre malheureuse patrie s'étendaient sur toute la surface du royaume, et les hameaux les plus éloignés n'en étaient pas plus exempts que les villes et les provinces de l'intérieur. Les factions qui déchiraient les villes divisaient aussi les campagnes, et les noms d'*Armagnacs* et de *Bourguignons* formaient de la France entière deux camps ennemis toujours prêts à en venir aux mains.

Tous les habitants de Domremy, à l'exception d'un seul, étaient Armagnacs, c'est-à-dire attachés au parti du roi Charles VII. Les habitants

d'un village voisin, nommé Marcey ou Maxey, étaient du parti bourguignon. Lorsque les principaux lieutenants du Dauphin eurent été obligés d'évacuer la Champagne, les pères courbèrent la tête sous le joug des Anglais et continrent leur ressentiment; mais les enfants continuèrent à porter leur esprit de parti dans leurs jeux; et ceux de Domremy se rassemblaient souvent après l'heure du travail, et allaient défier au combat ceux du village de Marcey. Les deux petites troupes s'attaquaient avec acharnement. Les pierres, les bâtons remplaçaient les armes plus meurtrières, mais ne laissaient pas souvent que de faire des blessures graves, et plus d'une fois Jeanne d'Arc vit ses jeunes compagnons d'enfance et ses propres frères revenir tout couverts de sang de ces combats où l'opiniâtreté était égale de part et d'autre.

Jeanne, comme on le pense bien, partagea dès son enfance l'opinion de ses parents et des habitants de son village. Le récit des horreurs qu'avaient exercées contre les Armagnacs le duc de Bourgogne et la populace parisienne; le tableau du péril et de la situation misérable où ce prince avait placé l'héritier du trône; enfin le spectacle des violences et des cruautés commises autour de notre héroïne par les Bourguignons et les Anglais leurs alliés envers les Français restés fidèles à la cause de leur prince légitime, avaient excité en

elle, dès l'âge le plus tendre, l'attachement le plus vif à la cause de son roi malheureux, et une aversion prononcée contre ses ennemis.

Telle était Jeanne d'Arc à l'époque où nous sommes arrivés de son histoire; tels étaient ses habitudes, ses mœurs, ses principes en religion et en politique. Nous avons dû entrer dans tous ces détails sur sa première enfance et sur l'éducation qu'elle avait reçue, pour répondre d'avance à ceux qui veulent expliquer par des raisons purement humaines les actions de cette fille extraordinaire. Les uns prétendent qu'elle avait été préparée, exercée en quelque sorte de longue main à jouer le rôle qu'elle devait remplir; d'autres, que l'enthousiasme que lui inspiraient ses prétendues révélations, et ces révélations elles-mêmes, n'étaient que le résultat d'une imagination exaltée par le fanatisme politique et religieux. Sans doute il répugne à la philosophie moderne et aux hommes de peu de foi d'attribuer à la mission de Jeanne un caractère divin, et ils cherchent péniblement à des faits clairs, avérés, que personne ne peut révoquer en doute, une explication qui convienne à leurs principes, sans s'inquiéter si elle convient à la vérité. Pour nous, qui sommes convaincus que Dieu intervient quand il le juge convenable dans les affaires de ce monde, et qu'il se plaît souvent à se servir de

l'instrument le plus faible en apparence pour manifester sa puissance et sa justice, et confondre en même temps l'orgueil et la sagesse humaine, nous nous contenterons de répondre aux incrédules par la narration pure et simple des faits, laissant aux esprits vraiment impartiaux et que n'égare aucun préjugé le soin de tirer les conséquences.

Jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans, Jeanne d'Arc, humble et timide jeune fille, inconnue au monde et s'ignorant elle-même, était loin de penser qu'elle allait être appelée à relever le trône de saint Louis fortement ébranlé.

C'est vers cette époque, qu'on peut rapporter à l'année 1423 ou 1424, c'est-à-dire au temps ou la perte des batailles de Crevant et de Verneuil semblait devoir anéantir le pouvoir de Charles VII, nouvellement proclamé roi, qu'il faut fixer l'instant où Jeanne d'Arc fut visitée pour la première fois par des êtres surnaturels. Comme nul autre qu'elle n'a été présent aux apparitions dont elle a été honorée, et n'a entendu les *voix* qui lui parlaient, on ne peut à cet égard recourir qu'à son seul témoignage. C'est donc elle-même qui parlera dans le récit suivant, extrait des interrogatoires qu'elle a subis et des déclarations qu'elle a faites tant au procès de Rouen qu'au parlement de Poitiers (1).

(1) M. Lebrun des Charmettes a compulsé et réuni dans un ordre

Un jour d'été, vers l'heure de midi, Jeanne d'Arc se trouvait dans le jardin de son père, quand tout à coup, à sa droite, et du côté de l'église du hameau, voisine de la maison de son père, une grande clarté frappa ses yeux, et une voix inconnue vint retentir à son oreille. La jeune fille fut d'abord saisie d'une grande frayeur; mais le caractère auguste de cette voix la rassura bientôt, et Jeanne d'Arc fut d'autant plus disposée à la croire envoyée de Dieu, qu'elle lui donna les plus sages conseils, l'engageant à remplir avec ferveur ses devoirs de chrétienne, à fréquenter l'église, à s'approcher des sacrements, à être toujours bonne et honnête, et à compter sur la protection du Ciel. Touchée de cette faveur signalée et extraordinaire que Dieu lui accordait, elle fit spontanément, et pour lui témoigner sa reconnaissance, le vœu de rester vierge tant qu'il plairait à Dieu.

Une autre fois Jeanne d'Arc gardait seule un troupeau dans la campagne, lorsque la même voix se fit entendre, et des êtres inconnus, supérieurs par leur forme et la dignité de leur maintien à tout ce qu'elle avait vu jusqu'alors, vinrent au même instant s'offrir à ses regards. Une grande

admirable tous les procès-verbaux de ces interrogatoires, les dépositions des témoins, les mémoires contemporains, les chroniques contradictoires, de sorte qu'en le suivant nous sommes sûr de ne point hasarder de faits qu'on puisse révoquer en doute.

clarté les environnait. L'un d'eux avait l'extérieur et l'expression de physionomie d'un homme respectable et vertueux : il avait des ailes aux épaules. C'était, comme on l'a su depuis, l'archange saint Michel, accompagné d'un grand nombre d'anges du ciel. Quand les juges de Rouen lui demandèrent : « Vîtes-vous saint Michel et ses anges corporellement et réellement? » elle répondit : « Je les vis de mes yeux corporels aussi bien que je vous vois. Quand ils s'éloignaient de moi, je pleurais, et j'aurais bien voulu qu'ils m'emportassent avec eux (1). »

Cependant cette première apparition de saint Michel lui causa une frayeur aussi vive que celle qu'elle avait éprouvée la première fois que la voix lui avait parlé dans le jardin de son père. Bientôt ses paroles la rassurèrent. L'archange lui dit que Dieu avait pitié de la France; qu'elle était appelée à aller secourir le roi; qu'elle ferait lever le siége d'Orléans, et qu'elle rétablirait Charles VII, malgré ses ennemis, dans le royaume de ses pères. La jeune bergère répondit qu'elle n'était qu'une pauvre fille qui ne saurait ni monter à cheval ni conduire une armée. L'archange la rassura, et lui annonça que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient la visiter; qu'elles avaient été choisies pour la guider et l'assister de leurs con-

(1) Interrogatoire du 14 février 1430.

seils; qu'elle devait les croire et leur obéir; que c'était la volonté et l'ordre de Dieu.

Jeanne d'Arc ne fut pas persuadée d'abord; elle « fist, dit-elle, grand doute que c'estoit saint Michel. Et si, le veit maintes fois avant qu'elle sceut que ce fust saint Michel; depuis lui enseigna et monstra tant, qu'elle crust fermement que c'estoit il. »

Bientôt elle reçut la visite des saintes dont l'archange lui avait annoncé la venue. Leurs têtes étaient ornées de couronnes brillantes, et leurs voix étaient belles, douces et humbles. Elles s'exprimaient noblement et avec élégance en français, et Jeanne les comprenait très-bien. Le son de le voix de chacune était différent, et la jeune fille le reconnaissait et le distinguait aisément.

A leur approche, Jeanne s'inclinait profondément, et si quelquefois elle venait à l'oublier, elle leur en demandait humblement pardon; souvent ces envoyés célestes conversaient avec elle sans se rendre visibles à ses yeux. Alors elle n'entendait que leurs voix, qui arrivaient jusqu'à elle en tout temps, de jour comme de nuit, quelque part qu'elle se trouvât, soit au milieu des champs, soit dans une chambre, ou même au fond des cachots.

Jeanne n'a jamais demandé à ces ministres divins d'autre *récompense finale* que le salut de son

âme, et ils ne lui promirent pas autre chose.

Plus Jeanne d'Arc avançait en âge, plus les envoyés célestes la pressaient d'accomplir sa mission. Deux ou trois fois par semaine « cette voix lui disait de partir et de venir en France (1). »

Elle ne parla à personne de ses visions, pas même au curé de sa paroisse ni à ses parents; elle craignait surtout, et avec raison, le mécontentement et l'opposition de ces derniers. Cependant elle était de plus en plus agitée du désir d'obéir aux ordres de Dieu, ce qui lui fit faire à plusieurs personnes quelques révélations indirectes de ses projets. En parvint-il quelque chose à son père par l'indiscrétion des personnes à qui Jeanne en avait parlé, ou bien par la révélation qu'il en eut dans un songe, dans lequel on lui avait annoncé que Jeanne d'Arc s'en irait avec des gens d'armes? Jacques d'Arc, bien éloigné de comprendre ce qui arriverait à sa fille, avait dit à ses fils qu'il aimerait mieux la voir morte que de la voir partir ainsi.

Vers cette époque, qui doit correspondre à l'année 1428, des troupes bourguignonnes vinrent ravager la contrée. A leur approche, les habitants de Domremy, pour se soustraire aux rapines et

(1) On ne donnait à cette époque le nom de France qu'à la portion du royaume qui avait formé le domaine de Hugues Capet, c'est-à-dire à la Picardie, à l'Ile-de-France, à l'Orléanais, au Berri et à la Touraine.

aux violences des soldats, abandonnèrent précipitamment leurs demeures, et, emportant leurs effets les plus précieux, chassant devant eux leurs troupeaux le long de la Meuse, cherchèrent un asile sous les murs de Neufchâteau, ville dépendante alors du duché de Lorraine, dont les Bourguignons n'auraient pas osé violer le territoire. Jeanne d'Arc et sa famille furent reçus chez une *honnête femme* nommée la Rousse, qui tenait une espèce d'hôtellerie. Ils y demeurèrent quatre à cinq jours au plus, pendant lesquels Jeanne conduisait, durant une partie de la journée, le troupeau de son père dans les prés voisins de la ville, et employait le reste de son temps à aider, avec sa mère, leur bonne hôtesse dans les soins de sa maison. C'est cette conduite si naturelle, si simple, d'une jeune fille accoutumée dès son enfance aux travaux du ménage, et qui cherche sans doute ainsi à s'acquitter, autant qu'il est en elle, de la dette de l'hospitalité, c'est cette conduite, dis-je, qui a donné lieu à l'erreur dans laquelle sont tombés Monstrelet, auteur bourguignon, par conséquent partial et mal informé, quoique contemporain, et après lui quelques autres historiens, qui ont écrit que Jeanne d'Arc avait été pendant quatre à cinq ans servante d'auberge, « assez hardie de chevaulcher chevaux et de les mener boire, et aussi de faire appertises que jeunes filles n'ont

point accoustumé de faire ; » et ils ont transformé quatre à cinq jours en quatre à cinq ans.

M. Lebrun des Charmettes, qui, dit-il, a lu, *comparé et copié de sa main* les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques du procès de la Pucelle, déclare qu'ils n'offrent pas la plus légère trace d'une assertion semblable. Dans l'enquête de Vaucouleurs, un témoin dit formellement que *jamais, jusqu'à son départ pour la France, elle ne servit personne, hormis son père,* et quatre autres déclarent qu'elle ne resta que quatre à cinq jours à Neufchâteau.

Cependant le peu de temps qu'elle passa dans cette ville lui parut bien long. Elle était inquiète, agitée, *malade de rester en ce lieu,* selon son expression. C'est qu'elle voyait s'élever un nouvel obstacle à l'accomplissement de sa mission. Ses voix lui avaient ordonné d'aller à Vaucouleurs ; elle devait trouver dans la protection de Robert de Beaudricourt, gouverneur de cette ville, les moyens de faire le voyage de Chinon, où se trouvait alors Charles VII, et les troupes bourguignonnes occupaient toute la route. Enfin elles abandonnèrent la contrée, sans doute parce qu'il ne restait plus rien à piller. Jacques d'Arc et sa famille, cèdant aux prières pressantes et continuelles de Jeanne, retournèrent les premiers dans leur demeure.

C'est vers cette époque qu'on doit placer un événement d'autant plus contrariant pour Jeanne d'Arc, qu'il venait encore retarder le moment d'accomplir ses projets. Un jeune homme que la beauté et surtout les vertus de Jeanne avaient charmé la demanda en mariage; mais elle refusa avec fermeté. Ce jeune homme imagina alors un moyen singulier pour vaincre sa résistance : il prétendit qu'elle lui avait fait une promesse de mariage, et il la cita devant l'official de Toul, pour l'obliger à remplir ses prétendus engagements. Il paraît certain que le père et la mère de Jeanne d'Arc étaient d'accord avec ce jeune homme pour une démarche si extraordinaire. Ils s'étaient persuadé que la timidité de l'humble vierge, qui se déconcertait souvent pour un mot, ne lui permettrait pas de se défendre devant un tribunal, où elle allait comparaître pour la première fois, sans même être accompagnée de ses parents. Jeanne d'Arc, effrayée d'abord de se voir abandonnée de ses protecteurs naturels, implora le secours puissant des êtres surnaturels qui s'étaient si souvent manifestés à elle. Ses voix lui assurèrent qu'elle gagnerait son procès. On vit alors pour la première fois se développer en elle une fermeté d'âme, une puissance de volonté, qui déconcertèrent sans peine un projet si habilement conçu, et pour le succès duquel on comptait

sur sa jeunesse, son inexpérience, sa timidité, et surtout sur sa soumission aveugle à l'autorité de ses parents. Pleine de confiance, elle se rendit seule à Toul, plaida elle-même sa cause et gagna son procès.

Cet événement dut redoubler la confiance de Jeanne dans les promesses que lui avaient faites ses voix, et elle se crut plus que jamais obligée d'obéir avec empressement aux ordres du Ciel. Elle n'eut pas le courage d'annoncer à ses parents qu'elle voulait se rendre à Vaucouleurs, mais elle imagina un moyen de faire un voyage à leur insu. Elle avait un oncle maternel, nommé Durand Laxart, qui demeurait au Petit-Burey, village situé entre Domremy et Vaucouleurs. Ce bon laboureur avait beaucoup d'amitié pour sa nièce, et lui inspirait plus de confiance qu'aucun autre individu de sa famille. Jeanne lui témoigna le désir d'aller passer quelque temps chez lui. Laxart y consentit avec d'autant plus de plaisir, que sa femme, étant alors enceinte, avait besoin de quelqu'un pour l'aider dans les travaux du ménage. Il vint donc quelques jours après demander Jeanne à ses parents, qui crurent ne pas pouvoir la lui refuser. C'est ainsi que Jeanne d'Arc quitta Domremy pour n'y plus revenir. Elle n'eut pas la force, comme nous l'avons dit, d'annoncer à ses parents son départ; car elle craignait de ne

pouvoir supporter leur douleur, surtout les larmes de sa mère. Elle préféra donc n'avoir à combattre que sa propre douleur, mais elle avait une force surnaturelle pour la soutenir.

CHAPITRE II

DEPUIS LE VOYAGE DE JEANNE D'ARC A VAUCOULEURS JUSQU'A SON ARRIVÉE A CHINON.

Démarche de Jeanne d'Arc auprès de Beaudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. — Beaudricourt repousse sa demande. — Insistance de Jeanne. — Elle est secondée par Jean de Novelonpont et par Bertrand de Poulengy. — Le duc de Lorraine invite Jeanne à venir le voir. — Elle écrit à ses parents pour leur faire connaître ses projets. — Beaudricourt consent à son départ. — Voyage de Jeanne. — So arrivée à Gien. — La nouvelle de sa mission se répand à Orléans.— Passage à Fierbois. — Arrivée à Chinon.

Jeanne d'Arc demeura sept à huit jours dans la maison de son oncle Laxart. Pendant ce temps elle confia à ce bon parent tout ce qui lui avait été révélé, et tout ce qu'elle était résolue à faire pour accomplir les ordres qu'elle avait reçus du Ciel. Elle parlait avec tant de force, tant de confiance dans le succès de son entreprise, qu'elle parvint à l'en persuader lui-même, et qu'il se montra prêt à seconder ses projets. Il jugea à propos de se rendre d'abord seul auprès du capitaine de Vaucouleurs, et de lui faire connaître en particulier le désir et les promesses extraordi-

naires de la jeune inspirée. Beaudricourt le reçut assez mal, et lui dit plusieurs fois qu'il eût *à la bien souffleter* et à la ramener chez son père. Voyant le peu de succès de cette démarche, Jeanne d'Arc déclara qu'elle voulait y aller elle-même, et qu'elle partirait seule au besoin ; mais Laxart voulut l'accompagner.

Ils arrivèrent à Vaucouleurs vers l'époque de l'Ascension, qui tombait cette année (1424) le 11 mai. Ils vinrent loger chez un charron nommé Henri, dont la femme, nommée Catherine, ne tarda pas à prendre Jeanne en amitié. Celle-ci fit prévenir Beaudricourt de son arrivée et de l'objet de sa venue. Un nouveau refus de l'envoyer au roi fut la réponse du gouverneur.

De nouvelles instances lui firent obtenir une audience de Beaudricourt. Bertrand de Poulengy, gentilhomme dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler, était présent à cet entretien, et nous en a transmis les détails. Quoique Jeanne n'eût jamais vu le gouverneur, elle le distingua sur-le-champ, et par l'avertissement de sa voix, de ceux qui se trouvaient près de lui. Elle dit à Beaudricourt, d'après la déposition de Poulengy, « qu'elle venait vers lui de la part de *son Seigneur*, pour qu'il mandât au Dauphin que son « Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême. » Beaudricourt refusa encore de croire à

ses promesses, et la renvoya sans lui rien accorder. Jeanne fut vivement affligée du mauvais succès de cette seconde tentative, quoiqu'il lui eût été annoncé qu'elle serait refusée trois fois ; elle eut recours à ses consolations ordinaires, la prière, la confession, et les autres actes de piété. Elle allait souvent à l'église accompagnée de Catherine son hôtesse; car jamais elle ne sortait seule, et l'on a remarqué que dans la suite, durant son séjour dans les villes, jamais elle ne voulait sortir qu'accompagnée de quelque femme respectable. Tout le temps qu'elle ne consacrait pas à la prière, elle l'employait à coudre et à filer; mais cette occupation n'apportait que de faibles soulagements à son impatience. Elle ne cessait de répéter : « Il faut absolument que j'aille vers le noble Dauphin, parce que mon Seigneur le veut ainsi. C'est de la part du Roi du Ciel que cette mission m'est confiée ; et quand je devrais y aller sur mes genoux, j'irai. » A force de parler ainsi à tout le monde de la mission dont elle était chargée, en se servant d'expressions remarquables dans une paysanne, et avec un ton d'assurance qui annonçait une profonde conviction, une foule de personnes crurent à ses discours, et bientôt il ne fut plus question dans Vaucouleurs et dans les environs que de la jeune vierge de Domremy, appelée à sauver la France et à faire sacrer le roi à Reims.

Cette foi, qu'un si grand nombre de personnes avaient aux promesses de Jeanne d'Arc, parvint enfin, en se propageant, à faire impression sur l'esprit de Beaudricourt lui-même. Il se repentit peut-être d'avoir trop négligé les avis de la jeune paysanne; mais, pour ne rien précipiter, il se rendit un jour avec le curé de Vaucouleurs dans la maison qu'habitait Jeanne, et l'un et l'autre employèrent les moyens qu'ils crurent les meilleurs pour s'assurer si elle était réellement inspirée, ou si elle était trompée par de fausses illusions. Tous deux parurent convaincus, et se retirèrent. Beaudricourt dit à Jeanne qu'elle attendît encore quelque temps, et qu'il lui ferait connaître sa détermination.

Jeanne, mécontente de ce nouveau retard, quitta Vaucouleurs et retourna avec son oncle au Petit-Burey y attendre la réponse du gouverneur. Il paraît que celui-ci attendait lui-même, pour se décider, une réponse à une dépêche qu'il avait envoyée au roi, dans laquelle il rendait compte des propositions de Jeanne d'Arc, et demandait qu'on lui traçât la conduite qu'il devait tenir dans cette circonstance. On conçoit que la distance qui sépare Chinon de Vaucouleurs, et tous les embarras dont cette route était hérissée à cette époque, durent apporter beaucoup de lenteur dans cette correspondance. De plus faibles obstacles au-

raient arrêté tout autre que Jeanne d'Arc; mais la persévérance était un des traits les plus remarquables du caractère de cette jeune fille. Son oncle, qui n'avait pas senti sa foi ébranlée par les difficultés qu'il avait rencontrées, consentit à la mener encore à Vaucouleurs.

Un jour, voyant que Beaudricourt ne prenait aucune décision à son égard, ne pouvant contenir son impatience, elle résolut de partir à pied. Son oncle et un nommé Jacques Alain se décidèrent à la conduire. Ils partirent en effet; mais, après avoir marché quelque temps, pensant qu'il n'était pas convenable de voyager ainsi, ils revinrent sur leurs pas.

De retour à Vaucouleurs, elle reçut la visite de Jean de Novelonpont, surnommé Jean de Metz, gentilhomme considéré dans le pays. Il avait entendu parler de Jeanne, et il voulait connaître par lui-même cette fille extraordinaire. Il lui demanda avec douceur ce qu'elle était venue faire à Vaucouleurs, ajoutant qu'il n'y avait guère d'espoir d'empêcher l'expulsion du roi de son royaume, et que nous ne devinssions Anglais. « Je suis venue, répondit-elle, demander à Ro-« bert de Beaudricourt, qu'il me conduise ou me « fasse conduire au roi, et il ne prend nul souci « de moi ni de mes paroles. Et cependant, avant « la mi-carême, il faut que je sois auprès du roi,

« *dussé-je*, pour m'y rendre, *user mes jambes jus-*
« *qu'aux genoux*. Car personne au monde, ni roi,
« ni ducs, ni fille du roi d'Écosse (1), ou tout autre,
« ne peuvent reprendre le royaume de France,
« et il n'y a pour lui de secours que moi-même,
« quoique j'aimasse mieux rester à filer près de
« ma pauvre mère; car ce n'est pas là mon ou-
« vrage; mais il faut que j'aille et que je le fasse,
« parce que mon Seigneur le veut. — Et quel
« est votre Seigneur? demanda Jean de Metz. —
« C'est Dieu, » répondit-elle. Frappé de ces paroles et de l'air de candeur avec lequel elles étaient prononcées, ce gentilhomme lui promit *par sa foi, sa main dans la sienne*, que *sous la conduite de Dieu* il la mènerait au roi, et lui demanda quand elle désirait partir: « Plutôt aujourd'hui que demain, » répondit-elle. Il lui demanda encore si elle voulait aller avec les habits qu'elle portait; et elle répondit qu'elle accepterait volontiers des habits d'homme. Jean de Metz envoya alors chercher les habits d'un de ses serviteurs, et elle s'en revêtit.

Bertrand de Poulengy, cet autre gentilhomme dont nous avons déjà parlé, ne tarda pas à se réunir à Jean de Metz pour aider Jeanne d'Arc

(1) Il était alors question du mariage du Dauphin Louis, fils de Charles VII, avec la fille du roi d'Écosse, lequel devait, à l'occasion de cette alliance, faire de nouveaux armements en faveur de la France. (Note de M. Lebrun des Charmettes.)

dans son entreprise, et partager avec lui l'honneur de la conduire.

La réputation de Jeanne d'Arc s'étendait chaque jour davantage, et la renommée, comme c'est l'ordinaire, ne manquait pas d'ajouter à la vérité. Le duc Charles de Lorraine, affaibli par une maladie que tout l'art des médecins ne pouvait guérir, crut, d'après les récits qu'il avait entendus, que Jeanne avait le don des miracles, et qu'il pourrait recouvrer la santé par ses prières. En conséquence il l'envoya chercher; mais Jeanne lui déclara qu'elle n'avait pas le pouvoir de guérir les maladies; que sa mission était d'aller auprès du roi de France, et que, s'il voulait lui donner des gens, sous le commandement du prince son fils, pour la conduire au roi, elle prierait Dieu pour sa santé. Le duc n'accepta pas cette proposition, et congédia la jeune fille.

C'est aussi pendant ce séjour à Vaucouleurs que Jeanne écrivit à ses parents pour obtenir le pardon de la désobéissance qu'elle avait commise en s'éloignant d'eux malgré leur défense. Quand ils avaient été instruits, par la renommée, de son voyage à Vaucouleurs, Jacques d'Arc crut voir se réaliser le songe qu'il avait fait quelques années auparavant, et toute cette famille fut plongée dans la plus grande douleur. Mais la lettre de cette fille chérie, qui demandait hum-

blement pardon à ses parents d'une démarche qu'elle n'avait faite que pour obéir à Dieu, les bruits de plus en plus favorables qui se répandaient sur elle, l'enthousiasme qu'elle commença à inspirer, changèrent bientôt leurs dispositions. D'ailleurs ils étaient simples, pleins de confiance en Dieu et dévoués à la cause de leur roi légitime. Ils ne tardèrent pas à partager l'opinion générale à l'égard de leur fille, et ils se rendirent à Vaucouleurs pour lui dire adieu et la bénir avant son départ pour sa grande entreprise. Ils menèrent avec eux le plus jeune de leurs fils, Pierre d'Arc, qu'ils chargèrent d'accompagner sa sœur.

Rien désormais n'arrêtait plus Jeanne d'Arc; ses parents l'avaient bénie, une escorte respectable était prête, et Beaudricourt venait enfin de lui donner cette lettre de recommandation si longtemps attendue. Quelques historiens (la Chronique sans titre, Langlet du Fresnoy, Édouard Richer, etc.) prétendent que Beaudricourt ne s'était décidé à approuver le départ de Jeanne que par suite d'une révélation miraculeuse qu'il avait eue, et qui lui avait fait connaître le funeste résultat du combat de Rouvray-Saint-Denis, si célèbre sous le nom de *Journée des Harengs*, le jour même où cet événement avait eu lieu.

Aussitôt que la décision du sire de Beaudricourt fut connue, les habitants de Vaucouleurs s'em-

pressèrent de procurer tout ce qui était nécessaire pour équiper Jeanne d'Arc. On lui fit faire des vêtements d'homme complets ; on lui acheta un cheval, Beaudricourt lui fit présent d'une épée, mais il n'entra pour rien dans la dépense du reste de son équipement. Toutefois il prit le serment de ceux qui devaient la conduire, qu'ils s'engageaient à la mener saine et sauve au roi.

La petite escorte de la jeune héroïne se composait de sept personnes, savoir : 1° noble homme Jean de Novelonpont, dit Jean de Metz, chevalier demeurant à Vaucouleurs ; 2° noble homme Bertrand de Poulengy, écuyer ; 3° Pierre d'Arc ; troisième frère de Jeanne ; 4° Colet de Vienne, messager envoyé du roi, probablement celui qui avait apporté à Beaudricourt les dépêches de la cour, dépêches qui n'ont jamais été connues ; 5° Richard, archer ; 6° Julien, valet de Poulengy ; 7° et Jean de Hennecourt ou Bonnecourt, serviteur de Jean de Metz.

L'annonce du départ de Jeanne d'Arc avait attiré la foule autour du lieu où cette petite troupe était réunie. On distinguait dans cette multitude tous ceux qui avaient connu plus particulièrement l'héroïque jeune fille, et qui avaient été plus à portée d'admirer ses vertus. Là se trouvaient ses hôtes de Vaucouleurs, l'honnête Henri et la bonne Catherine sa femme, Jean Collin,

prêtre attaché à la paroisse de Vaucouleurs, confesseur de Jeanne, et un grand nombre d'autres. Quelques personnes lui ayant fait observer qu'il était dangereux de se mettre en route, vu le grand nombre d'hommes d'armes qui battaient le pays aux environs de Vaucouleurs : « Je ne « crains pas les hommes d'armes, répondit-elle « avec fermeté, et je trouverai le chemin libre ; « car s'il y a des hommes d'armes sur la route, « j'ai Dieu mon Seigneur qui me fera mon che- « min jusqu'à monseigneur le Dauphin. » Si quelqu'un témoignait son étonnement de la voir, si jeune et malgré la faiblesse de son sexe, accepter de si grands périls : « Que voulez-vous? « répondait-elle, c'est pour cela que je suis née. » Au reste les esprits célestes qui lui faisaient entendre leurs voix n'avaient pas négligé de lui prêter en cette occasion le secours de leurs exhortations. « Va hardiment, » lui avaient plusieurs fois répété ces voix, et Jeanne marchait avec l'assurance que donne l'appui du Seigneur. L'adieu du sire de Beaudricourt n'avait pas été si encourageant. « Va, lui avait-il dit, et avienne que « pourra! » Au fait, que serait-il avenu si Jeanne n'avait eu que des encouragements humains?

Ce fut le dimanche 13 février 1428 (1) que

(1) 1428, si l'on compte, comme l'on faisait alors, l'année à partir de la fête de Pâques; et le 13 février 1429, si l'on compte du 1er janvier, comme on l'a fait plus tard.

Jeanne et ses compagnons quittèrent les murs de Vaucouleurs. Tous ceux de son escorte ne partageaient pas sa confiance et sa fermeté. Jean de Metz et de Poulengy eux-mêmes avouent qu'au commencement du voyage ils éprouvèrent des doutes et des craintes. On peut juger d'après cela des terreurs qui devaient agiter les subalternes employés dans cette aventureuse expédition. Quelques-uns d'entre eux ont avoué depuis « qu'ils l'avaient d'abord prise pour une folle ou une sorcière, et qu'effrayés des périls auxquels elle les exposait, ils avaient formé le projet de la mettre dans quelque prison; mais à peine eurent-ils commencé à la suivre, que, se trouvant entièrement disposés à faire tout ce qui lui plairait, ils éprouvaient autant de désir de la présenter au roi qu'elle en avait elle-même de lui être présentée, et ne pouvaient résister à ses ordres. » Ainsi cette jeune fille, si timide autrefois, soumettait à sa volonté, ou plutôt au pouvoir surnaturel qui la faisait agir, tous ceux qui l'approchaient.

Le premier jour de leur voyage fut celui où ils éprouvèrent le plus d'inquiétudes, à cause des Anglais et des Bourguignons, qui occupaient tous les pays qu'il leur fallait traverser; ce qui les détermina à ne point s'arrêter le soir de ce jour-là, mais à marcher toute la nuit. Ils arrivèrent le lendemain à Saint-Urbain, bourg situé sur

la Marne, à une lieue à l'est de Joinville, et trouvèrent pour la nuit un asile dans l'abbaye. De Saint-Urbain à Auxerre, ils firent plusieurs détours pour éviter les chemins et les endroits trop fréquentés, dans la crainte d'être remarqués et reconnus, ce qui les mit souvent dans la nécessité de passer à gué des rivières assez considérables, telles que la Marne, l'Aube, la Seine, grossies encore, à cette époque de l'année, par la fonte des neiges et les pluies ordinaires de cette saison. Au reste, il ne faut pas croire que Jeanne d'Arc approuvât toutes ces précautions; elle s'y soumettait, mais plutôt par déférence pour le zèle et le dévouement de ses compagnons que par aucune crainte.

A mesure que nos voyageurs avançaient, ils admiraient de plus en plus le courage calme, la conduite noble et toute chrétienne de la jeune héroïne. En l'entendant parler, en la voyant agir, tous les doutes qui avaient pu s'éveiller en eux sur la réalité de sa mission ne tardèrent pas à s'évanouir entièrement. Pendant les longues marches de la journée, ils s'entretenaient souvent avec elle; toujours prête à répondre aux questions qu'on lui adressait, elle le faisait avec bienveillance, d'une manière simple et ingénue, mais qui n'était dépourvue ni de grâce ni de noblesse. « Êtes-vous « bien sûre, lui demandèrent-ils un jour, de faire « ce que vous dites? — Ne craignez rien, répon-

« dit-elle, tout cela m'est commandé; car mes « frères de paradis me disent ce que j'ai à faire. » Elle leur dit que ces voix s'entretenaient souvent avec elle depuis qu'ils voyageaient ensemble. Elle ajouta : « Il y a déjà quatre à cinq ans que mes « frères de paradis et mon Seigneur (c'est-à-dire « Dieu) m'ont dit qu'il fallait que j'allasse à la « guerre pour recouvrer le royaume de France. » D'autres fois, pour les mieux encourager, elle leur disait : « Ne craignez rien; car, quand vous « serez parvenus en la ville de Chinon, le noble « Dauphin vous fera bon visage. » Pendant les premiers jours du voyage, quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient, voulant éprouver si l'assurance qu'elle montrait était réelle ou feinte, imaginèrent de s'écarter de la troupe et de revenir ensuite l'attaquer, en faisant semblant d'être Anglais ou Bourguignons; et comme ceux qui étaient auprès d'elle feignaient de vouloir prendre la fuite : « Ne fuyez pas, leur disait-elle avec calme; « en mon Dieu ils ne vous feront aucun mal! »

Sa conduite n'était pas moins remarquable que ses discours. Souvent elle avait témoigné le désir d'entendre la messe; tant qu'ils furent dans le pays occupé par l'ennemi, ils n'y consentirent que deux fois, parce qu'ils craignaient que cela ne les exposât à être reconnus. Jeanne se soumit sans murmurer à leur volonté. Sa première pen-

sée, en s'éveillant, était d'invoquer le Seigneur en faisant le signe de la croix : jamais ses compagnons ne virent en elle la moindre chose à blâmer; au contraire, elle se montra toujours à leurs yeux comme une sainte. De Metz et Poulengy, dont le témoignage subsiste, déclarent que dès lors ils ajoutèrent foi à ses paroles, qu'ils la regardaient réellement comme une envoyée du Ciel, et qu'en sa compagnie ils se sentaient enflammés de l'amour de Dieu dont elle était animée.

A Auxerre ils ne s'arrêtèrent que le temps qui fut nécessaire à Jeanne pour aller entendre la messe dans la principale église; ils partirent ensuite pour se rendre à Gien, où ils arrivèrent sans accident. C'était la première ville de la domination française que Jeanne eût rencontrée sur sa route. Dès lors, quoiqu'il lui restât presque autant d'espace à parcourir qu'elle en avait déjà traversé, elle allait voyager du moins dans des provinces restées françaises, et ses compagnons, plus que jamais remplis de confiance en elle, n'auraient plus recours à toutes ces précautions minutieuses qui avaient allongé et rendu si fatigante la route qu'elle venait de faire. Jeanne et ceux de sa suite ne craignirent plus de parler du but de leur voyage; le bruit s'en propagea rapidement, et bientôt il fut apporté jusqu'à Orléans, qui n'était pas tellement investi, qu'il n'y entrât de temps à

autre des personnes du parti du roi. Un jour, en effet, la nouvelle se répandit, sans qu'on sache par qui elle avait été apportée, « qu'une jeune bergerette (qu'on ne désignait déjà plus que sous le nom de *la pucelle*) avait passé à Gien, accompagnée de quelques gentilshommes des Marches de Lorraine, dont elle était originaire, laquelle avait annoncé qu'elle se rendait vers le noble Dauphin, qu'elle venait de la part et par ordre de Dieu faire lever le siége d'Orléans et conduire ensuite le roi à Reims pour y être sacré. » Cette nouvelle extraordinaire circula rapidement dans la ville, et fut comme une lueur d'espérance qui annonçait le jour de leur délivrance prochaine.

Jeanne d'Arc passa la Loire à Gien et continua sa route vers Chinon. Le voyage se fit sans accident. Arrivée à Fierbois, village de Touraine où se trouve une église dédiée à sainte Catherine célèbre par les pèlerinages dont elle était l'objet, Jeanne voulut s'y arrêter. Ne se trouvant plus qu'à vingt à vingt-quatre kilomètres de Chinon, elle pouvait se regarder comme arrivée au terme de son voyage, et elle résolut d'aller remercier l'une de ses protectrices célestes au pied d'un autel où elle était invoquée. Elle envoya de là au roi une lettre pour lui demander ses ordres, lui disant « qu'elle avait bien cheminé l'espace de cent cinquante lieues pour venir vers lui, à son secours,

et qu'elle savait beaucoup de choses qui lui seraient agréables. »

En attendant la réponse à sa lettre, Jeanne se livra avec d'autant plus d'ardeur à tous les actes de dévotion auxquels elle était accoutumée, qu'elle en avait été plus souvent privée pendant son voyage; elle entendit jusqu'à trois messes dans un jour.

La réponse du roi ne se fit pas attendre, et Jeanne arriva le même jour à Chinon avant midi. Elle se logea dans une hôtellerie, chez une bonne femme, près du château de Chinon.

Ainsi s'était accompli, en onze jours seulement, malgré les nombreux détours qu'on avait été obligé de faire, un voyage de six cents kilomètres, malgré les obstacles de toute nature, à travers un pays ennemi, à la fin de l'hiver, par des routes coupées de rivières profondes; ainsi s'annonçait une entreprise surnaturelle et miraculeuse par un fait qui lui-même pouvait être déjà regardé comme surnaturel et miraculeux.

CHAPITRE III

DEPUIS SON ARRIVÉE A CHINON JUSQU'A LA DÉCISION DU PARLEMENT DE POITIERS.

Situation de la France au moment de l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon. — Effet qu'elle produit. — Son portrait. — Obstacles qu'elle rencontre pour parler au roi. — Elle obtient une audience. — Première entrevue du roi et de Jeanne d'Arc. — Elle révèle au roi un secret connu de lui seul. — Quel était ce secret. — Jeanne d'Arc est envoyée à Poitiers. — Elle est soumise à l'examen des docteurs. — Prédictions de Jeanne. — Décision des examinateurs de Poitiers. — Le conseil du roi accepte le secours de Jeanne d'Arc.

Jamais, depuis son origine, la monarchie française ne s'était trouvée dans une situation aussi désespérée qu'à l'époque où Jeanne d'Arc arriva à Chinon. Il était temps qu'un secours envoyé du Ciel vînt relever l'espérance du roi et des sujets restés fidèles à sa cause; car aucune puissance humaine n'était capable de le faire triompher. Orléans, dernier boulevard de la monarchie, ne se défendait plus que faiblement, comme un guerrier près de succomber, qui ne porte que des coups incertains; et l'on pouvait prévoir l'instant prochain de sa chute. On n'avait aucun moyen de secourir cette ville héroïque, et elle ne pouvait par elle-même prolonger sa résistance. Charles VII n'avait plus de troupes ni d'argent pour en lever,

Enfin le désespoir était tel, que les sujets restés fidèles s'attendaient tous à prendre la fuite, et que le roi lui-même, comme nous le verrons bientôt, songeait à abandonner la France.

Dans des circonstances aussi critiques, on conçoit avec quelle faveur furent accueillies les promesses merveilleuses de Jeanne d'Arc. Elle inspira sur-le-champ d'autant plus de confiance, que d'anciennes prophéties et des prédictions récentes annonçaient « qu'une vierge viendrait secourir la France, qu'une femme (Isabelle de Bavière) avait perdue. » On cite aussi une prédiction de Merlin en quatre vers, contenant en substance « qu'une fille viendrait du Bois-Chesnu et chevaucherait sur le dos des architenants (*architenantium*) et contre eux. » On croyait que ce mot architenants désignait les Anglais, qui étaient renommés pour manier l'arc. Aussi, quand Jeanne fut arrivée auprès du roi, quelqu'un lui demanda s'il n'y avait pas dans son pays un bois appelé le *Bois-Chesnu;* elle répondit qu'il y en avait effectivement un de ce nom, à quelque distance de la maison de son père. Alors on lui expliqua le motif de cette question en lui parlant de la prophétie de Merlin ; mais elle y fit peu d'attention, et même, suivant sa déclaration, elle n'y croyait nullement.

Ajoutons à cela l'effet que dut produire l'apparition de cette jeune fille, à peine âgée de dix-huit

ans, que tous ses contemporains nons représentent comme étant douée d'une beauté remarquable. Voici le portrait qu'en trace M. Lebrun des Charmettes, d'après un tableau dont il garantit l'authenticité.

« Elle avait le front moyen, les yeux grands, fendus en amande ; les prunelles de cette couleur indécise entre le vert et le brun qui est particulière aux brunes-claires : le regard mélancolique et d'une douceur inexprimable; ses sourcils, finement dessinés, ne s'étendaient ni en arc parfait ni en ligne trop horizontale ; une légère inflexion se faisait sentir au milieu, et leur donnait un caractère infiniment touchant ; son nez était droit et bien fait, un peu mince et d'une juste longueur ; sa bouche était extrêmement petite, ses lèvres fines et vermeilles, le creux formé entre le menton et la lèvre inférieure était fortement marqué; le menton était fort petit, et peut-être un peu trop pointu. Elle avait, au reste, le tour du visage beau, le teint uni et d'une extrême blancheur. Ses cheveux, *d'un beau châtain*, et dont elle avait une grande quantité, étaient rejetés en arrière au-dessus de ses tempes, tombaient avec grâce autour d'un cou blanc et bien proportionné, et ne dépassaient pas ses épaules ; ils étaient à peu de chose près coupés à la manière des guerriers du temps. La candeur, l'innocence virginale, une pureté

angélique, quelque chose de rêveur et une teinte de tristesse formaient le caractère général de sa physionomie. »

Ceux qui l'ont connue ajoutent qu'elle avait la voix douce et la parole insinuante; qu'elle s'exprimait très-bien; qu'on remarquait en elle un si grand sens et tant de circonspection, qu'on eût dit qu'elle avait été élevée dans une cour bien réglée, où auraient régné la sagesse et la prudence.

Sa taille était élevée et fine; ses membres, quoique annonçant la force, offraient en même temps beaucoup de grâce et une proportion parfaite. Elle montait à cheval et portait une lance avec autant d'adresse et de grâce qu'aurait pu le faire le meilleur chevalier.

L'enthousiasme avec lequel Jeanne d'Arc était accueillie par la multitude n'était pas partagé par tous les conseillers du roi, ni par le roi lui-même, qui au premier abord n'avait pas voulu ajouter foi à ses promesses. A la nouvelle de son arrivée, il avait été vivement débattu au conseil si Charles pouvait *licitement* la recevoir, et si l'on pouvait regarder comme suffisante l'épreuve qui avait déterminé Beaudricourt à l'envoyer à Chinon. Enfin il fut décidé qu'elle serait d'abord interrogée et examinée par des évêques nommés par le roi. En conséquence, des prélats *conseillers et gens du roi*

vinrent trouver Jeanne, et lui firent un grand nombre de questions, auxquelles elle refusa de répondre, disant qu'elle ne voulait parler qu'au roi. Pressée, *au nom du roi*, de faire connaître l'objet de sa mission, elle répondit, comme elle l'avait déjà fait précédemment, qu'elle avait deux choses à accomplir de la part du Roi des cieux : la première, de faire lever le siége d'Orléans; la seconde, de conduire le monarque à Reims pour l'y faire sacrer et couronner.

Cette première conférence terminée, le conseil fut encore partagé. Charles décida que Jeanne serait examinée de nouveau, et qu'il enverrait dans son pays natal s'informer de sa vie, de son caractère et de ses mœurs. Seulement, en attendant, comme il était peu convenable de laisser cette jeune fille dans une hôtellerie, on lui assigna pour logement une tour du château de Coudray.

Remarquons en passant que ces conférences, ces examens n'avaient encore pour objet que de savoir si le roi devait ou non donner audience à Jeanne d'Arc. Certes, on n'accusera pas Charles VII d'avoir agi dans cette circonstance avec légèreté, et peut-être le lecteur partage-t-il l'impatience que tant de circonspection et de lenteur devait faire naître dans le cœur de notre héroïne et de ceux qui l'avaient amenée. Mais, loin de blâmer

le monarque, nous devons louer ici sa sagesse et sa prudence.

Les nouveaux examens qu'on fit subir à Jeanne d'Arc lui furent de plus en plus favorables; on ne trouva rien dans ses manières, dans son langage ni dans ses habitudes qui pût rendre suspectes ses mœurs ou sa sincérité. Quand toutes ces précautions eurent été prises, tous ces renseignements obtenus, ce qui employa deux à trois jours, il fut décidé que le roi donnerait audience.

Enfin, après trois jours d'attente, Jeanne d'Arc reçut l'ordre de se rendre au château. C'était l'après-dînée, à une heure déjà avancée. Cinquante torches éclairaient l'appartement; une foule de seigneurs richement vêtus, et plus de trois cents chevaliers de haute naissance étaient réunis dans la salle où Jeanne d'Arc fut introduite par le comte de Vendôme, chargé de cette fonction. Elle s'avança avec modestie, même avec timidité; mais bientôt, rassurée par ses voix, qui ne l'abandonnèrent pas dans ce moment solennel, elle reprit plus d'aisance, et porta ses regards sur le cercle nombreux et brillant qui l'entourait. Charles VII, qui savait que Jeanne ne l'avait jamais vu, avait imaginé de lui faire subir une épreuve au moment même de sa présentation. Vêtu plus simplement que la plupart des courtisans, il se tenait un peu à l'écart comme un simple gentilhomme qui n'au-

rait osé se mêler à la foule dorée des grands seigneurs dont la salle était remplie. Mais Jeanne, sans la moindre hésitation, s'avança vers lui, le salua humblement, et lui dit en s'agenouillant selon l'usage, et en embrassant ses genoux : « Dieu vous donne bonne vie, gentil roi ! — Je ne suis pas le roi, Jeanne, » répondit Charles VII; et, lui montrant un des seigneurs de sa suite, il ajouta : « Voici le roi. » Mais Jeanne, sans se déconcerter, lui répliqua : « En mon Dieu, gentil prince, c'est vous et non pas un autre. » Charles vit bien alors qu'il était inutile de dissimuler plus longtemps, et sans doute ébranlé par le succès de cette première épreuve, il se sentit plus disposé à l'entendre. « Très-noble seigneur Dauphin, reprit-elle avec « modestie, je viens et je suis envoyée de la part de « Dieu pour porter secours à vous et au royaume. « Je suis prête à aller faire la guerre aux An- « glais. » Le roi lui demanda son nom, et elle lui répondit en ces termes : « Gentil Dauphin, j'ai « nom Jeanne la Pucelle (1); et le Roi des cieux « vous fait savoir par moi que vous serez sacré et

(1) Il paraît que Jeanne avait adopté ce surnom, qui est synonyme de vierge, dès l'époque où, comme nous l'avons dit, elle avait consacré sa virginité à Dieu. Dans ce temps-là on nommait ainsi toutes les jeunes filles dont la vie était chaste et les mœurs pures; le nom de vierge n'était guère employé qu'en parlant de la Mère du Sauveur. En cessant d'être en usage, ce mot s'est conservé encore en parlant de Jeanne d'Arc, et on la désigne également par le nom de la Pucelle d'Orléans, ou même simplement par celui de la Pucelle.

« couronné en la ville de Reims, et serez lieute-
« nant du Roi des cieux, qui est roi de France. »
Le roi, prenant de plus en plus confiance en elle, et s'éloignant un peu du groupe qui les environnait, commença à lui parler à voix basse. Dès qu'ils s'étaient aperçus que Charles VII voulait s'entretenir en particulier avec la Pucelle, les courtisans s'étaient éloignés à une distance respectueuse, et, tout en causant entre eux, leurs regards ne cessaient de se porter avec une avide curiosité sur une scène si extraordinaire dont les interlocuteurs étaient un roi et une bergère, un roi menacé de perdre sa couronne, un roi sans crédit, sans ressources, et une bergère qui venait lui offrir avec assurance de raffermir cette couronne sur sa tête et de lui rendre toute sa puissance! Chacun attendait avec anxiété quelle serait l'issue de cette longue conversation; bientôt on put concevoir une idée du résultat; car à mesure que la Pucelle parlait, on voyait la satisfaction, l'espérance, la joie se peindre et briller sur la figure du prince.

Enfin l'entretien cessa, le roi se rapprocha des assistants; un silence profond régnait dans la salle, Charles le rompit par ce peu de mots : « J'ai
« désormais grande confiance en cette jeune fille;
« car elle vient de me dire des choses secrètes que
« nul ne savait ni ne pouvait savoir, Dieu seul

« excepté. » Ces paroles ne satisfaisaient qu'à demi l'impatiente curiosité des courtisans. Quel était ce secret si important, dont la révélation avait suffi pour inspirer au roi tant de confiance? Tout le monde se le demandait, et personne ne pouvait répondre. Le roi et Jeanne gardèrent à cet égard un profond silence; Jeanne mourut avec son secret et refusa jusqu'à son dernier soupir de faire connaître le *signe* par lequel elle s'était manifestée à Charles VII. Plus tard, quand celui-ci n'eut plus rien à craindre de ses ennemis, il paraît qu'il révéla ce mystère à quelque confident privilégié; c'est ainsi qu'on croit avoir découvert ce qui était resté dans l'incertitude jusqu'alors, et qui avait réduit tous les historiens depuis cette époque à des conjectures plus ou moins vraisemblables. Voici du moins ce que rapporte à ce sujet N. Sala, et qu'il déclare tenir de Guillaume Gouffier, seigneur de Boissy, qui avait été dans sa jeunesse un des favoris de Charles VII, et qui lui-même l'avait appris de ce roi.

Quand Charles VII s'était vu accablé par l'adversité, il y eut un instant où il désespéra de sa cause. Ne sachant à quoi attribuer ses malheurs, une pensée extraordinaire traversa son esprit : il s'imagina que si Dieu favorisait la cause du roi d'Angleterre plutôt que la sienne, c'est que peut-être ce prince étranger avait réellement plus de

droits que lui à la couronne de France, que peut-être (et cette supposition pouvait avoir malheureusement quelque vraisemblance quand on connaît la vie dissolue et les désordres d'Isabelle de Bavière) il n'était pas fils de l'infortuné Charles VI, et qu'alors il n'avait aucune prétention à élever à l'héritage de ce prince. Penétré de ces pensées, il entra un jour dans son oratoire particulier. Là, seul, n'ayant que Dieu pour témoin, il adressa du fond du cœur cette prière au souverain Maître des rois : « Seigneur, si je suis le véritable héritier de « la noble maison de France, et si ce royaume « doit légitimement m'appartenir, veuillez, je « vous en conjure, me le conserver et le défendre « contre les attaques de ses ennemis; dans le cas « contraire, je vous demande pour toute grâce « d'échapper à la mort ou à la captivité, et de « pouvoir me retirer en Espagne ou en Écosse, « où j'espère trouver un refuge. » Charles VII, comme on le pense bien, n'avait parlé à personne de cette prière; personne n'avait pu l'entendre prononcer, car il l'avait faite mentalement et sans articuler une seule parole, et c'est pourtant cette prière que Jeanne d'Arc lui rapporta dans le premier entretien qu'ils eurent ensemble; puis, se sentant tout à coup inspirée, elle avait ajouté ces mots : « Et moi je te dis de la part de Dieu que tu « es le véritable héritier du royaume de France

« et fils de roi. Et il m'envoie à toi pour te con-
« duire à Reims, afin que tu y sois couronné et
« sacré, si toutefois c'est ta volonté. »

On conçoit maintenant pourquoi Charles VII et Jeanne d'Arc mettaient l'un et l'autre tant d'importance à ne laisser connaître à personne *le secret qui avait été entre eux*. Le doute exprimé par ce prince dans la prière que nous venons de rapporter sur la légitimité de sa naissance, pouvait singulièrement lui nuire, et fournir contre lui des armes terribles à ses implacables ennemis.

On conçoit aussi qu'avec une preuve aussi irrécusable de la mission surnaturelle de Jeanne il ne dut plus rester de doute dans l'esprit du roi. Mais cela ne suffisait pas; il fallait inspirer la même confiance, non pas à la multitude (elle n'en avait pas besoin; car elle saisit avec avidité, et presque toujours sans discernement, tout ce qui s'offre avec quelque apparence de merveilleux), mais aux chefs de l'armée, qui ne verraient pas sans quelque jalousie une jeune paysanne revêtue d'une autorité au-dessus de la leur, et chargée de commander à de vieux guerriers; il fallait imposer silence à la malignité, à l'envie, à la méchanceté de ses ennemis, ou même de certains courtisans et de beaucoup de personnes, qui ne manqueraient pas de tourner en ridicule un roi de vingt-cinq à

vingt-six ans, qui prenait pour généralissime de ses armées une fille de dix-huit ans; enfin il fallait faire taire ou prévenir même l'opinion, qui ne manquerait pas de s'élever, après qu'il aurait été impossible de douter des merveilles opérées par la Pucelle, que son pouvoir ne venait pas du ciel, mais de l'enfer : ce que ne manquèrent pas de soutenir les Anglais. Pour prévenir toutes ces difficultés, il était nécessaire qu'une autorité grave, irrécusable et capable d'imposer à tous, délibérât avec maturité, et prononçât, après un examen rigoureux, si le roi pouvait, *convenablement* et *licitement*, accepter le secours que lui offrait la vierge de Domremy. Toutes ces considérations déterminèrent Charles VII à la soumettre à de nouveaux examens, à prendre l'avis des docteurs les plus celèbres, d'abord à Chinon, et enfin à la faire conduire à Poitiers, où le parlement français avait été transféré, et où se trouvait une université qui répandait dès lors un certain éclat et rivalisait avec celle de Paris, le roi voulant, par le concours de toutes ces lumières, provoquer une décision qui dans ces siècles de foi ne serait contredite par personne.

En attendant, il jugea à propos de confier Jeanne à la garde de Guillaume Bellier, lieutenant du gouverneur de Chinon, et de la placer sous la protection spéciale de sa femme, qui était une

personne respectable et renommée pour sa piété et ses bonnes mœurs.

Nous avons dit que la nouvelle de son passage à Gien et de la mission dont elle se disait chargée était parvenue à Orléans, et y avait causé une surprise mêlée d'espérance. Dunois, qui commandait dans cette ville avec le titre de lieutenant général du roi, voulant savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les récits qu'on en faisait, envoya au roi, pour s'en assurer, le seigneur de Villars, sénéchal de Beaucaire, et Jamet de Tillon, qui fut depuis bailli de Vermandois. Ces députés arrivèrent à Chinon presque en même temps que la Pucelle. Ils furent témoins des premières difficultés qu'elle éprouva pour être admise en présence du roi; ils assistèrent à l'audience de réception, et, satisfaits de tout ce qu'ils avaient vu, pleins de l'enthousiasme qu'inspirait la jeune prophétesse, ils retournèrent à Orléans. Dunois fit assembler tout le peuple d'Orléans, pour que Villars et Jamet de Tillon rendissent compte de leur mission en présence de cette nombreuse multitude. Ils prirent la parole, et racontèrent avec les circonstances les plus détaillées tout ce qui s'était passé et dont ils avaient été les témoins. Quand ils eurent cessé de parler, un murmure de félicitation et de joie circula dans la foule; les visages et les cœurs s'épanouirent à l'espérance,

et déjà la promesse de Jeanne commençait à s'accomplir; car cette espérance était un véritable secours pour les Orléanais, que depuis longtemps elle avait abandonnés.

On pense bien que la nouvelle d'un événement aussi singulier que l'apparition de cette jeune fille à la cour, accompagnée de circonstances si extraordinaires, ne tarda pas à se répandre au loin.

Jean, duc d'Alençon, en fut informé des premiers (1). Il s'empressa de se rendre à Chinon, fort curieux de voir la jeune inspirée. En entrant chez le roi, il la trouva s'entretenant avec lui des objets de sa mission. Dès qu'elle l'aperçut, elle demanda à Charles quel était ce seigneur : « C'est le duc d'Alençon, répondit-il. — Soyez le très-bienvenu, dit alors la Pucelle en s'adressant au duc; plus il y aura de princes du sang royal de France, et mieux sera. »

(1) Le duc d'Alençon Jean II, fils de Jean le Sage Ier, duc d'Alençon, descendait de Charles, comte d'Alençon, frère de Philippe V de Valois. Cette famille, d'un sang royal, eut une courte et singulière destinée. Son chef, le comte Charles, fut tué à la bataille de Crécy en commandant l'avant-garde, en 1346; son petit-fils, le duc Jean, dit le Sage, fut tué à Azincourt, comme son aïeul, en commandant l'avant-garde. Il avait abattu la couronne qui surmontait le casque de Henri V, et celui-ci l'étendit mort à ses pieds. Jean II, son fils, celui dont il est ici question, après avoir été, comme ses pères, un modèle de fidélité et de courage, fut condamné à mort comme traître. René, son fils, fut condamné à une prison perpétuelle; enfin Charles, son petit-fils, connétable de France, se conduisit si mal à la bataille de Pavie, où il commandait la gauche, qu'il en mourut de chagrin. En lui s'éteignit cette famille, qui ne compte que six générations.

Le lendemain de son arrivée à Chinon, le duc d'Alençon assista à une conférence qui eut lieu entre le roi et Jeanne d'Arc, en présence seulement de la Trémoille et de lui. Elle fit au monarque plusieurs demandes; entre autres elle lui dit « qu'il devait offrir son royaume au Roi des cieux, et qu'après cette donation le Roi des cieux lui ferait comme à ses prédécesseurs, et le remettrait en son premier état. » C'est le duc d'Alençon lui-même qui rend compte de cette conversation. Il ajoute qu'à l'issue du repas le roi alla se promener dans les prairies voisines de Chinon, que Jeanne y vint à cheval, et *courut la lance* avec tant d'adresse et de bonne grâce, que tout le monde en fut charmé. Après l'avoir longtemps contemplée dans cet exercice, le duc lui fit présent d'un beau cheval.

L'étonnement qu'excitait la Pucelle augmentait de jour en jour; on ne pouvait se lasser d'admirer sa conduite et ses discours. Une chose était surtout remarquable, c'est que, quand elle parlait de la mission dont Dieu l'avait chargée, son langage prenait de la noblesse, de l'élévation, et arrivait quelquefois jusqu'au sublime; parlait-elle de tout autre objet, elle ne s'exprimait plus que comme une simple paysanne ingénue, naïve et sans éducation.

Après qu'elle eut été interrogée à plusieurs

reprises par les évêques de Castres, de Poitiers. de Senlis, de Montpellier, et plusieurs autres docteurs en théologie, on la fit partir pour Poitiers.

Le roi voulut se rendre en personne dans cette ville, afin de connaître mieux et plus promptement le résultat des nouveaux examens qu'on se proposait de faire subir à cette jeune fille.

Arrivée à Poitiers, Jeanne fut logée chez maître Jean Rabateau, avocat du roi au parlement. On assembla aussitôt le conseil du roi, sous la présidence de Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France; on fit appeler à ce conseil dix à douze des professeurs et des docteurs les plus recommandables de l'université de Poitiers, de Paris, du chapitre et des communautés religieuses. Quand ils furent réunis, le président du conseil leur déclara qu'ils avaient été mandés de la part du roi pour recevoir la commission d'interroger Jeanne d'Arc, et leur enjoignit de rapporter au conseil leur opinion sur la doctrine et les promesses de cette fille, ainsi que sur la question de savoir si Charles pouvait ou non ajouter foi à ses paroles, et accepter *licitement* (*licité*) ses services. En conséquence, on leur ordonna de se rendre chez maître Jean Rabateau, dans la demeure duquel elle était logée, pour l'examiner le plus tôt possible.

Les docteurs s'empressèrent d'obéir. Arrivés

dans la maison qu'elle habitait, ils entrèrent dans la salle qu'elle occupait alors. Quand ils se furent placés, Jeanne d'Arc alla s'asseoir sur un banc à l'autre bout de la salle, et là attendit qu'on lui expliquât l'objet de cette visite. L'un d'eux lui fit part des ordres qu'ils avaient reçus du conseil au nom du roi, et la conférence commença aussitôt. Elle dura près de deux heures, et à toutes les questions qui lui étaient adressées la jeune fille répondait avec une justesse, une assurance et quelquefois une finesse qui étonnaient et confondaient les docteurs.

Elle fit dans cette circonstance aux assistants quatre prédictions, qui se sont toutes réalisées.

La première : « que les Anglais seraient détruits, qu'ils lèveraient le siége qu'ils avaient mis devant Orléans, et que cette ville serait délivrée desdits Anglais; toutefois elle les sommerait d'abord de se retirer. »

La seconde : « Que le roi serait sacré à Reims. »

La troisième : « Que la ville de Paris serait rendue à l'obéissance du roi. »

La quatrième : « Que le duc d'Orléans reviendrait d'Angleterre. »

De ces quatre prédictions, deux furent accomplies par elle-même; les deux autres s'effectuèrent après sa mort.

Pendant son séjour à Poitiers, on lui donna des

femmes qui veillaient sur elle avec le plus grand soin, et rendaient exactement compte aux commissaires de ses moindres actions et de ses paroles les plus indifférentes. Le résultat de ces investigations scrupuleuses et continues fut que Jeanne d'Arc se conduisait en *très-bonne chrétienne*, qu'elle vivait *catholiquement*, et ne demeurait jamais oisive.

Non-seulement les interrogatoires se renouvelèrent autant de fois que les commissaires le jugèrent à propos, mais il leur fut permis d'aller la visiter en particulier quand ils voudraient. Un officier du roi les accompagnait alors et les introduisait auprès de la jeune inspirée.

Jeanne, au reste, était bien contrariée de voir se multiplier inutilement ces interrogatoires, et de ce qu'on l'empêchait par là d'accomplir sa mission. Souvent elle répétait : « Il est temps d'agir, et non pas de parler. » Mais ces lenteurs obtenaient le résultat qu'avait espéré le roi ; car la conduite, le langage de l'héroïne, ses réponses pleines de prudence et dont les examinateurs étaient émerveillés, avaient rendu la jeune vierge de Domremy l'objet du respect et de l'admiration générale.

La décision des examinateurs de Poitiers fut enfin publiée. Elle portait en substance « qu'ils tenaient ladite Pucelle pour bonne chrétienne et

vraie catholique; qu'ils ne trouvaient en elle, ni en ses paroles, rien de mal ni de contraire à la foi : et attendu ses manières, sa simplicité, sa conversation, sa sainte vie et louable réputation, surtout ses réponses si prudentes, qu'elle leur semblaient inspirées; attendu aussi le péril imminent et le besoin d'être immédiatement secourue où se trouvait la ville d'Orléans, ainsi que la nécessité pressante où étaient le roi et le royaume, dont les habitants soumis à l'obéissance du monarque étaient réduits au désespoir et n'attendaient aucun secours que de Dieu, ils étaient d'avis que Charles pouvait accepter les services de cette jeune fille, et l'envoyer au secours d'Orléans. » On voit que cette décision était très-mesurée; mais plusieurs des docteurs ne s'en tinrent pas là, et ils déclarèrent hautement et publiquement qu'ils étaient persuadés que Jeanne était envoyée de Dieu.

Nous avons dit que le roi avait envoyé des personnes pour s'enquérir des mœurs et de la réputation de Jeanne dans son pays natal; on avait choisi pour cet objet des Frères mineurs, parce que, protégés par leur habit, il leur était facile, en agissant avec prudence, d'obtenir tous les renseignements désirés, sans attirer l'attention des partisans du monarque anglais. De retour de leur mission, ils rendirent au roi un compte exact de

leur voyage, qui fut très-avantageux à la jeune inspirée.

Après tant de précautions minutieuses, après l'avis de la commission de Poitiers, après les réponses des prélats consultés, après le rapport des commissaires envoyés dans le pays de Jeanne d'Arc, après avoir enfin employé tous les moyens que la prudence humaine pouvait indiquer pour s'assurer que la conduite de cette jeune fille avait toujours été pure, chaste et régulière, il fut arrêté en conseil que le roi doréuavant *s'aideroit d'elle au fait de ses guerres, attendu que pour ce faire lui étoit envoyée.* En conséquence, il fut résolu de la charger d'abord de secourir Orléans.

CHAPITRE IV

DEPUIS LA DÉCISION DU CONSEIL JUSQU'A L'ARRIVÉE DE JEANNE D'ARC DANS ORLÉANS.

Préparatifs pour faire entrer un convoi dans Orléans. — Charles VII donne à Jeanne le commandement de cette expédition. — *État de maison* monté pour elle par ordre du roi. — Épée trouvée à Sainte-Catherine de Fierbois. — Étendard de Jeanne d'Arc. — Prédiction qu'elle fait au roi avant son départ. — Départ de Tours. — Séjour à Blois. — Position de l'armée anglaise autour d'Orléans. — Lettre de Jeanne d'Arc au chef de guerre d'Orléans. — Départ de Blois. — Marche à travers la Sologne. — Arrivée de l'armée devant Orléans. — Entrevue de Dunois et de la Pucelle. — Le convoi est introduit dans Orléans.

Aussitôt que la décision dont nous venons de parler eut été prise dans le conseil, on se hâta de

retourner à Chinon. Trois semaines s'étaient écoulées, au grand regret de Jeanne, pendant ces diverses épreuves et depuis son arrivée à la cour; aussi son impatience était extrême. On voulut d'abord se borner à tâcher de faire entrer dans Orléans un convoi de munitions et de vivres, dont cette ville éprouvait le plus grand besoin; du succès de cette première entreprise devait dépendre la confiance que l'on mettrait par la suite dans les promesses de la Pucelle.

Le roi envoya le duc d'Alençon à Blois pour préparer ce convoi. Jeanne d'Arc pressait vivement le départ de l'expédition, et sollicitait avec instance la permission d'accompagner le duc d'Alençon. Cédant à son impatience, Charles lui permit seulement d'aller à Tours sous la conduite du chevalier d'Aulon, attendre que tout fût prêt, Quand il avait été question d'introduire ce convoi dans Orléans, quelqu'un avait dit à Jeanne : « Il me semble que ce sera chose fort difficile, « vu les bastilles (forts) qui sont devant, et que « les Anglais sont nombreux et puissants. — En « mon Dieu, répondit-elle à celui qui témoi- « gnait ces craintes, nous introduirons le convoi « dans Orléans à notre aise, et cependant aucun « Anglais ne sortira de ses retranchements et « ne fera même semblant de s'y opposer. » On conçoit, avec cette assurance du succès, qui du

reste fut pleinement justifiée par l'événement, combien Jeanne était contrariée de la lenteur des préparatifs. « Qu'on me donne seulement une « poignée de gens d'armes, disait-elle souvent, « et je réussirai aussi bien qu'avec une nom- « breuse armée. »

Charles VII s'occupa alors de lui monter une maison, ou, comme l'on disait alors, *un état*, c'est-à-dire de lui donner des gens pour sa garde et pour son service, et tout l'équipage d'un général d'armée. Jean d'Aulon, que le comte de Dunois appelait le plus probe des chevaliers de la cour, fut chargé plus spécialement d'être à la tête de sa maison et de veiller à la sûreté de sa personne, avec le titre d'écuyer. Louis de Contes, surnommé Imerguet, et un autre gentilhomme qui n'est connu que sous le nom de Raymond, furent désignés pour l'accompagner en qualité de pages. On attacha à son service deux hérauts d'armes, nommés, l'un Guienne, et l'autre Ambleville, un maître d'hôtel et deux valets.

Il manquait encore, pour compléter sa maison, un chapelain, un aumônier. Elle chargea son frère, Pierre d'Arc, qui l'avait accompagnée, de lui chercher un digne ecclésiastique pour remplir ces fonctions. Il ne fut pas embarrassé du choix : depuis son séjour en Touraine, ce jeune homme avait fait connaissance avec un vénérable

prêtre, nommé frère Jean Pasquerel, de l'ordre des Frères-Ermites de Saint-Augustin, alors lecteur du couvent de cet ordre, établi dans la ville de Tours. Édifié de sa piété, Pierre d'Arc l'engagea à accepter la charge d'aumônier de sa sœur. Après quelques difficultés, le bon Père, cédant aux instances du jeune d'Arc et de sa sœur, consentit à leur demande. Il entra aussitôt en fonction, et dès lors il ne quitta plus la jeune guerrière.

Le roi fit faire pour elle une armure complète et convenable à sa taille. Il voulut lui donner une épée; mais Jeanne d'Arc le remercia, en donnant pour prétexte de son refus que la révélation des voix célestes qui l'assistaient lui avaient appris qu'il y avait une épée, marquée de cinq croix, ensevelie derrière l'autel de l'église Sainte-Catherine-de-Fierbois, et qu'elle devait s'en armer. Cette épée avait, dit-on, appartenu jadis à un ancien chevalier; quelques personnes ont prétendu, je ne sais sur quel fondement, que c'était celle dont s'était servi Charles Martel à la bataille de Tours, où il défit les Sarrasins, et qu'il avait consacrée dans cette église après sa victoire. Si cette supposition est vraie, cette épée était destinée à sauver deux fois la France du joug de l'étranger. On accéda sans peine à la demande de Jeanne. Un armurier de Tours se rendit à Fierbois avec une lettre de la Pucelle

pour les prêtres de l'église de Sainte-Catherine. On s'empressa de faire des fouilles dans l'endroit désigné par la lettre de Jeanne, et l'on ne tarda pas à découvrir l'arme demandée. Les ecclésiastiques de Sainte-Catherine lui firent faire un fourreau de velours vermeil tout parsemé de fleurs de lis, et l'envoyèrent à la guerrière. Les habitants de Tours commandèrent une gaîne de drap d'or pour cette épée; mais Jeanne, toujours simple et modeste, préféra se servir d'un fourreau de cuir *bien fort* qu'elle fit faire exprès.

Elle voulut aussi avoir un étendard, et, toujours par l'avis de ses voix, elle désigna la manière dont il devait être peint. Il était d'une toile blanche appelée alors *boucassin*. Sur ce champ blanc, semé de fleurs de lis, était figuré le Sauveur des hommes assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans sa main; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration. L'un d'eux tenait une fleur de lis en ses mains sur laquelle Jésus-Christ semblait répandre ses bénédictions. Ces mots, *Jhesus Maria*, étaient écrits à côté. Les saintes ses protectrices lui avaient dit : « Prends cet étendard, de par le Roi du ciel, et porte-le hardiment. » Elle le portait elle-même, autant que cela lui était possible, pour éviter de se servir de son épée et ne pas répandre le sang humain.

Quand elle se trouvait engagée dans la mêlée, elle se contentait de repousser ses adversaires avec la lance de sa bannière, et de les écarter avec une petite hache qu'elle portait suspendue à son côté. Ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'elle tirait son épée, seulement pour se défendre, et jamais pour attaquer.

Avant de se séparer du roi, Jeanne lui fit une prédiction assez remarquable, et qui s'est exactement vérifiée. Elle annonça qu'elle serait blessée à la levée du siége d'Orléans, mais qu'elle ne cesserait pas d'agir pour cela; elle ajouta que sainte Catherine et sainte Marguerite lui avaient fait cette révélation le jour même où elle en fit part au roi (1).

Cependant le duc d'Alençon faisait les plus grands efforts pour accélérer les préparatifs du convoi qu'on voulait introduire dans Orléans. Aidé dans ses travaux par Ambroise de Lore, guerrier célèbre, et par un autre seigneur nommé Louis, il était parvenu à rassembler les fournitures demandées et le nombre d'hommes néces-

(1) Il existe un monument curieux qui prouve que cette prédiction n'a pas été faite après coup : c'est l'analyse d'une lettre adressée de Lyon, le 22 avril 1429, par le seigneur de Rostlaer, gentilhomme flamand, à quelques personnes du conseil de Brabant, et qui renferme la relation de la venue de la Pucelle auprès du roi de France. On y lit entre autres cette phrase : « Elle annonce qu'elle-même, dans un combat devant Orléans, sera blessée d'un trait, mais qu'elle n'en mourra pas. » Cette lettre est du 22 avril, et la Pucelle ne fut blessée que le 6 mai suivant.

saire pour escorter le convoi; mais on manquait d'argent pour solder les troupes et pour payer les vivres, qu'on refusait de livrer à crédit, vu le mauvais état des affaires du roi. Le duc d'Alençon retourna donc auprès de Charles, lui fit connaître que tout était prêt, et qu'il ne restait plus qu'à trouver l'argent. La chose n'était pas sans difficultés; on parvint cependant à s'en procurer, et les officiers de la maison du roi se rendirent à Blois pour payer les troupes et les vivres.

Jeanne d'Arc partit de Tours le 25 avril 1429 pour se rendre à Blois. Elle était accompagnée de l'archevêque de Reims, chancelier de France; du seigneur de Gaucourt, grand maître de l'hôtel du roi, et suivie de toute sa maison. Charles lui avait donné l'autorité d'un général d'armée, et il avait défendu à tous les autres chefs de rien entreprendre sans la consulter, ni de tenir aucun conseil pour délibérer sur les opérations de la guerre, sans y appeler la Pucelle.

Les maréchaux de Rays et de Saint-Sévère de Broussac, auxquels était confiée la conduite de l'expédition, arrivèrent bientôt à Blois. On y vit accourir aussi le brave Lahire, aussitôt que le bruit de cette expédition fut venu frapper ses oreilles.

Jeanne d'Arc séjourna à Blois deux à trois jours, parce qu'il fallait attendre que les vivres

qu'on y amenait dans des bateaux fussent arrivés. C'est dans cette ville qu'elle se revêtit pour la première fois de ses armes. Se voyant enfin sur le point de commencer sa glorieuse expédition si longtemps retardée, elle voulut pénétrer les esprits du véritable caractère de sa mission, en montrant aux soldats réunis à Blois, et qui paraissaient n'avoir pas beaucoup de confiance en elle, que c'était de Dieu seul qu'elle attendait conseil et assistance. En conséquence, elle engagea un certain nombre de prêtres à accompagner l'expédition. Elle fit faire une bannière distincte destinée à ce bataillon sacré. Deux fois par jour, le matin et le soir, Jeanne faisait rassembler par son aumônier les prêtres de la ville autour de cette bannière. Là ils chantaient en l'honneur de la Reine du ciel des antiennes et des hymnes, et, prosternée au milieu d'eux, Jeanne d'Arc mêlait à leurs chants de ferventes prières. Les soldats témoignèrent bientôt le désir d'assister à ces pieuses réunions, mais elle ne le permettait qu'à ceux qui s'étaient approchés du tribunal de la pénitence.

Sur ces entrefaites, le vaillant Florent d'Illiers, capitaine de Châteaudun, arriva à Blois avec un certain nombre de guerriers intrépides qu'il avait rassemblés d'après les ordres du roi. Comme il avait une connaissance parfaite de l'intérieur et des dehors de la ville d'Orléans, on lui déféra le

périlleux honneur de faire, avec sa petite troupe, la première tentative pour s'introduire dans la place et annoncer aux assiégés la nouvelle de la prochaine arrivée de la Pucelle.

Florent d'Illiers accepta avec joie cette dangereuse commission, et la remplit avec autant de bonheur que d'intrépidité. Le 28 avril, après midi, il entra dans Orléans accompagné de quatre cents combattants, et au milieu des transports de joie des habitants, qui voyaient dans ce premier secours un gage de leur délivrance prochaine.

Au reste, depuis que l'on commençait à compter sur l'appui de la Providence, la confiance semblait renaître de toutes parts. Quelques jours avant l'arrivée de Florent d'Illiers, plusieurs petites troupes de guerriers venant de divers côtés avaient pénétré dans la ville, et les Orléanais, en voyant ces braves ne pas craindre de s'enfermer dans leurs murailles, comprenaient que leur cause n'était pas désespérée.

Cependant les Anglais poussaient avec ardeur les travaux du siége. Ils avaient, peu de temps auparavant, achevé de fortifier l'église Saint-Jean-le-Blanc, située sur la rive gauche du fleuve, au-dessus des Tournelles. Ils avaient par là terminé la chaîne de forteresses et de redoutes qui, conformément au plan du comte de Salisbury, devait embrasser la ville entière. Pour l'intelli-

gence des événements qui vont suivre, nous allons tracer ici un tableau de l'état de siége, et fixer la situation des différents ouvrages des assiégeants, d'après M. Lebrun des Charmettes.

Noms des forts et des redoutes dont il est fait mention dans la chronique.

A L'OCCIDENT.

La bastille de Saint-Laurent-des-Orgerilz, commencée le 30 décembre 1428, au bord du fleuve, à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui l'église qui porte ce nom.

Le boulevard ou *redoute de la Croix-Boisée*, existant le 17 janvier suivant, situé entre la ville et la bastille de Saint-Laurent, à l'endroit où se trouve probablement aujourd'hui le carrefour formé par les rues Rose, Saint-Laurent, du Four-à-Chaux et de la Croix-de-Bois.

La bastille de Londres, à l'endroit appelé alors les *Douze-Pairs*.

La bastille ou *le boulevard du Colombier*, ainsi nommée apparemment parce qu'elle avait été élevée à l'endroit où était le *Colombier-Turpin*, qui a laissé son nom à une rue renfermée aujourd'hui dans l'enceinte de la ville.

Le boulevard de la Croix-Morin, situé vraisem-

blablement à l'endroit qu'on appelle encore aujourd'hui *la Croix,* presque au bout de la rue du Colombier.

AU NORD.

La bastille Aro ou *de Rouen*, probablement située vis-à-vis de l'ancienne porte Bannier.

La bastille de Paris, achevée le 15 avril, entre Saint-Pouair et Saint-Ladre, aujourd'hui Saint-Paterne et Saint-Lazare, sur l'ancien chemin de Paris, et vis-à-vis de la porte Parisis. Cette forteresse était, suivant l'expression du journal du siége, « moult belle et forte, et comprenait grant enceinte. »

A L'ORIENT.

La bastille de Saint-Loup ou *Saint-Laud,* construite le 10 mars, sur les débris de l'église Saint-Loup, aujourd'hui renfermée dans l'enceinte de la ville, au coin des rues des Juifs, des Noyers et Saint-Euverte, à peu de distance de l'évêché. Cette forteresse se trouvait ainsi à l'est-nord de l'ancienne porte Bourgogne, à portée de canon de la tour de la Fauconnerie, située à l'angle des remparts, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le carrefour formé par les rues Saint-Euverte, de Hurepoix, de l'Évêché et du Bourdon-Blanc.

AU SUD.

La bastille de Saint-Jean-le-Blanc, érigée le 20 avril sur la rive gauche du fleuve, à l'orient des Tournelles, et à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui l'église de ce nom.

La bastille des Tournelles, dont les Anglais s'étaient rendus maîtres le 24 novembre 1428, située sur l'ancien pont d'Orléans, près de la rive gauche de la Loire, à l'endroit où ce pont formait un coude et biaisait un peu à l'est. Cette forteresse était défendue par deux boulevards, l'un placé du côté de la ville, l'autre du côté de la campagne. Elle était regardée comme imprenable, tant à cause de sa situation, entourée d'eau, que pour la solidité et l'étendue de ses fortifications, environnées de fossés larges et profonds.

La bastille des Augustins, formée par les Anglais, du 17 au 20 octobre, et du vivant du comte de Salisbury, sur les débris de la maison des Augustins, à peu près à l'endroit où la maison de ce nom existe encore aujourd'hui, au sud et à demi-portée de canon du fort des Tournelles.

A l'ouest de ces deux bastilles, au bord de la rivière, et presque vis-à-vis de Saint-Laurent, les Anglais avaient construit, dans les premiers jours de janvier, un boulevard qui prit le nom

de *boulevard de Saint-Privé*, parce qu'il avait été élevé dans un champ dépendant de l'église Saint-Privé, situé encore plus à l'ouest.

Dans une petite île nommée *île Charlemagne*, qui a été depuis entraînée par les eaux, on avait formé un boulevard qui, avec celui de Saint-Privé, assurait en cet endroit le passage du fleuve.

Pour se rendre à couvert de l'une à l'autre de leurs bastilles, les assiégeants avaient creusé en plusieurs endroits des espèces de tranchées qui achevaient d'enfermer la ville et en rendaient l'accès fort difficile.

Outre ces forteresses et un certain nombre de redoutes ou *boulevards* placés entre elles, les généraux anglais, qui avaient divisé l'armée en deux parties, destinées à agir, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du fleuve, avaient formé trois camps ou parcs, où les troupes qui n'étaient pas placées dans les bastilles et les boulevards bivouaquaient sous des baraques construites avec de jeunes troncs d'arbres et couvertes de chaumes. L'un de ces parcs était établi près de la barrière des Augustins, le second près de celle de Saint-Laurent, et le troisième près de la bastille de Paris.

Le commandement du siége était partagé entre les chefs anglais à peu près de la manière suivante. Au nord, Suffolk avait sous ses ordres la

bastille de Saint-Laurent, le boulevard de la Croix-Boisée, et le boulevard de l'île Charlemagne; Polc et le seigneur de Scales s'étaient partagé les bastilles de Londres et de Rouen, dont dépendaient les boulevards du Colombier et de la Croix-Morin, et Talbot avait le commandement de la bastille de Paris. Ces chefs se réunissaient souvent dans la bastille de Saint-Laurent pour tenir conseil et être à portée de communiquer avec ceux qui commandaient de l'autre côté du fleuve. Thomas Guerrait était capitaine de la bastille de Saint-Loup. Glacidas, commandant en particulier la bastille des Tournelles, gouvernait toute la partie du siége au sud de la ville. Les sires de Moulin et de Pomus s'étaient partagé les Augustins et Saint-Jean-le-Blanc.

Cependant Jeanne d'Arc pressait de toût son pouvoir le départ de l'expédition préparée à Blois; mais, avant de rien entreprendre contre les Anglais, elle voulait les sommer d'abandonner le siége d'Orléans, selon l'ordre que lui en avaient donné ses saintes protectrices. En conséquence, elle chargea un de ses hérauts de porter aux chefs de guerre anglais rassemblés devant Orléans une lettre qui commence ainsi :

† JHESUS MARIA †

« Roy d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dictes régent du royaume de France; vous, Guillaume de la Poule (*Pole*), comte de Sulford (*Suffolk*), Jehan, sire de Talebot (*Talbot*), et vous Thomas, sire de Scales, qui vous dictes lieutenants dudict duc de Bedford : faictes raison au Roi du ciel; rendez à la Pucelle, qui est cy envoyée de par Dieu, le Roy du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France, etc. » Elle leur déclare que s'ils *veulent lui faire raison,* elle est prête à faire avec eux une paix honorable; mais elle y met une condition essentielle, c'est qu'ils abandonnent la France et se retirent dans leur pays, ajoutant qu'autrement ils seront contraints par la force, et qu'il n'en résultera pour eux que honte et dommage.

Les Anglais accueillirent cette sommation avec mépris et dédaignèrent d'y répondre. Peut-être ce mépris était-il plus affecté que réel; car les prédictions de la Pucelle, qui commençaient à circuler dans l'armée, ne laissaient pas de leur causer une certaine inquiétude.

Enfin, le mercredi 27 avril 1429, l'expédition

se trouva prête à partir de Blois. Jeanne d'Arc, les maréchaux de Saint-Sévère et de Rays, l'amiral de Culan, le seigneur de Gaucourt, grand maître de la maison du roi, Ambroise de Loré, Lahire et plusieurs autres chefs de guerre moins célèbres se dirigèrent sur Orléans. L'armée, forte de cinq à six mille hommes, les suivait, escortant des chars chargés de vivres et de munitions. Le duc d'Alençon eut la douleur de ne pouvoir se joindre à cette expédition; il avait engagé sa parole de ne pas porter les armes contre les Anglais qu'il n'eût achevé de payer sa rançon, et l'honneur enchaînait son courage.

Dès ce premier jour Jeanne éprouva de la part des généraux français une de ces contrariétés qui se renouvelèrent tant de fois dans la suite, et qui souvent nuisirent à l'accomplissement de ses desseins, ou en retardèrent l'exécution. Avant de partir de Blois, on avait agité dans le conseil la question de savoir par quelle route on marcherait sur Orléans. Jeanne d'Arc avait fortement insisté pour qu'on prît la route de la rive droite de la Loire, appelée route de Beauce, afin d'arriver à Orléans par le côté du siége où se trouvaient les plus grandes forces des assiégeants; mais ce projet avait paru d'une audace voisine de l'extravagance. Le comte de Dunois, avec qui l'on n'avait pas cessé de correspondre, le désapprouvait absolu-

ment ; on avait représenté à Jeanne tout ce qu'il avait de dangereux et de téméraire ; enfin, voyant qu'on ne pouvait la faire changer de résolution, fort embarrassés sur le parti qu'ils devaient prendre, car le roi avait prescrit d'obéir en tout à cette jeune fille, les généraux français imaginèrent de profiter de ce qu'elle ne connaissait point le pays, pour prendre, malgré elle, le chemin de la Sologne, c'est-à-dire de la rive gauche, en lui faisant croire jusqu'au dernier moment qu'on suivait la route qu'elle avait prescrite.

Jeanne, ne se doutant pas encore qu'on l'avait trompée, marchait pleine de confiance et d'ardeur à la tête de sa petite armée. Elle y avait établi le plus grand ordre possible, et avait exigé qu'on renvoyât toutes les femmes de mauvaise vie qui suivent ordinairement les soldats. Elle avait fait rassembler sous la bannière qu'elle leur avait destinée les prêtres qui devaient accompagner l'expédition, et d'après ses ordres ils marchaient à la tête de l'armée, en faisant retentir les airs de chants religieux. Souvent ils répétaient en chœur le *Veni Creator*, cette hymne sublime dans laquelle l'Église invoque les lumières de l'Esprit-Saint, et lui demande cet esprit de force qui nous soutient dans les dangers.

C'est au milieu de cet appareil religieux et guerrier que Jeanne s'avançait à travers les forêts

et les sables de la Sologne, pays triste et malsain, et qui contraste d'une manière frappante avec les riches contrées de la Beauce, les riantes vallées de la Loire, la Touraine, et les fertiles coteaux de l'Orléanais, dont il est voisin. Mais les paroles animées de la jeune héroïne, sa noble contenance, sa conduite exemplaire, commençaient à faire impression sur l'esprit des soldats, et leur faisaient oublier les fatigues d'une route longue et pénible. Elle exhortait souvent les guerriers à se confesser et à avoir confiance au Seigneur. La plupart se conformèrent à ses désirs. Elle-même reçut au milieu d'eux le sacrement de l'eucharistie.

Après deux jours de marche, après avoir passé deux fois la nuit au milieu de la campagne, on arriva le troisième jour, 29 avril, aux environs d'Orléans. C'est alors que la Pucelle s'aperçut avec surprise que la Loire était entre l'armée et la ville; et qu'ainsi on l'avait trompée en la conduisant du côté du fleuve opposé à celui qu'elle avait voulu suivre. Elle en témoigna son mécontentement aux chefs de guerre, qui rejetèrent tout ce qui s'était fait sur le comte de Dunois, prétendant qu'ils n'avaient agi que d'après ses ordres.

L'armée, après avoir traversé l'espace appelé *Val de Loire*, entre ce fleuve et le Loiret, parvint sur le rivage de la Loire, un peu au-dessus de la

bastille de Saint-Jean-le-Blanc. Cet endroit était le seul où auraient pu aborder les bateaux préparés à Orléans pour recevoir les vivres amenés par le convoi, mais le fort construit par les Anglais rendait cette opération impossible. Partout ailleurs la rivière était si basse, que des bateaux n'auraient pu approcher du rivage, et qu'il aurait fallu opérer leur chargement en transportant à bras tout ce qui devait être embarqué, et en faisant pour cela un long trajet sur la grève ou dans l'eau, et à la portée du canon de la bastille. On était si près de la forteresse, que les guerriers des deux partis pouvaient mutuellement distinguer leurs traits. Ajoutez à cela que les grands bateaux destinés à prendre les vivres à leur bord ne pouvaient remonter qu'à la voile jusqu'à l'endroit où se trouvait le convoi, et que le vent était contraire. Alors on reconnut, mais trop tard, que le conseil que Jeanne avait donné de marcher par la rive droite était préférable à celui que l'on avait suivi ; et ce qui fit voir plus tard à quel point on s'était exagéré les obstacles, c'est que lorsqu'on fut obligé d'y revenir, il n'en résulta pour l'armée aucun inconvénient. On eut plus d'une fois dans la suite l'occasion de se convaincre que la sagesse d'une jeune fille sans expérience l'emportait sur la prudence des capitaines les plus expérimentés.

Cependant les chefs qui avaient fait prendre au convoi le chemin de la Sologne se trouvaient dans le plus grand embarras et ne savaient à quoi se résoudre. Jeanne voulait qu'on s'emparât sur-le-champ de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, ce qui aurait rendu les Français maîtres d'un port et d'un passage commodes; mais on n'osa l'entreprendre.

Instruit de cet état de choses, Dunois, qu'on nommait également le Bâtard d'Orléans, traversa la Loire dans un petit bateau, pour venir se consulter avec les chefs. Comme il approchait : « Êtes-vous le Bâtard d'Orléans? lui demanda « Jeanne d'Arc. — Oui, reprit-il, et bien joyeux « de votre venue. — Est-ce vous, ajouta-t-elle, « qui avez conseillé de passer par la Sologne, et « non pas directement du côté où sont Talbot et « ses Anglais? — C'était, répliqua-t-il, le conseil « des plus sages capitaines, qui croyaient ce parti « le meilleur et le plus sûr. — Le conseil de Dieu « Notre-Seigneur, reprit Jeanne, est plus sûr et « meilleur que le vôtre. Vous avez cru me dé« cevoir, et vous vous êtes déçu vous-même; car « je vous amène le meilleur secours que reçut « jamais chevalier ou cité : c'est le secours du « Roi des cieux, donné, non pour l'amour de moi, « mais procédant de Dieu même, lequel, à la « prière de saint Louis et de saint Charlemagne,

« a eu pitié de la ville d'Orléans, et n'a pas voulu « que les Anglais eussent à la fois le corps du « duc d'Orléans et sa ville. »

Le conseil s'assembla aussitôt ; Dunois proposa de remonter les bords de la Loire jusqu'en face du château de Chécy, qui avait garnison française et qui n'était qu'à environ huit kilomètres. Là se trouvait un port commode, où les barques d'Orléans pourraient remonter et être facilement chargées ; mais le vent était toujours contraire, et la difficulté devenait encore plus grande; car il était impossible de faire parcourir le trajet aux bateaux, soit à la rame, soit, comme on le fait dans d'autres rivières, au moyen du halage. Ainsi à chaque instant on avait plus de raison de regretter de n'avoir pas suivi les avis de la Pucelle. Celle-ci, loin de triompher de la confusion et du chagrin des généraux, comme eût fait un esprit vulgaire, chercha à les encourager et à leur rendre l'espérance. Elle leur prédit que le vent ne tarderait pas à changer, et que le convoi entrerait librement dans la ville, malgré les Anglais. Le temps était orageux, la pluie tombait par torrents; tout à coup le vent, qui était très-fort, changea et devint favorable : tout semblait miracle dans ce qui se faisait sous sa conduite. L'eau du fleuve, à ce que disaient même plusieurs personnes, semblait croître et s'élever pour hâter le voyage des ba-

teaux. Aussitôt les voiles se tendent de tous côtés ; les mariniers lèvent l'ancre en poussant des cris de joie, et la petite flotte remonte rapidement le cours du fleuve. Forcée par la direction du chenal de passer devant le port de Saint-Loup, où les Anglais avaient un poste fortifié et de l'artillerie, elle n'en fut nullement inquiétée, et elle arriva au port vis-à-vis de Chécy, presque en même temps que le convoi et l'armée de la Pucelle. On s'occupa aussitôt de charger les barques, et cette opération se fit sans aucune difficulté. Ce premier succès détruisit tous les doutes qui pouvaient rester à Dunois, et, comme il le dit lui-même, il commença dès lors à avoir meilleure espérance qu'auparavant dans les promesses de Jeanne d'Arc.

Ainsi se trouvait heureusement accompli le premier essai qu'on avait voulu tenter pour s'assurer de la réalité des promesses de la Pucelle. Dunois la supplia de traverser la Loire et de se rendre aux vœux des habitants d'Orléans, qui l'attendaient avec la plus vive impatience. Elle y consentit à condition que l'armée l'accompagnerait, et qu'on attaquerait aussitôt les Anglais pour les forcer à lever le siége. Mais les chefs n'avaient point l'ordre de conduire leurs gens d'armes dans la ville; ils n'étaient venus que pour escorter le convoi, et devaient ensuite retourner à Blois, où l'on ras-

semblait des forces plus considérables. Jeanne était indignée de ce qu'elle appelait un défaut de confiance en Dieu, dans l'instant même où il venait de leur donner une marque si assurée de sa protection. Elle craignait d'ailleurs qu'on ne voulût la tromper encore, et que, sous prétexte d'aller chercher des renforts à Blois, les chefs ne se retirassent et n'abandonnassent l'entreprise. « Il me « ferait peine, disait-elle à Dunois, qui la pressait « toujours de partir avec lui, il me ferait peine de « laisser mes gens, qui sont bien confessés, de « bonne volonté, et avec qui je ne craindrais pas « toute la puissance des Anglais. » Enfin, vaincue par les instances de Dunois, et par les prières de quelques Orléanais qui l'avaient accompagné, cédant aux promesses solennelles que lui firent les capitaines de venir le plus tôt possible en grande force pour secourir la ville, elle consentit à entrer dans Orléans; mais, avant de quitter ses soldats, elle ordonna à son aumônier et aux prêtres de reprendre la même route avec l'armée pour la maintenir en sainte disposition, de la précéder toujours avec leur bannière déployée, comme ils avaient fait en venant, et de l'accompagner quand ils reviendraient à Orléans.

Jeanne d'Arc entra ensuite dans la barque de Dunois, tenant à la main son étendard; elle était suivie du brave Lahire, du chevalier d'Aulon, de

Louis de Contes et de plusieurs autres. Deux cents lances venaient après dans d'autres bateaux. Ils traversèrent la Loire et allèrent aborder au village de Chécy, situé vis-à-vis de l'endroit où l'armée s'était arrêtée.

Pendant qu'on embarquait les vivres à Chécy, la garnison d'Orléans avait pris les armes et attaquait avec vigueur le port et fort de Saint-Loup, à portée duquel le convoi devait encore passer au retour. Cette diversion produisit le meilleur effet, et les bateaux chargés arrivèrent à Orléans sans avoir été inquiétés.

CHAPITRE V

DEPUIS L'ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS JUSQU'A LA PRISE DE LA BASTILLE DE SAINT-LOUP.

Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. — Enthousiasme des habitants. — Discussion dans le conseil. — Mécontentement du sire de Gamache. — Nouvelle lettre de Jeanne d'Arc aux généraux anglais. — Violation du droit des gens. — Inquiétude des Anglais. — Jeanne visite les redoutes voisines des retranchements anglais. — Sa conduite pendant son séjour à Orléans. — Entrée des troupes françaises dans Orléans. — Attaque de la bastille de Saint-Loup. — Premiers exploits de Jeanne. — La bastille est emportée.

Vers six heures et demie du soir, le 29 avril 1429, quand il n'y eut plus aucune apparence de danger pour la petite flotte, Jeanne d'Arc et les chefs de guerre qui l'accompagnaient sortirent de

Chécy, et se dirigèrent par terre vers la porte orientale de la ville sans que les Anglais missent aucun obstacle à leur passage.

Jeanne d'Arc fit son entrée tout armée, montée sur un cheval blanc, ayant à sa gauche le comte de Dunois, et suivie de tous les vaillants seigneurs de sa suite et de la garnison. Devant elle marchait son étendard mystérieux. « Une foule immense accourut à sa rencontre, portant, dit la chronique, un grand nombre de torches, et faisant telle joie comme s'ils eussent vu un ange de Dieu ou Dieu lui-même descendu au milieu d'eux; tous se tenaient pour délivrés et arrivés à la fin de leurs maux et périls; ils se sentaient tous reconfortés et comme *désassiégés*, par la vertu divine qu'on leur avait dit être en cette simple Pucelle. » Femmes, enfants, vieillards, se pressaient autour d'elle; chacun voulait toucher ses vêtements ou même son cheval, qu'elle maniait d'une manière admirable. Pour elle, elle répondait doucement, en exhortant le peuple à honorer Dieu et à espérer d'être délivré par lui de la fureur des ennemis. Malgré la fatigue qu'elle devait éprouver, elle voulut avant tout aller à l'église rendre grâces à Dieu; la foule la suivit et fit retentir les voûtes du temple du *Te Deum* entonné par les prêtres. De là on la conduisit avec les mêmes honneurs à l'hôtel de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Or-

léans, un des plus notables bourgeois de la ville, dont la femme était renommée par sa vertu et sa piété. C'était là que son logement avait été préparé. Elle y fut accueillie avec les démonstrations de la joie la plus vive; elle se retira aussitôt dans l'appartement qui lui était destiné, pour se faire désarmer; car elle était à cheval depuis le matin, sans avoir bu ni mangé. On lui avait préparé un repas splendide; mais elle ne voulut pas l'accepter, et se contenta pour toute nourriture de quelques tranches de pain trempées dans de l'eau et du vin. Le chevalier d'Aulon, Pierre d'Arc, Jean de Metz, et Bertrand de Poulengy, qui ne l'avaient pas quittée, furent logés dans la même maison.

Le lendemain matin, Jeanne se rendit chez le comte de Dunois pour conférer avec lui sur ce qu'on avait à faire; elle voulait que, sans plus attendre, on profitât de la bonne volonté des Orléanais et de la garnison pour attaquer les Anglais. Lahire et le brave Florent d'Illiers étaient de cet avis; mais le plus grand nombre voulait qu'on n'entreprît rien avant l'arrivée de l'armée de Blois. La discussion s'anima peu à peu; Jeanne d'Arc, forte de l'autorité que le roi lui avait conférée et de l'inspiration qu'elle avait reçue du Ciel, ne voulait pas céder, rappelant aux chefs que leurs conseils timides avaient failli, la veille, avoir des résultats fâcheux. Le sire de Gamache,

irrité de ce ton de commandement et de l'ascendant que son enthousiasme et son génie commençaient à prendre dans le conseil, ploya sa bannière et la remit à Dunois. Celui-ci, qui voyait avec peine un débat dont les conséquences pouvaient être extrêmement dangereuses, fit les plus grands efforts pour rapprocher Jean de Gamache et la Pucelle, et, secondé par les autres capitaines, il parvint non sans peine à les apaiser. On décida enfin qu'on n'attaquerait point l'ennemi avant l'arrivée de l'armée, mais que le comte de Dunois et le sire d'Aulon se rendraient à Blois pour hâter le départ des troupes.

Jeanne d'Arc voulut profiter du délai qu'on apportait à l'attaque des bastilles pour renouveler la sommation qu'elle avait faite aux Anglais, et qui était restée sans résultat. Elle envoya ses hérauts d'armes, Ambleville et Guienne, à la bastille de Saint-Laurent, porter à Talbot et aux autres chefs anglais une lettre semblable à celle qu'elle leur avait adressée de Blois. Mais si la première fois ils avaient répondu à cette sommation par un mépris vrai ou affecté, cette fois ils se montrèrent fort irrités de l'audace de cette paysanne, de cette vachère, comme ils l'appelaient, et ils s'emportèrent en injures grossières contre elle, menaçant de la brûler s'ils la tenaient. Leur colère était telle, qu'ils retinrent un des hérauts,

Guienne, et voulaient le faire brûler comme hérétique. Ils préparèrent même le bûcher pour cette exécution ; cependant ils jugèrent à propos d'en écrire auparavant à l'université de Paris pour la consulter.

Si cette irritation des chefs annonçait le trouble dont ils étaient agités, on pense bien que les simples soldats avaient l'esprit encore plus ému de tout ce qui se passait. Après sept mois de siége, ils voyaient leurs ennemis approvisionnés de vivres et remplis d'espérance ; ils étaient frappés en même temps des récits merveilleux dont Jeanne était le sujet. Aussi il était facile de remarquer que l'ennui et l'abattement gagnaient tous les assiégeants.

Les Anglais avaient renvoyé Ambleville à la Pucelle pour lui faire connaître le sort qu'ils réservaient à son compagnon. « Que dit Talbot? lui « demanda-t-elle aussitôt qu'elle l'aperçut. — Ils « disent de vous tous les maux possibles, et que « s'ils vous tenaient ils vous feraient brûler. — « Retourne auprès d'eux, reprit la Pucelle, et ne « fais aucun doute que tu ramèneras ton compa- « gnon. » Et comme Ambleville paraissait avoir peur : « En mon Dieu, ne crains rien, ajouta-t-elle; « ils ne feront aucun mal ni à toi ni à Guienne. « Tu diras à Talbot qu'il s'arme, et je m'armerai « aussi ; qu'il se trouve devant la ville : s'il me

« peut prendre, qu'il me fasse brûler; si je le dé-
« confis, qu'il lève le siége, et que les Anglais s'en
« aillent dans leur pays. » Tout cela ne rassurait pas Ambleville; mais Dunois le chargea de dire à Talbot et aux autres chefs que les prisonniers anglais et les hérauts envoyés pour traiter les rançons répondaient de ce qui serait fait aux hérauts de la Pucelle. De la sorte Talbot renvoya Guienne, mais il ne jugea pas à propos d'accepter le défi de Jeanne.

Les Orléanais avaient construit sur le pont une redoute appelée boulevard de la Belle-Croix, vis-à-vis du boulevard que les Anglais avaient élevé de ce côté des Tournelles. Les deux redoutes étaient si proches, qu'on pouvait, en élevant la voix, se faire entendre de l'une à l'autre. Jeanne voulut profiter de cette circonstance pour répéter de vive voix aux ennemis les avertissements de sa lettre. A sa vue, les Anglais, attirés par la curiosité, accoururent en foule sur leurs fortifications. Glacidas (sir Guillaume Gladesdale), qui commandait en ce lieu, et ceux qui l'accompagnaient, ne répondirent à Jeanne que par les plus vilaines injures, la renvoyant à garder ses vaches. Un chef appelé le bâtard de Grasville se fit surtout remarquer par son acharnement. « Penses-tu, lui disait-il,
« que des chevaliers veuillent fuir devant une femme? » Puis, s'emportant contre les Français

qui accompagnaient la Pucelle, il les traitait d'infâmes et de mécréants, qui ne rougissaient pas d'obéir à une femme perdue et débauchée. Jeanne d'Arc ne put contenir son indignation : « Vous mentez, s'écria-t-elle, et malgré vous « bientôt vous partirez d'ici, une grande part de « vos gens seront tués ; mais vous, vous ne le ver- « rez pas. » Elle s'éloigna rapidement à ces mots, et rentra dans la ville.

Le lendemain 1er mai, Dunois, d'Aulon, et les autres capitaines qui devaient aller à Blois hâter la venue de l'armée, se mirent en route, escortés à leur sortie de la ville par Jeanne d'Arc et Lahire, avec une partie de la garnison. La Pucelle se plaça entre la ville et le parc établi par les Anglais près de Saint-Laurent, afin de les tenir en échec et de donner à Dunois et à ses compagnons le temps de passer entre la bastille de Saint-Laurent et celle de Londres. Les Anglais la laissèrent passer, sans oser sortir de leurs retranchements. Telle était l'impression de terreur que produisait sur eux l'apparition de cette jeune fille qu'ils affectaient de mépriser, que ces mêmes guerriers qui naguère, au nombre de deux cents hommes seulement, repoussaient mille Français, n'osaient presque plus sortir de leurs parcs et de leurs bastilles ; quatre à cinq cents hommes du parti du roi suffisaient maintenant pour combattre *contre*

toute la puissance des Anglais et les chasser jusque dans leurs *refuges.*

Jeanne d'Arc ne se retira que quand on eut entièrement perdu de vue Dunois et ceux qui l'accompagnaient, et qu'il n'y eut plus rien à craindre pour eux. Avant de rentrer dans Orléans, elle crut devoir profiter du voisinage où elle se trouvait de la bastille de la Croix-Morin pour s'en approcher et renouveler de vive voix aux Anglais la sommation qu'elle avait faite à ceux des Tournelles. Ses paroles furent accueillies par les mêmes injures; mais, plus maîtresse d'elle-même que la veille, elle se contenta de les regarder en pitié et de se retirer sans leur répondre.

Rentrée dans Orléans, elle fut obligée de parcourir la ville pour contenter le peuple, qui ne pouvait se lasser de la voir, et qui aurait presque forcé la porte de son logis, si elle n'eût pas satisfait à ce vœu des habitants. La vie exemplaire de cette jeune fille, les récits qu'en faisaient ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, ajoutaient de plus en plus à l'enthousiasme. La simplicité de son lagage, la pudeur de ses manières, la chasteté de sa conduite, sa piété humble et profonde, excitaient l'admiration et lui gagnaient tous les cœurs. Elle ne cessait de répéter que Dieu secourrait la ville d'Orléans et mettrait ses ennemis en fuite. Assidue à l'église, au moment où le prêtre élevait

l'hostie consacrée, des torrents de larmes s'échappaient de ses yeux. Non-seulement elle se confessait et communiait souvent, mais elle exhortait continuellement les guerriers à imiter son exemple, et elle réussit à en persuader plusieurs. De ce nombre furent Lahire et quelques autres qui jusqu'alors avaient mené une vie dissolue; elle parvint même à les corriger de leur habitude de jurer et de blasphémer, du moins en sa présence.

Le lundi 2 mai, Jeanne d'Arc fit une reconnaissance de toute la ligne formée par les bastilles et les redoutes à l'occident, au nord et à l'orient de la place. Le peuple la suivait en foule pendant cette excursion, et ni Talbot, ni Suffolk, ni Scales, n'osèrent sortir de leurs retranchements et tomber sur la multitude désarmée qui accompagnait la Pucelle. Après qu'elle eut vu et regardé à loisir les fortifications des Anglais, elle s'en retourna à l'église Sainte-Croix d'Orléans, où elle entendit les vêpres.

Les inquiétudes manifestées par la Pucelle lorsqu'il avait fallu se séparer de son armée n'avaient pas été sans fondement, et Dunois était arrivé à Blois fort à propos; car les conseillers et surtout le chancelier de France, Regnault de Chartres, archevêque de Reims, délibéraient tout de nouveau et étaient encore indécis pour savoir si l'on

ferait une autre entreprise sur Orléans. Mais Dunois et ceux qui l'avaient accompagné parlèrent avec tant de force, qu'ils obtinrent du conseil que l'armée serait de nouveau envoyée à Orléans, et qu'elle suivrait cette fois le chemin de la Beauce.

En conséquence, l'armée repartit de Blois le 3 mai, et, remontant la rive droite du fleuve, s'arrêta à l'entrée de la nuit à mi-chemin d'Orléans. Le lendemain elle se remit en marche et s'avança rapidement vers la ville.

On commençait à s'inquiéter à Orléans de ne recevoir aucune nouvelle de l'armée auxiliaire qu'on attendait. La Pucelle ne partageait point ces alarmes, et assurait que l'armée était en marche et ne tarderait pas à paraître. Bientôt, en effet, on annonça qu'elle s'avançait du côté de l'occident, et se dirigeait vers la ville par le chemin qui passait entre les bastilles de Londres et de Saint-Laurent. A cette nouvelle, la Pucelle monta à cheval et sortit de la ville avec Lahire, Florent d'Illiers et d'autres chevaliers; sa troupe se montait en tout à cinq cents combattants; elle s'en alla ainsi au-devant du Bâtard d'Orléans, du maréchal de Raiz, du maréchal de Boussac, du baron de Coulonces, et de plusieurs autres chevaliers et écuyers qui marchaient en tête de l'armée. Les uns et les autres passèrent entre les bastilles des Anglais, qui, armés et prêts à combattre, re-

gardaient du haut de leurs fortifications l'armée française s'avancer lentement, précédée des prêtres de Blois et du chapelain de la Pucelle. Ils distinguaient les traits des chefs, ils entendaient les chants des prêtres, et, malgré l'appât d'un riche butin, malgré la grande quantité de chariots qui ralentissaient et embarrassaient la marche des troupes françaises, bien moins nombreuses que les Anglais, ceux-ci restèrent immobiles. « Une stupeur invincible, dit un de leurs historiens, un silence de mort régnait parmi ces mêmes troupes naguère encore si exaltées par la victoire et si audacieuses dans les combats (1); on eût dit qu'une puissance surhumaine les enchaînait dans leurs retranchements. L'armée entra donc dans la ville sans avoir rencontré aucun obstacle, et elle fut reçue par les acclamations d'un peuple livré à tous les transports de l'enthousiasme et de l'espérance. Jeanne d'Arc annonça aux Orléanais que dans cinq jours il ne resterait pas un Anglais devant leurs murs.

« Le comte de Suffolk, dit le même historien que nous avons cité, se trouvait dans une situation fort extraordinaire et de nature à confondre l'homme le plus habile et le plus courageux. Il voyait ses troupes effrayées et fortement frappées

(1) Hume's History of England.

de l'idée qu'une influence divine accompagnait la Pucelle. Au lieu d'appeler à son secours, pour bannir ces vaines terreurs, l'agitation et le mouvement de la guerre, il crut devoir attendre que ses soldats fussent revenus de leur premier effroi, et il donna par là à ces dangereuses préventions le temps de se graver plus profondément dans leurs esprits. Les préceptes militaires, bons à suivre dans les cas ordinaires, le trompèrent dans des circonstances qui sortaient des règles communes. Les Anglais sentirent leur courage dompté et abattu, et en inférèrent que la vengeance divine pesait sur eux. Les Français tirèrent la même conséquence d'une inaction si nouvelle et si inattendue. Tout changea à la fois dans l'opinion des hommes, véritable arbitre des événements : et l'audace, résultat naturel d'une longue suite de succès, passa subitement des vainqueurs aux vaincus. »

Dans l'après-dînée de ce jour, Dunois vint visiter Jeanne, et lui dit qu'il avait appris en route que Falstof, celui qui avait gagné la journée des Harengs, allait venir pour conduire aux ennemis du renfort et des vivres. Elle fut toute réjouie de cette nouvelle. « Bâtard, bâtard, s'écria-t-elle,
« au nom de Dieu, je te recommande, sitôt que
« tu sauras la venue de ce Fastolf, de me le dire,
« car, s'il passe sans que je le sache, je te promets

« que je te ferai couper la tête. » Dunois l'assura positivement qu'elle le saurait.

Après le départ du prince, Jeanne, cédant à la fatigue qu'elle avait éprouvée pendant cette journée, se jeta sur son lit pour dormir quelques instants. Le sire d'Aulon, son écuyer, avait voulu aussi prendre quelque repos. Tout à coup elle se lève et court éveiller d'Aulon, qui commençait à s'endormir : « Mon conseil m'a dit, s'écria-t-elle, « d'aller contre les Anglais ; mais je ne sais si « c'est contre leurs bastilles, ou contre ce Fastolf, « qui les doit avitailler en ce moment. » Frère Jean Paquerel et plusieurs autres prêtres entrèrent dans la chambre. « Mon Dieu, dit-elle en « les voyant, le sang de nos gens coule par terre ! « Pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée plus tôt? « Ah ! c'est mal fait... Nos gens ont bien de la « besogne devant une bastille, et il y en a de « blessés. Mes armes ! mes armes !... mon che- « val !.. » D'Aulon se hâtait de lui présenter son armure; mais, entraînée par son impatience, elle descendit précipitamment l'escalier, pour appeler Louis de Contes, son page ; elle le trouva sur la porte s'amusant à causer avec la maîtresse de la maison, car tout était tranquille en ce moment dans ce quartier, et l'on ignorait ce qui se passait au dehors de la ville. « Ah! méchant gar- « çon, lui dit-elle vivement, qui ne m'êtes point

« venu dire que le sang de France est répandu ! « Allons vite, mon cheval ! » Elle remonta dans sa chambre avec la même vivacité, et d'Aulon acheva de l'armer. Pendant ce temps-là, un grand bruit se fit entendre dans la rue : on criait que les ennemis portaient en cet instant un grand dommage aux Français. Laissant là son écuyer, qui n'était pas encore armé, elle redescendit rapidement et trouva son cheval ; elle s'aperçut que dans sa précipitation elle avait oublié son étendard ; elle envoya le page le chercher, et, dans son impatience, elle lui cria de le lui tendre par la fenêtre. Aussitôt qu'elle l'eut en main, elle lança son coursier avec une telle rapidité, que le feu jaillissait du pavé sous ses pas. Elle se dirigea vers la porte Bourgogne, « aussi droict, dit la chronique, comme si elle eust bien sceu le chemin auparavant ; et toutefois oncques n'y avoit-elle entré. » D'Aulon et son page la suivirent de près, et la rejoignirent auprès de la porte Bourgogne, où l'embarras occasionné par les Français qui rentraient en tumulte dans la ville l'avait un moment arrêtée.

Le combat qui se livrait en ce moment avait été engagé par quelques hommes d'armes qui, sans consulter les chefs, avaient, comme c'était assez la coutume parmi ces guerriers peu disciplinés, fait une sortie et poussé jusqu'à la bastille de

Saint-Loup, la plus forte qu'eussent les Anglais du côté du levant. L'assaut avait été *fier et merveilleux;* le boulevard ou redoute avancée qui couvrait la bastille avait été emporté; mais les assaillants, en trop petit nombre, avaient bientôt été obligés de prendre la fuite. On rapportait un grand nombre de blessés au moment où Jeanne d'Arc arriva à la porte Bourgogne. En les voyant elle s'écria : « Hélas! je n'ai jamais vu le sang « d'un Français sans que mes cheveux se dressent « sur ma tête! » Plus irritée cependant que découragée par ce spectacle, elle poussa son cheval en avant, et sortit de la ville avec d'Aulon, Dunois, et plusieurs autres chefs qui venaient d'arriver; s'avançant rapidement à travers les fuyards, elle marcha droit vers la bastille, tenant son étendard déployé. A sa vue, les Français poussèrent des cris de joie et retournèrent à l'assaut. Le commandant de la bastille, nommé sir Thomas Guerrard, se trouvait absent. Néanmoins la bastille fut vaillamment défendue pendant trois heures, durant lesquelles Jeanne d'Arc montra autant de présence d'esprit, d'habileté et de courage que si elle eût fait la guerre toute sa vie. Talbot et les autres chefs anglais voulurent secourir la bastille assiégée; mais les Français furent avertis de ce mouvement par la cloche du beffroi; aussitôt le maréchal de Boussac, le sire

de Grasville, le baron de Coulonces, et plusieurs autres chevaliers, écuyers, et un grand nombre de gens de guerre et de bourgeois de la ville, vinrent se ranger en bataille entre la bastille assiégée et les autres bastilles anglaises, attendant de pied ferme les ennemis. Ceux-ci, voyant la bonne contenance des Français, renoncèrent à leur entreprise, et abandonnèrent leurs compagnons à leur sort. Talbot lui-même, qui les avait appelés au combat, remarquant que la jeune guerrière dirigeait ses pas de ce côté, n'osa pas paraître en pleine campagne contre un ennemi si formidable, et il rentra plein de tristesse et de courroux dans ses quartiers.

Bientôt après la bastille de Saint-Loup fut emportée. Presque tous les Anglais qui la défendaient périrent. Quarante seulement furent faits prisonniers. Quelques-uns qui s'étaient réfugiés dans l'église Saint-Loup se revêtirent d'habillements sacerdotaux qu'on y avait laissés par hasard, et à la faveur de ce déguisement ils parvinrent jusqu'auprès de la Pucelle, qui les sauva de la fureur des soldats. Jeanne, en parcourant le champ de bataille et en considérant le grand nombre d'Anglais qui couvraient la terre de leurs cadavres, fut saisie d'une vive douleur de voir tant de gens morts sans confession. Elle voulut se confesser elle-même sur-le-champ à son chapelain,

parce qu'elle n'avait pas eu le temps de le faire avant le combat. Les Français rasèrent la forteresse, et réduisirent en cendre tout ce qui pouvait être consumé par les flammes. Cela fait, la Pucelle, les chefs de guerre et leur suite rentrèrent dans Orléans. Leur premier soin fut de rendre des actions de grâces à Dieu pour un si brillant succès. On fit des prières dans toutes les églises, et le son de toutes les cloches de la ville, mêlé aux accents de la joie des habitants, retentissait jusqu'au camp des Anglais, et achevait d'y répandre la tristesse et le découragement.

Cette journée était bien grande pour la gloire de la Pucelle; le courage qu'elle avait déployé, les dangers qu'elle avait bravés avec un sang-froid qui eût fait honneur aux meilleurs chevaliers, excitaient au plus haut degré l'admiration universelle; mais ce qui frappait surtout les esprits, c'était la manière miraculeuse dont elle avait été éveillée par ses voix au moment du combat, et comment elle avait trouvé seule et sans guide le chemin de la porte Bourgogne. On ajoutait qu'aussitôt après sa venue pas un Français n'avait reçu de blessures. De tels discours, qui bientôt se répandirent chez les Anglais, les remplissaient d'effroi, si bien que leurs capitaines ne savaient que faire ni que résoudre.

Le lendemain, jeudi 5 mai, jour de l'Ascension,

on ne voulut point combattre, à cause de la sainteté de la fête. Le matin, Jeanne d'Arc se confessa, reçut la sainte Eucharistie, et consacra une grande partie de cette journée à des actes de piété.

CHAPITRE VI

DEPUIS LA PRISE DE LA BASTILLE DE SAINT-LOUP JUSQU'A LA LEVÉE DU SIÉGE D'ORLÉANS.

Délibération du grand conseil. — Prise de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc. — Prise du boulevard des Augustins. — Les Français attaquent le fort des Tournelles. — Les généraux veulent suspendre cette attaque. — Jeanne sort de la ville malgré eux. — Assaut des Tournelles. — Jeanne est blessée. — Retraite des Français. — Jeanne remonte à cheval. — Les Tournelles sont prises d'assaut. — Défaite des Anglais. — Jeanne d'Arc entre en triomphe dans la ville. — Les Anglais lèvent le siége d'Orléans.

Cependant le grand conseil s'était assemblé chez le chancelier d'Orléans pour arrêter ce qu'on entreprendrait le jour suivant. La Pucelle n'était pas à ce conseil, probablement parce qu'elle avait demandé elle-même à ne pas y assister, pour s'occuper davantage de ses devoirs de religion, ayant seulement témoigné le désir de connaître le résultat de la délibération. Il fut décidé qu'on attaquerait, mais seulement par feinte, les fortes bastilles de la rive droite; qu'ensuite, au moment où les Anglais seraient occupés de ce côté, on irait assaillir les bastilles de la rive gauche, et l'on

tâcherait de s'en emparer, ce qui rendrait libre la route de la Sologne et établirait une communication facile avec les pays de l'obéissance du roi. Jeanne fut ensuite appelée; on avait résolu de lui cacher la seconde partie de la délibération, qui devait être tenue secrète. Quand elle fut entrée dans le conseil, on lui dit qu'il avait été arrêté qu'on irait contre les grandes bastilles, au couchant de la ville : c'était ce qu'elle-même avait demandé auparavant; mais elle vit bien qu'on lui cachait quelque chose. « Dites ce que vous avez « conclu, répondit-elle avec courroux; je saurai « garder ce secret et de plus grands. » Alors le bâtard tâcha de l'apaiser en lui disant qu'on lui avait bien déclaré la vérité, mais que si les Anglais dégarnissaient la rive gauche, on passerait la rivière pour attaquer de ce côté. Jeanne d'Arc fut contente de ce projet : « Cette conclusion, dit-« elle, me paraît bonne, pourvu toutefois qu'elle « soit ainsi exécutée. » — « Et toutefois, ajoute J. Chartier, qui raconte ce fait, d'icelle conclusion ne fut rien fait ni exécuté. » En sortant du conseil, la jeune guerrière fit proclamer une ordonnance par laquelle il était dit qu'aucun ne fût si hardi, le lendemain, de sortir de la ville et d'aller à l'attaque des bastilles, s'il n'avait d'abord été à confesse. »

Jeanne voulut consacrer la fin de cette journée

par une démarche pacifique. Elle alla près des boulevards anglais, attacha à une flèche une troisième copie de sa lettre, et la fit lancer par un archer en criant : « Lisez, voici des nouvelles ! » Elle avait fait ajouter au bas de sa lettre les paroles suivantes : « C'est pour la troisième et dernière fois que je vous écris, et ne vous écrirai plus désormais. Signé JHS MARIA. *Jeanne la Pucelle.* » On vit les Anglais ramasser cette lettre, la lire et se la montrer les uns aux autres. Ce fut pour eux une occasion de lui adresser, de toutes leurs voix, des injures si cruelles et si offensantes, qu'elle ne put s'empêcher de pleurer et de prendre *le Roi des cieux* à témoin de son innocence. Bientôt après elle ajouta qu'elle se sentait consolée, car elle venait d'avoir des nouvelles de son Seigneur.

Dans la soirée, on fit tous les préparatifs nécessaires, et le lendemain de grand matin on vint annoncer à la Pucelle que tout était disposé. Pour mieux assurer l'exécution du projet arrêté la veille on avait résolu, avant d'attaquer les grandes bastilles du nord et du couchant, de s'assurer un point de débarquement sur la rive gauche du fleuve, afin de pouvoir opérer sans difficulté et avec promptitude le mouvement qui devait reporter l'attaque de ce côté, quand le moment en serait venu. On devait donc commencer la journée par s'emparer de la bastille de Saint-Jean-le-

Blanc, auprès de laquelle, comme nous l'avons dit, se trouvait un endroit commode pour embarquer ou débarquer. Une fois maîtres du passage de la Loire, les Français assuraient leurs communication avec le Berri par la Sologne, et pouvaient à volonté porter leurs forces tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, tenir sans cesse les Anglais en alarme, les empêcher de se réunir, et les battre successivement.

Le 6 mai, de grand matin, la Pucelle sortit d'Orléans, accompagnée de Dunois, des maréchaux de Raiz et de Boussac, de Grasville, de Lahire, de Florent d'Illiers, de Gaucourt, de Villars, de plusieurs autres chevaliers et écuyers, et d'environ quatre mille combattants. On sortit de la ville par la porte Bourgogne, on s'embarqua entre la Tour-Neuve et le port Saint-Loup; et l'on vint aborder à une petite île très-voisine de la rive gauche du fleuve et peu éloignée de Saint-Jean-le-Blanc. Quand toutes les troupes furent réunies dans l'île, on plaça deux bateaux en travers dans le canal étroit qui séparait cette île de la terre ferme, et l'on put y passer comme sur un pont.

En voyant ce mouvement des Français et l'attaque qu'ils préparaient contre Saint-Jean-le-Blanc, les Anglais ne songèrent même pas à défendre ce point si important; ils se hâtèrent de désemparer cette bastille et d'enlever l'artillerie, puis ils y

mirent le feu, et se retirèrent précipitamment dans les bastilles des Augustins et des Tournelles.

Les généraux français, contents de cette avantage si peu disputé, mais craignant quelque attaque de la rive droite, et ne se voyant pas assez nombreux pour s'emparer ce jour-là de la bastille des Augustins, voulurent ramener leurs troupes dans la ville. Mais Jeanne ne pouvait se résoudre à quitter le champ de bataille sans avoir combattu. Suivie d'un petit nombre de soldats, elle s'avança jusqu'auprès du boulevard des Augustins, où elle planta son étendard. En ce moment on cria que les Anglais de la rive droite passaient le fleuve et arrivaient en grand nombre du côté de Saint-Pryvé. A ce cri, les gens qui étaient avec la Pucelle furent épouvantés, et s'enfuirent vers le passage de l'île. La Pucelle fut obligée, bien malgré elle, de se retirer. Les Anglais, encouragés par cette retraite, sortirent de la bastille des Augustins et des Tournelles, poussant de grands cris et injuriant l'héroïne. Bientôt ils tombèrent sur les Français en désordre qui se précipitaient sur le pont flottant et encombraient le passage. Jeanne d'Arc, qu'on avait forcée de rentrer dans l'île, ne put voir tranquillement ce spectacle; elle s'élança avec Lahire dans une barque, et tous deux gagnèrent la rive en traînant leurs chevaux par la bride. « Au nom du Seigneur! s'écria-t-elle en

« touchant à terre, courons hardiment sur les « Anglais. » A ces mots ils couchèrent leurs lances, et tombèrent avec tant de force et de hardiesse sur les Anglais, que, ceux-ci, épouvantés à leur tour, prirent la fuite honteusement. Chacun alors retourna au combat, sur les traces de la guerrière.

Les Anglais furent ramenés en désordre jusque dans leurs bastilles, et laissèrent la terre jonchée de leurs morts. La Pucelle avait placé son étendard sur les fossés du boulevard des Augustins. Bientôt le sire de Raiz et beaucoup d'autres arrivèrent; les Anglais, animés par Glacidas, se défendirent avec la plus grande vigueur, et le combat devint très-sanglant.

La garde du pont flottant avait été confiée à d'Aulon et à quelques autres chevaliers, parmi lesquels se trouvait un Espagnol nommé le sire Alphonse de Partada. Ce passage était d'autant plus important, que c'était le seul chemin de retraite pour les Français, dans le cas où ils seraient repoussés. Au plus fort de l'action, un homme d'armes de bonne mine, grand et bien armé, vint à passer; ils voulurent qu'il restât avec eux pour défendre le poste qui leur avait été confié. Le guerrier répondit avec dédain qu'il n'en ferait rien. « D'aussi vaillants que vous y de« meurent bien, reprit l'Espagnol. — Mais non « pas moi, » répliqua le Français. La querelle

s'engagea, et pour la terminer ils se portèrent un noble défi, à qui se montrerait plus vaillant à l'attaque de la bastille. Aussitôt, se prenant par la main, ils coururent de toutes leurs forces jusqu'à l'assaut, où ils se signalèrent à l'envi par des prodiges de valeur. D'Aulon, entraîné lui-même par l'exemple de ces deux guerriers, les suivit, et le pont ne fut plus gardé par personne. Bientôt il les aperçut luttant avec courage contre les Anglais qui défendaient les palissades. Parmi ceux-ci un guerrier d'une taille élevée et d'une force extraordinaire, profitant de l'avantage du lieu, repoussait presque à lui seul les efforts de Partada et de son compagnon. D'Aulon s'approcha alors de maître Jean, fameux canonnier du pays de Lorraine, qui avait fait beaucoup de mal aux Anglais pendant tout le siége, il lui dit d'ajuster cet Anglais. Maître Jean obéit, et du premier coup il le renversa mort par terre. Nos deux guerriers s'élancèrent alors dans l'intérieur de la palissade, et une foule d'autres s'y précipitèrent après eux. La Pucelle surtout se faisait remarquer au milieu de la mêlée par son intrépidité, son habileté et son courage héroïque. Quoique blessée au pied par une chausse-trape, elle ne quitta pas un instant le combat, et resta constamment exposée aux traits de l'ennemi. Malgré leur vigoureuse défense, les Anglais furent obligés de céder à

l'attaque impétueuse des Français, et la bastille fut emportée d'assaut. La plupart de ses défenseurs furent tués, et ceux qui purent échapper se sauvèrent dans les Tournelles.

On trouva dans la forteresse beaucoup de prisonniers aux yeux de qui la jeune guerrière parut comme un ange libérateur. La bastille renfermait une assez grande quantité de vivres et des richesses considérables; mais de peur que le pillage n'arrêtât trop longtemps les Français, et que les Anglais ne profitassent de ce moment de désordre pour les attaquer avec avantage, la Pucelle y fit mettre le feu.

Le soir même, les Français mirent le siége devant les Tournelles et les boulevards environnants. Ainsi les rôles se trouvèrent changés, du moins de ce côté de la ville, et les assiégés devinrent assiégeants à leur tour. Jeanne ne voulut pas abandonner les combattants. « Laisserons-nous, « disait-elle, nos gens en péril? » Cependant, à force de prières, on la décida à rentrer dans Orléans. Pendant toute la nuit, les habitants traversèrent le fleuve dans de petites barques, et portèrent des vivres aux gens de guerre tenant le siége devant la bastille et les boulevards des Tournelles.

Dans la soirée, les généraux français tinrent conseil, et furent unanimement d'avis qu'ayant

trop peu de monde à opposer aux forces anglaises, on suspendrait l'attaque des forteresses de la rive gauche, pour ne pas dégarnir la place du côté du nord et du couchant, où se trouvait la plus grande partie de l'armée ennemie, et que, maintenant que la ville était pleine de vivres, on attendrait un nouveau secours du roi, qui pourrait arriver sans obstacles. Cette décision paraissait dictée par la prudence, d'autant plus que les Anglais semblaient vouloir concentrer toutes leurs forces sur la rive droite, et qu'ils venaient de retirer leurs gens de la bastille de Saint-Pryvé, pour renforcer la bastille de Saint-Laurent.

Quand la Pucelle apprit le résultat de cette délibération, elle répondit : « Vous avez été à votre « conseil, et j'ai été au mien. Croyez que le conseil « de mon Seigneur s'accomplira, et que celui des « hommes périra. Qu'on se tienne prêt de bonne « heure, j'aurai demain beaucoup à faire, plus « que je n'ai eu jusqu'à présent; il sortira du « sang de mon corps au-dessus du sein; je serai « blessée devant la bastille du bout du pont. »

Le lendemain, 7 mai 1429, dès la pointe du jour, la jeune héroïne, après avoir accompli ses devoirs religieux, se disposa, malgré la résolution prise par les généraux, à conduire les troupes à l'attaque des Tournelles. Les chefs firent tout ce qu'ils purent pour la retenir, mais elle avait pour

elle les bourgeois. Au moment de son départ, son hôte, le trésorier du duc d'Orléans, lui disait : « Jeanne, restez à dîner avec nous, pour manger « cette alose qu'on vient d'apporter. — Gardez-« la pour souper, reprit-elle; je reviendrai ce soir « en passant sur le pont de la ville, après avoir « pris les Tournelles, et je vous ramènerai « quelque *goddem* pour en manger sa part. » Elle monta à cheval et se dirigea vers la porte Bourgogne, suivie d'une grande partie de la garnison et d'une foule de citoyens d'Orléans. Comme on avait prévu ce qui allait arriver, on avait confié la garde de cette porte au seigneur de Gaucourt, grand maître de la maison du roi, et l'un des chevaliers les plus célèbres de ce temps par sa fermeté et son courage. Jeanne trouva la porte fermée, et le sire de Gaucourt, paraissant à la tête de ses hommes d'armes, déclara que personne ne passerait. Ces paroles excitèrent une indignation générale parmi le peuple et les soldats. Déjà les cris et les menaces retentissaient, lorsque la Pucelle s'avançant au milieu du tumulte, et imposant silence à la multitude : « Vous êtes un mé-« chant homme, cria-t-elle à Gaucourt; mais, « que vous le vouliez ou non, les gens d'armes « viendront et gagneront aujourd'hui comme ils « ont déjà gagné. » Elle commanda d'ouvrir la porte : tout le monde se jeta sur le sire de Gaucourt

et sur sa suite ; il y faillit périr. La porte fut ouverte, et le peuple sortit à grands flots de la ville.

La Pucelle et la foule qui l'accompagnait passèrent la Loire sans obstacle. Jeanne se réunit aussitôt aux chefs de guerre restés devant les Tournelles, afin de se concerter pour l'attaque de cette forteresse redoutable. Elle était établie, comme nous l'avons dit, sur le bout du pont ; un fossé où coulait l'eau de la rivière la fermait du côté de la terre ; et en avant de ce fossé, sur le rivage, s'étendait une redoute ou boulevard très-fort, qui la couvrait du côté de la Sologne. Cette redoute était elle-même défendue par des fossés profonds et remplis d'eau. Le conseil déclara qu'on réunirait toutes les forces pour emporter d'assaut ce boulevard.

Pendant ces préparatifs, les chefs, qui la veille avaient décidé qu'on ne ferait point de sortie ce jour-là, et qui avaient donné l'ordre de tenir les portes de la ville fermées, entraînés eux-mêmes par l'élan général qu'avait imprimé la Pucelle, s'étaient précipités sur ses pas pour partager ses périls et sa gloire. Bientôt on vit accourir Dunois, le maréchal de Raiz, les sires de Grasville, de Guitry, de Coaraze et de Villars, messire Denis de Chailly, Florent d'Illiers, Thibaut de Termes, l'amiral Louis de Bulan, le Bourg de Mascaran, de Gaucourt, de Gontaut, Lahire, et

Poton de Xaintrailles. Ils étaient suivis de nouvelles troupes et d'une artillerie considérable. De leur côté, les Anglais avaient, pour repousser une attaque aussi formidable, l'avantage d'une position jugée imprenable et défendue par sire Guillaume Gladesdale, par la fleur de leurs meilleurs guerriers, et par une nombreuse artillerie.

A dix heures du matin, tous les préparatifs sont terminés, les troupes sont rangées en bataille; la charge sonne, et le boulevard est assailli de toutes parts. Aux cris des combattants, au cliquetis des armes, se mêle le fracas épouvantable de l'artillerie, servie de part et d'autre avec une égale ardeur. Cependant les chevaliers s'élançaient dans les fossés, s'efforçaient de gravir les retranchements et combattaient corps à corps avec les ennemis. Les Anglais se défendaient avec une vigilance et une hardiesse de maintien que rien ne pouvait ébranler; ils renversaient les échelles que dressaient les Français, avec des haches, des maillets de plomb et des guisarmes. Malgré de si vigoureux efforts, la victoire demeurait toujours incertaine : un grand nombre de guerriers français avaient succombé et remplissaient le fossé de leurs cadavres : beaucoup d'autres étaient grièvement blessés. La Pucelle n'avait pas cessé un instant de rester exposée à tous les traits de l'ennemi, principalement dirigés

contre elle. Animés d'un enthousiasme indomptable, on l'apercevait partout à la fois, dirigeant l'attaque, excitant les uns, ramenant les autres au combat, les encourageant tous par les promesses de la victoire. « Que chacun, disait-elle, « ait bon cœur et bonne espérance en Dieu, car « l'heure approche où les Anglais seront déconfits, et toutes choses viendront à bonne fin. »

Le combat durait depuis trois heures, la lassitude et le découragement commençaient à se faire sentir. Jeanne, s'apercevant que les Français mollissaient, s'élance dans le fossé, saisit une échelle, l'applique contre le rempart et y monte la première. A l'instant même, un trait vient la frapper au-dessus du sein, entre le cou et l'épaule : elle tomba dans le fossé, presque sans connaissance. Les Anglais l'environnent aussitôt : elle se relève à demi, les repousse à coups d'épée, et se défend encore avec autant d'adresse que de courage. Le sire de Gamache, qui voit le danger de la jeune héroïne, s'élance pour la secourir, renverse avec sa hache plusieurs ennemis, et, présentant son cheval à la Pucelle : « Acceptez « ce don, brave chevalière, lui dit-il. Plus de « rancune, j'avais à tort mal présumé de vous. « — Sans rancune, répondit-elle, car jamais je « ne vis chevalier si bien appris. »

Sa blessure était si grave, qu'elle ne put se tenir

à cheval. On fut obligé de l'emporter, on la désarma et on l'étendit sur l'herbe. Dunois et plusieurs autres chefs étaient accourus; son chapelain et son page lui prodiguaient leurs secours. La flèche sortait de près d'un demi-pied derrière le cou. La douleur et l'effroi la saisirent; elle se mit à pleurer; mais après avoir prié un moment elle reprit courage : « Je viens d'être consolée, « dit-elle aux assistants, j'ai vu mes deux saintes « protectrices. » Elle arracha elle-même le trait de sa blessure : le sang coulait alors en abondance. « Ce n'est pas du sang, dit-elle aux guerriers qui « l'environnaient, c'est de la gloire qui coule de « cette blessure. » Des hommes d'armes s'approchèrent et lui offrirent de *charmer* la blessure par des paroles mystérieuses, ainsi que cela se pratiquait souvent parmi les hommes de guerre. « J'aimerais mieux mourir, dit Jeanne avec in- « dignation, que de faire quelque chose que je « saurais être un péché, ou contre la volonté de « Dieu. Je sais bien, ajouta-t-elle, que je dois « mourir un jour; mais je ne sais où, ni quand, « ni comment. Donc, si l'on peut sans pécher « guérir ma blessure, je le veux bien. » On mit sur sa blessure un appareil d'huile d'olive et de vieux lard. Jeanne alors appela son confesseur, et se livra aux actes d'une piété aussi tendre qu'ardente et profonde.

Cependant sa blessure et tant d'heures passées à un assaut inutile avaient jeté les Français dans un complet découragement. Dunois fit sonner la retraite et ordonna d'emmener les canons. Jeanne d'Arc, affligée d'une telle résolution, pria Dunois d'attendre encore un peu. « En mon Dieu, répé-« tait-elle, vous entrerez bientôt, n'ayez doute. « Quand vous verrez flotter mon étendard vers « la bastille, reprenez vos armes, elle sera vôtre; « pour quoi, reposez-vous un peu; buvez et « mangez. » On lui obéit. Bientôt elle reprit ses armes, demanda son cheval, s'élança légèrement dessus, comme si elle eût perdu le sentiment de ses fatigues et de sa blessure, et se retira seule dans une vigne voisine pour prier Dieu.

Son étendard était toujours aux mains de l'homme d'armes chargé de le porter; ce guerrier était resté au bord du premier fossé, devant le boulevard, et on pouvait l'apercevoir de l'endroit où la jeune héroïne s'était retirée. Elle dit à un gentilhomme qui l'avait suivie et qui se trouvait à quelques pas : « Donnez-vous garde quand la queue de mon étendard aura l'air de toucher contre le boulevard. » Un moment après le gentilhomme lui dit : « Jeanne, il y touche. — Tout est vôtre, s'écria la jeune héroïne, et vous pouvez y entrer. » A ces mots elle remonte sur son cheval, et s'élance vers le boulevard en criant :



P. 126.



Tout est vôtre maintenant et pouvez y entrer.

« A l'assaut! » Elle prend son étendard des mains de celui qui le portait, et s'avance, en l'agitant, jusqu'au bord du fossé. A cette vue, les Anglais, qui la croyaient à demi morte de sa blessure, se troublent et sont saisis d'épouvante. Les Français, au contraire, enflammés d'un nouveau courage, reviennent à l'assaut, et recommencent à escalader le boulevard. « Tout est vôtre, leur répète Jeanne, et vous pouvez entrer. » Et après qu'elle eut prononcé ces paroles, dit la chronique, les Français montèrent sur le boulevard aussi aisément que s'il y avait eu un escalier.

En même temps l'attaque des bourgeois commençait du côté de la ville. Dès que ceux qui étaient restés à Orléans s'aperçurent qu'on revenait à l'assaut, ils ne purent résister au désir de prendre part à la gloire de leurs compagnons d'armes. Déjà du boulevard de Belle-Croix, situé dans une île au milieu du pont, ils n'avaient cessé de tirer leurs canons et leurs coulevrines contre le fort des Tournelles, pendant qu'on l'attaquait du côté opposé. Bientôt ils voulurent monter aussi à l'assaut; mais plusieurs arches du pont avaient été rompues, et semblaient présenter un obstacle insurmontable pour arriver jusqu'aux remparts ennemis. En un instant on traîne de la ville à la redoute les solives nécessaires pour établir à la hâte un pont-volant d'une pile à l'autre.

Nouvel obstacle ; aucune solive ne se trouve de la longueur des arches. N'importe, on prend la plus longue, un brave charpentier y ajoute à la hâte, avec des chevilles, une pièce de bois qu'il soutient, tant bien que mal, avec un étai ; et sur ce pont chancelant s'élance aussitôt l'intrépide Nicole de Giresme, chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. En vain les traits et les boulets sifflent autour de lui, en vain les flots grondent au-dessous, il s'avance rapidement sur la solive étroite qui crie sous ses pas, il arrive à la pile opposée, et, l'épée à la main, il monte sur le boulevard ennemi. Une foule de chevaliers suivent un si noble exemple, les lances se croisent, les boucliers s'entre-choquent, les Anglais se défendent en vain avec le courage du désespoir. Le boulevard du nord des Tournelles est emporté au même instant que celui du sud tombe au pouvoir de Jeanne d'Arc.

Le vertige et la terreur s'emparent alors des Anglais; il leur semble qu'une foule innombrable les assiége de toutes parts ; quelques-uns même croient voir l'archange saint Michel, saint Aignan et saint Euverte, patrons d'Orléans, montés sur des chevaux blancs, et combattant pour les Français. Toute défense devenant inutile, Glacidas veut se retirer dans la bastille elle-même, derrière le second fossé. Jeanne d'Arc, montée sur

le boulevard du sud, l'étendard à la main, lui crie : « Ha ! Glacidas ! Glacidas ! rends-toi au Roi « des cieux !... Tu m'as vilainement injuriée, « mais j'ai grand'pitié de ton âme et de celle des « tiens. » Glacidas, sans l'écouter, se précipite sur le pont-levis qui communiquait du boulevard à la forteresse. Mais pendant qu'il passait avec une foule de ses gens, une bombarde dirigée par l'ordre d'Aulon brisa ce pont. Le chef anglais et tous les siens tombent dans le fleuve en poussant d'horribles hurlements, et restent ensevelis sous les eaux. Là périrent, avec Glacidas, le sire de Pommiers, le sire de Moulines, le bailli de Mantes, et plusieurs autres chevaliers bannerets et nobles d'Angleterre, au grand regret des assaillants, qui en espéraient de bonnes rançons. Un plus noble motif fit répandre d'abondantes larmes à Jeanne d'Arc. Elle pleura en pensant au péril où devaient se trouver en ce moment, devant le tribunal de Dieu, l'âme de Glacidas et celle de tant de guerriers cruels ensevelis avec lui dans les flots. Les boulevards conquis, la bastille fut emportée presque sans résistance. Tout ce qui s'y trouvait fut tué ou fait prisonnier. On évalue à sept à huit mille les combattants que les Anglais perdirent à la prise des trois bastilles de Saint-Loup, des Augustins et des Tournelles. C'est à peu près le même nombre de guerriers que les Français avaient

perdus à la bataille d'Azincourt; celle de Verneuil n'avait coûté que cinq mille hommes.

La communication fut bientôt rétablie entre les Tournelles et la ville, à l'aide de planches et de solives apportées de la ville. Ainsi la Pucelle put revenir à Orléans par le pont, comme elle l'avait annoncé le matin. Plusieurs autres de ses prédictions s'étaient vérifiées pendant cette journée. Elle avait été blessée, ainsi qu'elle l'avait prédit souvent et depuis longtemps; Glacidas avait péri comme elle le lui avait dit quelques jours auparavant. Tout se montrait en elle de plus en plus miraculeux.

Son entrée à Orléans fut un véritable triomphe. Quoiqu'elle fût entourée de tant de braves chevaliers qui certes avaient vaillamment combattu, la victoire semblait son ouvrage à elle seule. Dunois l'accompagnait avec respect; des cris de joie éclataient partout sur son passage. Les Orléanais voulaient la contempler chacun à leur tour, ils exaltaient la vaillance de leurs défenseurs et portaient jusqu'au ciel le nom de leur jeune libératrice. Toutes les cloches de la ville furent mises à l'instant en mouvement, et sonnèrent pendant toute la nuit. Le peuple se précipita en foule dans les églises pour remercier Dieu et chanter avec enthousiasme un *Te Deum* solennel d'action de grâces.

Jeanne d'Arc, rentrée dans sa demeure, envoya chercher un chirurgien pour mettre un nouvel appareil à sa blessure. Quoiqu'elle n'eût ni bu ni mangé de la journée, elle ne voulut prendre que quatre ou cinq tranches de pain trempées dans un peu de vin mêlé avec beaucoup d'eau.

Parmi les événements mémorables de cette journée, dont chacun racontait à l'envi les circonstances merveilleuses, ce qui frappait surtout les esprits, c'est que les Anglais de la rive droite n'avaient pas fait le moindre signe de secourir la bastille des Tournelles, ni d'attaquer la ville, qui s'était trouvée longtemps dégarnie de ses meilleurs défenseurs. Le succès des Français acheva de jeter la consternation parmi les ennemis. Pendant la nuit, au bruit des réjouissances d'Orléans, les généraux anglais tinrent conseil, et résolurent de lever le siége.

Le lendemain, dimanche 8 mai, dès la pointe du jour, ils firent sortir toutes leurs troupes des bastilles et des boulevards de la rive droite, et les rangèrent en bataille; leur nombre était encore si considérable, que leurs files s'étendaient jusque sur les fossés de la ville, et que les Français crurent qu'ils leur offraient le combat. A cette vue, les capitaines qui étaient dans Orléans sortirent et se disposèrent à l'accepter; mais Jeanne d'Arc, que sa blessure retenait au lit, se leva aussitôt,

se revêtit de cette armure légère, faite en mailles de fer, qu'on nommait jaseron, et sortit de la ville avec les maréchaux de Raiz et de Boussac, le sire d'Illiers, Xaintrailles, Lahire et d'autres chevaliers. Arrivée devant les troupes, elle les rangea elle-même en bataille en face et assez près des Anglais; puis, s'adressant aux Français, elle leur dit : « Pour l'amour et l'honneur du saint di-
« manche, ne les attaquez point les premiers, et
« ne leur demandez rien; car c'est le plaisir et la
« volonté de Dieu qu'on leur permette de s'en
« aller s'ils veulent partir ; s'ils vous assaillent,
« défendez-vous hardiment ; vous serez les maî-
« tres. » Elle fit alors apporter une table qu'on décora d'ornements religieux; et sur cet autel improvisé, placé sous la voûte du ciel, au milieu de la campagne, entre la ville et l'armée ennemie, on célébra deux messes d'actions de grâces, que toute cette multitude entendit dans le silence du recueillement et du respect le plus profond. A la fin de la seconde messe, Jeanne, encore prosternée, demanda si les Anglais avaient le visage tourné vers les Français. On lui répondit que non, et qu'ils regardaient vers Meung. « En mon
« Dieu, reprit-elle, ils s'en vont; laissez-les
« partir, et allons rendre grâces à Dieu. Nous ne
« les poursuivrons pas outre, parce que c'est
« aujourd'hui dimanche. » En effet, les Anglais

avaient commencé leur retraite en bel ordre, leurs étendards déployés. Malgré ce que venait de dire la Pucelle, beaucoup de gens se mirent à les poursuivre et à frapper sur les traînards et les bagages ; et Jeanne ne cessait de leur crier : « Laissez-les aller; ne les tuez pas ; vous les aurez « une autre fois; aujourd'hui il suffit de leur dé- « part. » Sa voix fut entendue, et on cessa de les harceler; seulement Lahire et Ambroise de Lore, accompagnés de cent à cent vingt lances, les suivirent pendant près de douze kilomètres pour connaître la direction qu'ils allaient prendre.

Le peuple d'Orléans sortit en foule de la ville, et se répandit dans les bastilles, qui furent trouvées pleines de vivres, d'artillerie et de munitions. Ces forteresses furent renversées de fond en comble par l'ordre des capitaines; seulement les canons et les bombardes furent emmenés dans la ville.

La rentrée de la Pucelle dans Orléans fut un nouveau triomphe; mais la jeune et modeste guerrière rapportait à Dieu toute la gloire de ses succès, et elle voulut qu'à lui seul en fût attribué tout l'honneur, et témoigné la reconnaissance. Par ses ordres une procession solennelle de tous les prêtres d'Orléans parcourut les rues et les remparts de la ville en faisant retentir les airs d'hymnes et de cantiques d'actions de grâces. Tous les ans, à pareil jour, cette cérémonie reli-

gieuse et touchante est renouvelée, et cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. Interrompue seulement pendant quelques années de troubles et d'anarchie, cette fête s'est de nouveau célébrée aussitôt que le culte catholique a été rétabli en France.

Ainsi s'était accomplie la prophétie que Jeanne d'Arc avait faite au peuple d'Orléans, la veille de la fête de l'Ascension, que dans cinq jours il ne resterait pas un Anglais devant la place.

Ainsi s'était accomplie la promesse qu'elle avait faite depuis son départ de Vaucouleurs, qu'elle ferait lever le siége d'Orléans, premier objet de sa mission.

Depuis sept mois les Anglais assiégeaient cette ville, dernier rempart de la monarchie. Jeanne d'Arc paraît, et après trois jours de combats livrés malgré l'avis des chefs l'armée anglaise est en pleine retraite. Trois jours ont suffi à une jeune paysanne, à une enfant de dix-huit ans, pour changer la face du royaume, et relever le trône de saint Louis. Celui qui, comme Jeanne d'Arc le proclamait elle-même, ne verrait pas dans ces événements la manifestation de la volonté de Dieu, serait frappé d'un bien triste aveuglement.

CHAPITRE VII

DEPUIS LA LEVÉE DU SIÉGE D'ORLÉANS JUSQU'A LA BATAILLE DE PATAY.

Jeanne d'Arc quitte Orléans. — Les généraux français attaquent sans succès la ville de Jargeau. — Jeanne d'Arc engage le roi à partir sur-le-champ pour Reims.—Les hommes d'armes arrivent de toutes parts à l'armée du roi. — Siége de Jargeau. — Défense opiniâtre des Anglais. — Assaut et prise de Jargeau. — Le comte de Suffolk et Guillaume Regnault. — Retour de l'armée à Orléans. — Attaque de Beaugency. — Arrivée du connétable de Richemont. — Capitulation de Beaugency. — Bataille de Patay. — Défaite des Anglais.

Dans l'après-midi du même jour, 8 mai, Florent d'Illiers, qui était gouverneur de Châteaudun, craignant que les Anglais, dans leur retraite, ne voulussent venger sur cette ville les revers qu'ils avaient essuyés devant Orléans, prit congé de la Pucelle et des chefs de guerre français, et reprit avec les gens d'armes qu'il avait amenés le chemin de la ville dont le gouvernement lui avait été confié. Les Orléanais, par reconnaissance pour ce brave capitaine, qui leur avait apporté les premières nouvelles de l'arrivée de la Pucelle avec le convoi, donnèrent le nom d'*Illiers* à la rue par laquelle ce chevalier était entré. Cette rue, l'une des principales de la ville, porte encore aujourd'hui ce nom.

Dès le lendemain de la levée du siége, Jeanne d'Arc fit ses préparatifs de départ. Une seule chose

l'occupait maintenant qu'elle avait accompli une partie de sa mission, c'était de faire sacrer le roi à Reims. En prenant congé des Orléanais, elle reçut de nouveaux témoignages de leur reconnaissance et de leur dévouement. « Tous pleuraient, dit la chronique, et s'offraient eux et leurs biens à elle et à sa volonté. » Elle quitta Orléans le 10 mai, et arriva à Blois le même jour.

Le bruit de la défaite des Anglais devant Orléans se répandit bientôt par toute la France, et releva partout l'espérance des partisans de Charles VII. Le gouvernement anglais craignait surtout pour Paris, quoique le parti bourguignon y fût très-puissant. Aussi le duc de Bedford ne négligea rien pour que les Parisiens ne connussent pas la vérité; il fit publier que les Anglais avaient, il est vrai, jugé à propos de lever le siége d'Orléans, mais qu'ils avaient pris des positions qui leur donneraient bientôt l'occasion de prendre une éclatante revanche; qu'ils venaient de s'emparer de Vendôme (ce qui était un mensonge); qu'ils étaient encore maîtres de tout le cours de la Loire, à l'exception d'Orléans, depuis Beaugency jusqu'à Gien; qu'au surplus les faibles avantages qu'avaient remportés momentanément les Français n'étaient dus qu'aux sortiléges et aux maléfices d'une infâme sorcière perdue de débauches et de crimes, dont ils n'a-

vaient pas eu honte d'employer les services. Tout excitait les alarmes du régent anglais. Un prédicateur célèbre nommé frère Richard jouissait d'une grande popularité ; il reçut l'ordre de s'éloigner, parce que cette popularité portait ombrage aux Anglais.

A peine la Pucelle avait-elle quitté Orléans, que les chefs de guerre qui étaient restés résolurent d'attaquer Jargeau, où s'était retirée une partie de l'armée anglaise. Un peu d'amour-propre les portait peut-être à tenter cette entreprise pendant l'absence de Jeanne, afin de prouver qu'ils pouvaient bien vaincre sans ellle. Mais leur expédition échoua complétement, et après quelques tentatives infructueuses ils furent obligés d'y renoncer. Dunois quitta alors Orléans pour se rendre auprès du roi, qui se trouvait à Loches, où il était venu pour être plus à portée du théâtre de la guerre. Il arriva presque en même temps que Jeanne d'Arc. Le bruit de ses victoires avait devancé la Pucelle à la cour. Chacun brûlait d'impatience de revoir la jeune héroïne. Le roi, et, à son exemple, tous les courtisans, lui firent le plus brillant accueil.

Jeanne d'Arc voulait que sans plus tarder le roi allât se faire sacrer à Reims. « Je ne durerai « qu'un an, et guère au delà, lui disait-elle sou- « vent ; il faut tâcher de bien employer ce temps-

« là. » On aurait pu croire qu'après ce qui venait de se passer Charles VII s'abandonnerait aux avis de la jeune inspirée, et qu'il profiterait de ce premier moment d'enthousiasme pour conduire ses armées de victoire en victoire ; il n'en fut rien : il retomba dans ses premières irrésolutions ; on tenait conseil tous les jours, rien ne se décidait, et un temps précieux s'écoulait. Jeanne d'Arc voyait ces retards avec la plus vive impatience. Un jour que le roi était enfermé avec messire Christophe de Harcourt, évêque de Castres, son confesseur, et avec Robert le Masson, sire de Trèves, autrefois chancelier de France, mais jouissant toujours de la confiance du prince, la Pucelle vint frapper doucement à la porte. Charles VII, ayant su que c'était elle, la fit entrer sur-le-champ. Jeanne s'avança d'un air modeste, et embrassant ses genoux : « Noble « Dauphin, lui dit-elle, ne tenez plus tant et de « si longs conseils ; venez plutôt à Reims prendre « votre digne couronne. On me presse souvent « de vous y mener. » L'évêque de Castres pre- « nant alors la parole : « Jeanne, dit-il, ne vou- « lez-vous pas nous dire ici, en présence du roi, « la manière dont votre conseil vous parle ? — « Oui, ajouta celui-ci, vous plaît-il de déclarer « ce qu'il vous mande, en présence des per- « sonnes qui sont ici ? — Je vous le dirai volon-

« tiers, répondit Jeanne en rougissant : quand « j'éprouve quelque contrariété de ce que je ne « suis pas facilement crue des choses que je dis « de la part de Dieu, je me retire à part, et je « prie Dieu, me plaignant à lui, et lui demandant pourquoi on ne croit pas facilement ce « que je dis. Et, ma prière faite, j'entends une « voix qui me dit : Fille de Dieu, va, va, va, je « serai à ton aide, va! Et quand j'entends cette « voix j'éprouve une grande joie, et voudrais « être toujours en cet état. » En faisant ce récit, et particulièrement en répétant les paroles de la voix, elle paraissait ravie en extase, et levait les yeux au ciel avec une expression si vive et si touchante, que les assistants n'en perdirent jamais le souvenir.

Cependant un grand nombre de capitaines et plusieurs princes du sang étaient d'avis qu'il fallait attaquer les Anglais en Normandie, où était leur plus grande puissance, afin de les chasser du royaume avant d'entreprendre le voyage de Reims; tandis que, si l'on se portait actuellement en Champagne, il faudrait traverser la Bourgogne et une partie de la Champagne, s'éloigner des contrées soumises à l'autorité du roi, s'isoler de tout appui et de tout secours, et se trouver en quelque sorte enveloppé de tous côtés par les forces ennemies. Cet avis paraissait en effet dicté

par la prudence; mais Jeanne d'Arc, mieux inspirée, comme l'événement l'a prouvé, persista toujours à soutenir qu'il fallait que le prince allât se faire sacrer à Reims. Elle donnait pour raison qu'aussitôt après le sacre la puissance des ennemis s'en irait en diminuant; qu'elle avait pour garantie de ce résultat l'assurance que lui en avaient donnée ses voix. Tout le monde finit par se ranger à son avis. Cependant on résolut, avant d'entreprendre ce voyage, de chasser les Anglais des villes qu'ils occupaient sur la Loire et sur la route d'Orléans à Paris. En conséquence, le roi manda de toutes parts ses nobles pour le suivre dans cette glorieuse expédition.

L'enthousiasme universel qu'excitait le récit des victoires de Jeanne d'Arc attira bientôt de tous les points des provjnces restées françaises les chevaliers encore en état de porter les armes pour la cause du roi et de la patrie. Le respect et l'amour du peuple pour celle qu'il appelait l'envoyée du Seigneur se manifestaient par des témoignages quelquefois excessifs, et qui affligeaient Jeanne. Plusieurs se prosternaient devant elle, et baisaient avec respect ses vêtements et même les pieds de son cheval. Jeanne se fâchait quelquefois de ce qui lui semblait une *sorte d'adoration criminelle;* mais rien ne pouvait arrêter ces braves gens, et la crainte de les affliger par trop de pa-

roles sévères retenait souvent l'expression de son mécontentement.

Les préparatifs de la nouvelle expédition avançaient avec rapidité, et les troupes arrivaient de tous côtés à Selles en Berri, lieu fixé pour le rendez-vous. Quand tout fut prêt, le roi nomma au commandement de l'armée le duc d'Alençon, avec le titre de lieutenant général. La duchesse son épouse, Marie d'Armagnac, le voyait avec peine partir pour cette campagne. Elle fit part de ses alarmes à Jeanne d'Arc, lui disant que son mari avait été longtemps prisonnier en Angleterre, qu'il avait fallu dépenser des sommes énormes pour le racheter, et que, s'il la croyait, il demeurerait. « Ne craignez rien, Madame, lui « répondit l'héroïne, je vous le ramènerai sain « et sauf, et aussi bien portant, voire même en « meilleur état qu'il n'est à présent. » Sur cette promesse, la duchesse fut rassurée, tant les personnes même du plus haut rang avaient confiance dans cette jeune fille.

Le roi, tout en remettant au duc d'Alençon le commandement en chef de l'armée, lui avait ordonné de ne rien faire sans prendre l'avis de Jeanne d'Arc. Les troupes, réunies à Selles, partirent le 8 juin pour rejoindre la Pucelle, qui était allée à Romorantin avec le maréchal de Boussac deux jours auparavant. De cette ville

on se dirigea sur Jargeau, dont elle avait dessein de s'emparer à la fin du jour. L'armée arriva à l'entrée d'un bois dans lequel elle passa la nuit. A la pointe du jour, les sentinelles avancées signalèrent une troupe armée qui s'avançait vers le bois. On reconnut bientôt que c'était un renfort que Dunois, Florent d'Illiers, et quelques autres chefs amenaient d'Orléans.

On fit alors une revue générale des troupes; leur nombre ne s'élevait qu'à environ douze cents lances ou trois mille six cents hommes. Le conseil s'assembla aussitôt; les uns prétendaient que ce serait une témérité d'attaquer avec si peu de monde une place aussi forte, défendue par une garnison nombreuse et aguerrie, qui avait à sa tête le comte de Suffolk, un des meilleurs généraux de l'Angleterre. D'autres voulaient qu'on tentât un assaut sur-le-champ. Jeanne était de l'avis de ces derniers. « Ne craignez rien, disait-« elle, et ne faites point difficulté de donner as-« saut à ces Anglais, car Dieu conduit votre œuvre; « et, n'était cela, j'aimerais mieux garder mes « brebis que de venir m'exposer à tant de contra-« dictions et de périls. » Ce discours fit impression sur l'esprit des chefs; seulement on résolut, au lieu de se rendre directement à Jargeau, de passer par Orléans, où l'on savait que devaient se réunir d'autres gens d'armes.

Tous les renforts qu'on pouvait espérer étant arrivés, on partit d'Orléans le samedi 11 juin, en se dirigeant par le val de la Loire. L'armée française pouvait compter de quatre à cinq mille hommes; l'artillerie était assez nombreuse; entre autres pièces menées d'Orléans figurait une bombarde appelée *la Bergère,* par allusion sans doute au premier état de la libératrice de cette ville.

L'armée française s'était flattée de s'emparer, par surprise et en arrivant, des faubourgs de Jargeau ; mais le comte de Suffolk, prévenu à temps, était sorti de la ville et avait rangé sa garnison en bataille. Les Français viennent en désordre, comme s'ils n'avaient aucune résistance à craindre, et reçoivent avec mollesse le premier choc des Anglais. Suffolk, qui s'aperçoit à l'instant de ce premier avantage, veut en profiter; il encourage les siens : les Anglais redoublent d'efforts, les Français se troublent, reculent, le désordre se met dans leurs rangs. Déjà la journée semblait être perdue, et ne devoir offrir qu'un triste pendant à celles de Crécy, d'Azincourt, de Cravant et de Verneuil; mais la Pucelle a aperçu le danger : rapide comme l'éclair, elle a arraché son étendard des mains de celui qui le portait; elle a pressé les flancs de son coursier et s'est élancée au fort de la mêlée. Sa voix, accoutumée à fixer

la victoire, retentit aux oreilles des Français, et ranime en même temps le courage et l'espérance des guerriers. Ils se pressent autour d'elle, et retournent au combat avec une nouvelle ardeur. Les Anglais ne s'épouvantent point; ce sont de vieux guerriers éprouvés, qui ont appris le métier de la guerre à l'école de Henri V, et qui ont suivi ce prince, de victoire en victoire, jusqu'au cœur de la France. Cependant ils ne peuvent résister à ce choc terrible, et bientôt, enfoncés de toutes parts, ils vont chercher un refuge dans la ville, abandonnant les faubourgs à l'armée française.

Le lendemain, dès la pointe du jour, les canons et les bombardes commencèrent à tirer sur la ville. Les assiégés avaient aussi une artillerie nombreuse et qui répondait avec vigueur à celle des assiégeants. Cependant le feu, dirigé par la Pucelle, à qui tous les chefs de guerre reconnaissaient un talent extraordinaire pour disposer l'artillerie, produisit en peu d'heures un grand ravage dans la place. La justesse du coup d'œil de Jeanne d'Arc sauva la vie au duc d'Alençon. Ce prince s'étant trop avancé pour reconnaître les dehors de la place, elle lui cria : « Éloignez-vous, ou « cette bombarde va tirer sur vous et vous tuer. » Le duc se retira, et presque aussitôt un gentilhomme d'Anjou qui probablement n'avait pas

entendu l'avertissement de Jeanne, fut tué à la place même que le duc avait quittée. Cette circonstance redoubla la confiance que le prince avait dans cette jeune fille.

On annonça tout à coup que le duc de Bedford envoyait un renfort considérable en hommes, en vivres et en artillerie, au secours de la ville assiégée, et que Fastolf était à la tête de ce corps d'armée. Ces nouvelles jetèrent les Français dans la consternation; déjà quelques-uns parlaient de lever le siége, plusieurs même se retirèrent; mais bientôt les paroles et l'exemple de la Pucelle les ranimèrent, et le siége fut repris avec une nouvelle ardeur. L'artillerie des assiégeants et celle de la place firent de nouveau entendre leurs détonations plus bruyantes et plus rapides. Ce feu terrible se soutint toute la journée et même toute la nuit suivante. Mais, à l'approche du jour, la plus grande et la plus forte tour de la place, qu'avait foudroyée sans relâche la bombarde orléanaise *la Bergère*, s'écroula avec un fracas horrible. Malgré cet événement, les Anglais ne parlèrent pas de se rendre, et toute la journée se passa encore en canonades continuelles; enfin, le matin du troisième jour, la brèche fut jugée praticable. Le comte de Suffolk demanda alors à traiter, promettant de rendre la ville dans quinze jours s'il n'était pas secouru. Les généraux fran-

çais furent unanimement d'avis de n'accorder aux Anglais que la vie sauve, avec la permission d'emmener leurs chevaux, à condition qu'ils partiraient sans délai. Les Anglais refusèrent une proposition qui leur paraissait honteuse, et l'assaut fut à l'instant résolu.

Au moment où les trompettes donnèrent le signal de l'attaque, Jeanne d'Arc couvrit sa tête de son casque, et, s'adressant au duc d'Alençon :

« En avant, s'écria-t-elle, gentil duc, à l'assaut! »

Le prince pensait que c'était trop se presser, et qu'on devait attendre encore un peu.

« N'ayez doute, répliqua-t-elle, l'heure est
« prête quand il plaît à Dieu. Il est temps d'agir
« quand Dieu veut qu'on agisse et quand il agit
« lui-même. « Et voyant qu'il hésitait encore :
« Ah! gentil duc, as-tu peur? lui demanda-t-elle
« en souriant. Ne sais-tu pas que j'ai promis à
« ta femme de te ramener sain et sauf? »

En achevant ces paroles, Jeanne d'Arc courut à l'assaut, qui commençait. Les gens d'armes se jetèrent de tous côtés dans le fossé, et le remplirent de fascines; d'autres élevaient un grand nombre d'échelles contre les remparts; mais les Anglais se défendaient si bien, que ce ne fut qu'après quatre heures d'un combat acharné, où cinq cents des leurs avaient perdu la vie, que le

comte de Suffolk songea seulement à se rendre; il cria du haut des murs qu'il voulait parler au duc d'Alençon; on ne l'écouta pas, et l'attaque continua avec le même acharnement. Au plus fort du combat, Jeanne d'Arc, son étendard à la main, court à l'endroit où les Anglais opposaient la plus vive défense, monte à l'échelle et anime les Français à la suivre. Les Anglais, à la vue de leur fatale ennemie, font pleuvoir sur elle une grêle de pierres et de traits. Une des plus grosses pierres, lancée avec force, frappa son étendard, tomba sur sa tête et se brisa sur son casque. La violence du coup la fit tomber au pied du rempart : un cri de joie, un cri d'épouvante, sont poussés en même temps par les Anglais, et par les Français; mais soudain Jeanne se relève plus fière et plus terrible.

« Sus, sus, amis! s'écria-t-elle; courage!
« Notre-Seigneur a condamné les Anglais; à
« cette heure ils sont à nous! »

Pleins d'une nouvelle ardeur, les Français recommencent l'attaque, et la ville est emportée. Aussitôt ils se mettent à poursuivre les Anglais de rue en rue, de maison en maison, et en font un affreux carnage. On évalue à onze cents ceux qui périrent au milieu de ce désordre et de cette confusion.

Le comte de Suffolk venait de voir périr son

frère, Alexandre de la Poole : lui-même, pressé de tous côtés, allait probablement subir le même sort, quand, apercevant parmi ceux qui le poursuivaient un guerrier qui se faisait distinguer par son ardeur et par son courage, il s'adresse à lui en criant : « Es-tu gentilhomme? — Oui, » répondit le jeune guerrier, qui était un écuyer du pays d'Auvergne nommé Guillaume Regnault. « Es-tu chevalier? continua le général anglais. — Non, reprit loyalement l'écuyer. — Tu le seras de mon fait, » dit le comte de Suffolk. Aussitôt il lui donna l'accolade avec son épée, puis la lui remit, et se rendit son prisonnier. Ainsi le brave Regnault eut pour parrain et pour prisonnier un des plus grands capitaines de l'Angleterre, et Suffolk eut l'avantage de ne se rendre qu'à un chevalier. Jean Poole, frère du comte, se rendit en même temps ainsi que plusieurs autres grands seigneurs. Presque tous les autres furent massacrés par suite de l'irritation qu'avait causée aux Français une résistance si longue et si meurtrière, et même, comme il survint quelques débats pour le partage des prisonniers, les soldats en profitèrent pour en mettre à mort un grand nombre. La Pucelle et le duc d'Alençon, informés de cet événement, se hâtèrent de faire embarquer le comte de Suffolk, son frère et une quarantaine d'autres seigneurs, dans un grand bateau

qui les conduisit sans danger jusqu'à Orléans.

Dans la soirée, Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon reprirent le chemin d'Orléans, où ils arrivèrent pendant la nuit. Ils furent reçus avec enthousiasme, et ils s'empressèrent d'annoncer au roi la prise de Jargeau. De toutes parts arrivaient à Orléans des chefs de guerre qui amenaient des renforts à l'armée du roi : Louis de Bourbon, comte de Vendôme; André de Laval, sire de Lohéac; son frère Gui de Laval; le seigneur de la Tour-d'Auvergne, le vidame de Chartres, Thibault d'Armagnac, dit de Termes, et beaucoup d'autres encore vinrent se joindre au duc d'Alençon et à la Pucelle. L'armée croissait à vue d'œil, et bientôt elle s'éleva à six à sept mille hommes. Aussitôt on résolut d'aller assiéger Beaugency, ville située sur la rive droite de la Loire, à vingt-quatre kilomètres au-dessous d'Orléans. Le 15 juin, l'armée se mit en route, emmenant avec elle une grande quantité de vivres et une artillerie nombreuse. En passant on s'empara du pont de Meung-sur-Loire, en laissant le château, occupé par lord Scales, et l'on arriva bientôt devant Beaugency, où commandait le fameux Talbot. A l'approche des Français, il ne se trouva pas assez fort pour défendre la ville; plaçant sa garnison, renforcée de celle de la Ferté-Hubert, dans la citadelle, dont il confia le com-

mandement à Richard Guétin, il se dirigea sur Janville pour se joindre aux troupes qu'amenait de Paris sir Falstof, et qui venaient trop tard pour sauver Jargeau.

Le duc d'Alençon, après s'être logé dans la ville, commença immédiatement le siége de la forteresse. Tandis qu'il le poussait avec vigueur, un événement inattendu faillit jeter la division dans l'armée et arrêter dans son cours la fortune de la France. Artus, comte de Richemont, lassé de l'inaction où le retenait sa disgrâce (1), avait résolu de servir le roi malgré lui, car le sire de la Trémoille était plus que jamais en crédit auprès du roi ; et craignant toujours d'être mis hors du gouvernement, il s'attachait à éloigner du roi le connétable et tous ses partisans. Le royaume se trouvait ainsi privé du service de plusieurs puissants seigneurs; mais personne n'osait parler contre ce la Trémoille, qui était le maître de la volonté du roi, et l'avait de plus en plus irrité contre le connétable. Celui-ci, de son côté, avait peut-être plus facilement supporté sa disgrâce pendant que les revers accablaient Charles VII, espérant toujours que ce prince, dans sa détresse, aurait recours à son bras, éloignerait de lui la Trémoille; mais, quand il apprit qu'une jeune fille venait de changer tout à coup la face des

(1) Voir l'*Introduction* sur les causes de cette disgrâce.

affaires, et d'effacer en quelques jours la gloire des plus renommés capitaines que possédât alors la France, il craignit de se voir enlever la palme qu'il ne croyait réservée qu'à lui seul. C'est alors qu'il prit la résolution, sans en demander l'autorisation au roi, de rassembler à la hâte tous les hommes d'armes qu'il put tirer de ses terres du Poitou, avec les garnisons de la Flèche, de Sablé et de Durtal, ce qui forma un corps de quatre cents lances (douze cents hommes de cavalerie) et huit cents archers, qu'il voulut joindre à l'armée royale. Dès que Charles VII connut son entreprise, il lui envoya le sire de la Jaille pour lui signifier de ne pas être si hardi pour passer outre, sinon le roi le ferait combattre. Le connétable, qui rencontra le messager du roi à Loudun, lui répondit sans s'émouvoir : Ce que j'en fais est « pour le bien du roi et du royaume, et si « quelqu'un vient à combattre, nous verrons. — « Monseigneur, répondit la Jaille, il me semble « que vous ferez très-bien. »

Richemont partit aussitôt de Loudun, traversa la Vienne à gué, et arriva à Amboise avec ses troupes. Le capitaine Regnault de Bours, qui commandait dans cette ville, le laissa passer le pont malgré les ordres du roi. Le connétable arriva bientôt à quelque distance de Beaugency, et envoya les seigneurs de Rostrenen et de Cor-

moisen demander logement pour lui et ses gens.

Le duc d'Alençon, Jeanne d'Arc et les autres généraux se trouvèrent fort embarrassés, car ils avaient reçu du roi l'ordre formel de ne le pas recevoir. Dans le conseil qui se tint à ce sujet, le duc d'Alençon alla jusqu'à dire qu'il s'en irait plutôt que de le laisser venir, et la Pucelle, tranchant plus fortement la difficulté, était d'avis qu'il fallait combattre le connétable, car elle ne connaissait que les ordres du roi. Cependant Lahire et plusieurs autres capitaines, qui étaient contents de l'arrivée de Richemont, dont le concours leur paraissait si utile dans ces circonstances critiques, expliquèrent à Jeanne d'Arc que le roi était trompé par de faux rapports; que c'était à elle, par le pouvoir qu'elle avait sur l'esprit du prince, à obtenir le pardon des offenses du connétable, s'il en avait commis, et à ne faire aucune difficulté de le recevoir. Plusieurs chevaliers garantirent par serment et sous leur sceau que le duc de Richemont servirait le roi avec fidélité et loyauté. Cette assurance, et la connaissance qu'on avait de l'arrivée prochaine de l'armée anglaise, commandée par Fastolf et Talbot, déterminèrent Jeanne et le duc d'Alençon à accueillir le connétable. Le lendemain, la Pucelle et tous les chefs allèrent à la rencontre de Richemont. Celui-ci, à ce que raconte son historien, dit à la

Pucelle en l'abordant : « Jeanne, on m'a dit que « vous vouliez me combattre. Je ne sais si vous « venez de Dieu ou non; si vous êtes de par Dieu, « je ne vous crains en rien, car Dieu sait mon « bon vouloir; si vous êtes de par le diable, je « vous crains encore moins. » On voit percer dans ces paroles la jalousie que lui inspirait la jeune héroïne, et l'opinion qu'il partageait peut-être avec ses ennemis que les exploits de Jeanne d'Arc n'étaient dus qu'à la sorcellerie; or personne n'était plus grand ennemi des sorciers et des hérétiques que le connétable de Richemont.

Après la réunion des gens du connétable à l'armée royale, Richard Guétin, bailli d'Évreux, commandant la citadelle de Beaugency, voyant qu'il ne pouvait plus se défendre, fit demander à capituler. On lui accorda sa demande à des conditions assez avantageuses. Chaque homme eut la permission de sortir en gardant son cheval, son armure et la valeur d'un marc d'argent, moyennant toutefois la promesse faite par serment qu'ils ne se battraient pas contre les Français avant dix jours. Ces conditions acceptées de part et d'autre, les Anglais sortirent de la place le samedi 28 juin au matin, et se dirigèrent sur Meung.

A peine la garnison de Beaugency était-elle partie, qu'un homme d'armes de Lahire vint an-

noncer aux Français l'arrivée des Anglais, dont l'avant-garde seule se montait à environ mille hommes. En apprenant cette nouvelle, Jeanne d'Arc dit à Richemont : « Ah ! beau connétable, « vous n'êtes point venu de par moi; mais, puisque « vous êtes venu, vous serez le bienvenu. »

On envoya aussitôt de la cavalerie pour reconnaître l'ennemi, et l'on se hâta de ranger l'armée en bataille pour être prêt à le recevoir; car on était persuadé que les Anglais ne s'étaient asemblés en si grand nombre que pour livrer une bataille décisive à l'armée française. Bien des personnes avaient des craintes; on savait combien les Anglais étaient habiles à disposer les batailles; on se souvenait d'Azincourt, de Cravant, de Verneuil, et l'on ne croyait pas prudent de risquer une bataille en rase campagne. Le duc d'Alençon demanda alors à Jeanne d'Arc, en présence de tous les capitaines, ce qu'il y avait à faire. Elle répondit aussitôt en élevant la voix : « Avez-vous de bons éperons? — Que dites-« vous? s'écrièrent les assistants : devons-nous « donc prendre la fuite? — Non, reprit-elle, ce « seront les Anglais qui ne se défendront point « et seront vaincus, et nous aurons besoin d'é-« perons pour les poursuivre. » Elle ajouta que ce triomphe coûterait très-peu de monde à l'armée française.

Quelques instants après, Talbot, Scales et Fastolf parurent à la tête de quatre mille combattants. Ils ignoraient la prise de Beaugency, et ils étaient venus pour en faire lever le siége; ils furent un peu décontcertés en apercevant l'étendard royal flotter sur les tours de la forteresse, et l'armée française rangée en bataille et prête à les recevoir. « Frappez hardiment sur eux, s'écria « Jeanne d'Arc, ils ne demeureront pas long- « temps sans prendre la fuite. » Sur sa parole, les généraux français firent leurs dispositions pour attaquer l'ennemi; mais dès que les Anglais aperçurent ce mouvement, ils se retirèrent avec précipitation du côté de Meung. Les Français les suivirent. Les Anglais avaient d'abord eu l'intention de se retirer en partie dans cette ville et de s'y fortifier; mais quand ils apprirent l'arrivée des Français, ils abandonnèrent Meung, emmenant avec eux ceux de leurs gens qui y tenaient garnison, et dirigèrent leur marche sur Janville, à travers la Beauce.

Quand les coureurs français eurent fait connaître ce mouvement des ennemis, il y eut dans l'armée française un moment d'hésitation. Les uns, croyant tout fini pour ce jour-là, voulaient retourner à Beaugency; d'autres ne pouvaient encore se faire à l'idée d'attaquer les Anglais en rase campagne. « Qu'on aille hardiment contre

« eux, ne cessait de répéter Jeanne d'Arc; sans « faute ils seront vaincus. En mon Dieu, ajou- « tait-elle, il les faut combattre. Quand ils « seraient pendus aux nues, nous les aurons; « car Dieu nous a envoyés pour les punir. Le « gentil roi aura aujourd'hui la plus grande vic- « toire qu'il ait jamais eue; mon conseil m'a dit « qu'ils étaient tous à nous. » En même temps le connétable fit porter son étendard en avant, et ce mouvement, joint aux paroles de la Pucelle, qui n'avaient jamais été vaines, détermina les plus indécis.

On forma une forte avant-garde des gens d'armes les mieux montés, et pour les commander on choisit Lahire, Poton de Xaintrailles, Ambroise de Lore, Thibault de Termes, le sire de Beaumanoir, Jamet de Tillon et d'autres braves chevaliers. Jeanne d'Arc, qui aimait beaucoup à conduire l'avant-garde, fut très-fâchée qu'on en eût donné le commandement à Lahire; mais on avait jugé plus utile qu'elle demeurât au corps de bataille avec le duc d'Alençon, le connétable, le comte de Dunois, le maréchal de Boussac, l'amiral de Culan, les seigneurs d'Albret, de Laval et de Gaucourt.

Lahire et les autres capitaines de l'avant-garde avaient ordre de serrer de près les Anglais, et de ne pas leur laisser le temps de se retirer dans

quelque forte position, ou de se retrancher avec ces pieux ou *pals* aigus qui avaient été si souvent funestes à la cavalerie française. Soixante à quatre-vingts hommes furent détachés de l'avant-garde pour aller en éclaireurs à la découverte de l'ennemi. Ces guerriers aventuriers s'avancèrent rapidement dans cette belle plaine de Beauce, alors presque inculte et couverte seulement de loin en loin de quelques jeunes bois. Ils avaient fait environ vingt kilomètres, et commençaient à craindre d'avoir suivi une mauvaise direction, quand un cerf effrayé de leur approche se leva, et prit rapidement sa course devant eux. Un instant après une grande clameur se fit entendre : c'étaient des soldats de l'armée anglaise au milieu desquels le cerf venait de se précipiter, qui poussaient des cris de joie à la vue d'une proie qui venait s'offrir d'elle-même à leurs coups. Les coureurs français reconnurent bientôt que l'ennemi était là, et envoyèrent aussitôt prévenir l'avant-garde et le corps de bataille, qui la suivaient de près.

La vue des cavaliers français jeta les Anglais dans de grandes incertitudes. Sir Jean Fastolf et d'autres étaient d'avis de ne point combattre, mais de se retirer dans les châteaux, villes et forteresses, et d'abandonner la campagne jusqu'à ce qu'on eût reçu des renforts qu'on attendait d'An-

gleterre. Leurs gens, disaient-ils, étaient encore effrayés de la perte qu'ils avaient éprouvée devant Orléans et à Jargeau ; les Français, au contraire, étaient pleins d'orgueil et d'assurance; il fallait donc donner aux esprits le temps de se raffermir, et ne rien précipiter. Mais ces observations ne furent point goûtées par un grand nombre de capitaines, et surtout par Talbot, qui décida que, si les ennemis venaient, il fallait les combatre.

On se rangea à cet avis ; mais une autre difficulté s'éleva sur l'ordonnance du combat. Les uns voulaient qu'on mît pied à terre à la place même où l'on était, et où se trouvait une forte haie qui pourrait les empêcher d'être tournés par la cavalerie. D'autres, et ce fut le plus grand nombre, décidèrent qu'il fallait prendre position à un demi-kilomètre plus loin, en s'appuyant sur un monastère fortifié et sur un bois qui se trouvaient à cette distance, non loin du village de Patay. Pendant que l'armée anglaise exécutait ses mouvements pour se porter sur les points indiqués, l'avant-garde française était accourue précipitamment et avait suivi sa marche. Elle arriva presque en même temps que l'ennemi auprès de Patay, dans un endroit appelé *le lieu des Cognées;* et avant que les Anglais fussent rangés, que tous les hommes d'armes eussent mis pied à terre, et que les archers eussent planté devant eux leurs

pieux aiguisés, Lahire, Xaintrailles et les autres chevaliers, suivis de quatorze à quinze cents combattants, se jetèrent de plein choc au travers des ennemis. L'attaque fut si impétueuse, que Falstof, le bâtard de Thian et d'autres chevaliers ne songèrent pas à résister, et prirent la fuite à toute bride. Le combat ne fut pas long. En un instant ceux qui avaient mis pied à terre furent enveloppés et taillés en pièces par les Français. En vain Talbot et les autres capitaines anglais firent-ils tous leurs efforts pour rallier leurs gens et rétablir le combat, ils ne purent que retarder leur défaite et la rendre plus sanglante. En ce moment arriva le corps de bataille des Français, qui acheva la déroute. Il y eut un grand massacre des archers anglais, presque tous périrent.

Lord Scales, lord Hungerford, sir Henri Branche, sir Thomas Rameston, et plusieurs autres vaillants chevaliers tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Talbot lui-même se rendit à Xaintrailles. « Eh bien! seigneur Talbot, lui dit le duc « d'Alençon, vous ne vous attendiez pas à cela « ce matin. — C'est la fortune de la guerre, » répondit froidement le héros Anglais.

On évalue la perte des Anglais dans cette bataille à quatre à cinq mille hommes, dont deux à trois mille tués et le reste fait prisonniers. Un fait extraordinaire, et qui est attesté par tous les

contemporains ; c'est qu'il n'en coûta aux Français que la vie d'un seul guerrier, gentilhomme de la compagnie de Thibault d'Armagnac.

Jeanne d'Arc fit dans ce combat des prodiges de valeur; mais dès que la victoire fut décidée, et tandis que les guerriers ne s'occupaient que de la poursuite des fuyards, qui étaient traités bien cruellement quand ils n'avaient pas de quoi se racheter, Jeanne ne s'inquiéta plus que du sort de ces malheureux. Elle s'efforçait d'arrêter la fureur des gens de guerre, elle donnait des soins aux blessés, et quand elle ne voyait plus d'espoir de leur conserver la vie, elle les encourageait par de bonnes paroles et appelait un confesseur pour les aider au moins à mourir chrétiennement.

Un grand nombre de vaillants guerriers, entre autres Jacques de Mailly, Gilles de Saint-Simon, Louis de Marconnay et Jean de Labaye, furent armés chevaliers sur le champ de bataille. Ensuite le duc d'Alençon, le connétable et les autres capitaines se retirèrent à Patay pour passer la nuit et se reposer des fatigues de la journée, tandis que l'avant-garde poursuivait les fuyards jusqu'à Janville, qui ouvrit avec joie ses portes aux vainqueurs.

CHAPITRE VIII

DEPUIS LA BATAILLE DE PATAY JUSQU'A L'ENTRÉE DE CHARLES VII A REIMS.

Suite de la bataille de Patay. — Consternation des Anglais. — L'expédition de Reims est résolue. — Départ de Gien. — Arrivée devant Auxerre.— Négociation. — L'armée du roi arrive devant Troyes. — Jeanne d'Arc appelée au conseil. — Sur son avis l'attaque est résolue. — La ville demande à capituler. — Entrée du roi à Troyes. — Reddition de Châlons-sur-Marne. — Charles VII arrive devant Reims. — Les habitants de Reims font leur soumission au roi. — Entrée de Charles VII et de Jeanne d'Arc à Reims.

La bataille de Patay eut des conséquences immenses. C'était la première depuis huit ans que les Français eussent gagnée sur leurs ennemis; et dans ce seul jour ils avaient achevé d'anéantir cette armée redoutable amenée d'Angleterre par le comte de Salisbury pour consommer l'anéantissement de la France. Tous les chefs, Talbot, Suffolk, Salisbury, Glacidas, étaient tués ou prisonniers. Trois brillants faits d'armes, la levée du siége d'Orléans, la prise de Jargeau, la bataille de Patay, avaient, dans l'espace d'un mois à peine, brisé le colosse de la puissance anglaise en France, et ces merveilles s'étaient accomplies par le bras d'une jeune fille accoutumée naguère à manier le fuseau ou à porter la houlette; ce fut

alors qu'on put reconnaître la vérité de ces paroles qu'elle avait dites aux docteurs de Chinon : « Les hommes d'armes combattront, et Dieu « donnera la victoire. »

Le duc de Bedford était à Corbeil, attendant des nouvelles de l'expédition des Anglais, quand il y vit arriver sir Fastolf en fugitif. Il l'accabla de reproches, et lui ôta le ruban de l'ordre de la Jarretière, dont il était décoré. Puis il se hâta de revenir à Paris. La nouvelle de la défaite de Patay avait répandu l'épouvante dans cette ville, alors la capitale anglaise de la France. On disait que les Armagnacs, car c'est ainsi que l'on désignait toujours à Paris les Français fidèles à leur roi légitime, allaient arriver. Le grand conseil fut assemblé, et quand on raconta les malheurs qui venaient d'accabler les Anglais, plusieurs en furent si affligés, qu'ils pleurèrent en plein conseil. On travailla nuit et jour aux fortifications de la ville, on augmenta le guet, on changea le prévôt des marchands et les échevins, dont on n'était pas très-sûr, et on les remplaça par des bourgeois encore plus ennemis des Français. Ce qui était surtout nécessaire, c'était d'avoir des secours d'Angleterre. Depuis longtemps le duc de Bedford n'avait cessé d'en demander ; mais la discorde qui existait entre le duc de Glocester et le cardinal de Winchester paralysait toutes les

affaires. Bedford écrivit de nouveau au roi pour lui faire part des malheurs qui venaient de frapper son armée.

Il restait encore une ressource au duc de Bedford, ressource qui dut coûter à son orgueil, après ce qui s'était passé entre lui et son beau-frère le duc de Bourgogne : c'était de s'adresser à ce prince pour solliciter son assistance dans les fâcheuses circonstances où il se trouvait. Il résolut, d'accord avec les Parisiens, de lui envoyer une ambassade, afin de lui exposer l'étrange état des affaires, et de le conjurer de venir au plus tôt à Paris, pour aviser à ce qu'il était à propos de faire. On choisit pour cette ambassade l'évêque de Noyon, deux savants docteurs en théologie, et plusieurs notables bourgeois de Paris.

Le duc de Bourgogne reçut assez bien les envoyés du régent et des Parisiens, qui vinrent le trouver à Hesdin; il leur promit de se rendre bientôt à Paris. Cependant il ne se hâta pas beaucoup, soit qu'il fût retenu par la convalescence d'une maladie qu'il venait d'éprouver, soit qu'il voulût faire sentir au duc de Bedford tout le prix d'une alliance telle que la sienne. Il ne vint, en effet, à Paris que le 10 juillet, époque à laquelle, comme nous le verrons bientôt, les Français étaient maîtres d'une grande partie de la Champagne.

Cependant le duc de Bedford recevait un secours sur lequel il ne devait guère compter. Le ministère anglais, s'effrayant de ce qui se passait en France, se décida à y envoyer un corps de troupes qui avaient été levées par le cardinal de Winchester pour aller combattre en Bohême les hérétiques partisans des erreurs de Jean Huss, et connus sous le nom de hussites.

Avec ce secours, qui se composait de deux cent cinquante lances et de deux mille archers, et avec les garnisons de Normandie, le régent espérait aviser au danger pressant où il se trouvait, et qui s'accroissait chaque jour.

Le bruit de la défaite de Patay répandit l'épouvante parmi les petites garnisons anglaises de la Beauce; la plupart mirent le feu aux villes qu'elles étaient chargées de défendre, et prirent la fuite avant l'arrivée des Français.

L'armée victorieuse se retira à Orléans, où de nouveaux gueriers arrivaient de toutes parts, et où l'on attendait le roi; mais il trompa l'espérance de ses fidèles Orléanais, et il resta à Sully, petite ville sur la Loire, à quelques lieues d'Orléans. Le motif qui empêcha Charles VII de se rendre au vœu des habitants de cette ville, c'est la répugnance qu'il avait à se rencontrer avec le connétable. Le roi lui avait fait donner l'ordre de se retirer. Richemont envoya les sei-

gneurs de Beaumanoir et de Rostrenen supplier le prince de sa part d'accepter ses services. Il fit prier en outre la Trémoille de le laisser servir le roi, qu'il ferait tout ce qu'il lui plairait, fût-ce même de lui embrasser les genoux. Le ministre et le roi furent inébranlables ; ce dernier même était d'une si grande colère, qu'il fit dire au connétable de s'en aller, qu'il aimerait mieux n'être jamais couronné que de le voir au sacre.

La Pucelle et les principaux chefs de l'armée, le connétable excepté, allèrent à Sully pour rendre compte au roi du succès de leurs armes ; Xaintrailles lui présenta le brave Talbot, et demanda la permission de renvoyer à l'instant même et sans rançon cet illustre captif. Charles VII l'accorda sans peine. Talbot eut dans la suite l'occasion de s'acquitter envers Xaintrailles, et il le fit d'une manière aussi noble et aussi désintéressée. Jeanne parla du voyage de Reims. Les affaires étaient en si bon train, les succès de la Pucelle avaient produit une telle révolution dans les esprits, et même dans la situation des finances royales, qu'on résolut de suivre son conseil sans y apporter d'autres délais que ceux que demanderaient les préparatifs du voyage. On fixa Gien pour le rendez-vous général des troupes qui feraient partie de l'expédition.

La Pucelle fit tous ses efforts pour persuader

au roi de se réconcilier avec le connétable, mais ce fut inutilement. Tout ce qu'elle put obtenir, c'est que le prince voulût bien déclarer que par égard pour elle il pardonnait au connétable; mais il ne voulut jamais permettre qu'il l'accompagnât dans le voyage de Reims.

Jeanne d'Arc revint à Orléans, et s'occupa sans relâche des préparatifs du départ. Elle déploya dans cette occasion une activité extraordinaire, qui contrastait avec la faiblesse et l'indécision du roi. Cette inertie affligeait la jeune inspirée, et lui donnait lieu de soupçonner que le roi lui-même, tout en profitant de son enthousiasme et de sa valeur, n'était pas au fond bien persuadé de la réalité de sa mission. Elle lui répétait souvent en versant des larmes : « N'ayez doute, « gentil roi, vous obtiendrez tout votre royaume, « et bientôt vous serez couronné. »

A mesure que les nouvelles troupes arrivaient, Jeanne d'Arc les passait en revue et les dirigeait sur Gien. Elle avait dit au roi de ne pas craindre de manquer des troupes nécessaires pour l'expédition, qu'il aurait assez de gens, et que beaucoup de monde le suivrait. En effet, l'armée grossissait à vue d'œil.

Jeanne d'Arc ne laissait pas à la confiance le loisir de s'ébranler, ni à l'enthousiasme le temps de se refroidir. Elle ne cessait de répéter au roi

et aux guerriers : « Allez hardiment, et toutes « choses vous prospèreront ! » Et ce fut sur cette assurance que l'on se détermina à tenter une entreprise qui paraissait contraire à toutes les règles de la prudence.

« L'exécution d'un projet si hardi, fait observer Villaret dans son *Histoire de France*, exigeait qu'on traversât près de quatre-vingts lieues de pays, avec une armée peu nombreuse, sans fonds pour la paie des troupes, sans vivres, sans espoir de s'en procurer que les armes à la main ; on devait nécessairement rencontrer sur la route plusieurs villes considérables dont une seule suffisait pour arrêter la marche du roi pendant le reste de la campagne : nulle ressource en cas d'accident, le moindre revers devenait irrémédiable. Pour affronter tant d'obstacles, on n'avait d'autre assurance qu'une prospérité constante jusqu'alors, mais qui pouvait se démentir, et les promesses d'une villageoise de dix-huit ans. C'était sur la parole de cette fille singulière qu'on formait une entreprise si extraordinaire. On peut assurer qu'en ce moment Jeanne d'Arc décida de la fortune de Charles : il était perdu sans ressource s'il eût échoué. C'est ainsi qu'une Providence incompréhensible se plaît quelquefois à manifester le néant de nos spéculations politiques par la simplicité des moyens qu'elle emploie pour les renverser. »

Tout étant prêt pour l'expédition, on partit de Gien le 28 juin 1429. A l'exception du connétable et du comte de la Marche, qui était aussi dans la disgrâce du roi, tous les chefs de guerre se trouvaient dans cette entreprise. L'avant-garde était commandée par les maréchaux de Raiz et de Boussac, qui avaient sous leurs ordres plusieurs vaillants capitaines, entre autres Lahire et Poton de Xaintrailles.

L'armée montait à environ douze mille combattants, tous vaillants, tous remplis d'espérance et de courage, s'inquiétant peu de traverser un pays dont les villes, les forteresses, les châteaux, les ponts et passages des rivières étaient garnis d'Anglais et de Bourguignons.

On arriva devant Auxerre, ville alors très-forte, que le duc de Bourgogne tenait en gage pour les sommes à lui dues, en vertu d'un traité qu'il avait fait le 21 juin 1424 avec Henri V, roi d'Angleterre, qui se portait pour héritier et régent du royaume de France. Les habitants étaient fort embarrassés; les chefs bourguignons, Simon Lemoine et Jean Regnier, qui commandaient au nom du duc, ne voulaient pas que l'on reçût les Français; d'un autre côté, on n'était pas en état de résister à une armée si redoutable, et qui déjà prenait une attitude menaçante. Jeanne d'Arc et plusieurs autres chefs de guerre voulaient qu'on

donnât l'assaut, et garantissaient le succès de cette entreprise. Dans cette position difficile, les Auxerrois envoyèrent au roi des députés pour le supplier de vouloir bien accorder la neutralité à leur ville, à condition qu'ils s'engageraient à fournir des vivres à l'armée, qui en avait un pressant besoin, et à rendre à Charles VII le même hommage et la même obéissance que lui rendraient ceux de Troyes, de Châlons et de Reims, si ces villes se soumettaient. Ce traité fut accepté au grand dépit de la Pucelle et des gens de guerre. On dit que le sire de la Trémoille avait reçu secrètement deux mille écus pour assurer le succès de cette négociation. Ce début n'était ni glorieux ni politique : si l'on eût emporté la ville d'assaut, on n'aurait peut-être pas trouvé autant de résistance devant Troyes, et si l'on n'eût pas réussi dans cette attaque, on pouvait facilement se retirer sur la Loire. Mais en laissant Auxerre, derrière soi, Auxerre qui deviendrait ennemi d'après le traité même, si l'on éprouvait quelques revers, on s'enlevait tout moyen de retraite, et l'on s'exposait à avoir toutes ses communications coupées lorsqu'on serait engagé plus avant dans le pays ennemi.

L'armée resta trois jours devant Auxerre ; de là elle se mit en marche pour Saint-Florentin, qui se soumit sans difficulté; puis elle continua à

s'avancer vers Troyes. La Pucelle passa une revue générale des troupes avant d'arriver auprès de cette ville. Leur nombre allait toujours en augmentant, parce que partout où passait la jeune héroïne, tous ceux qui étaient en état de porter les armes s'empressaient de la suivre.

Enfin Charles VII arriva devant Troyes. Il s'était fait précéder de ses hérauts d'armes, qui avaient sommé les habitants de se rendre ; mais ils fermèrent leurs portes et se préparèrent à se défendre. Ils firent même une sortie sur l'avant-garde au moment où elle arrivait et cherchait à se loger autour de la place ; mais les Français les repoussèrent bientôt, et les forcèrent de rentrer dans la ville. L'armée du roi campa alentour, et, manquant d'artillerie pour battre les remparts, elle se borna d'abord à fermer toutes les issues. Cinq à six jours se passèrent ainsi dans l'inaction de part et d'autre ; mais la disette commençait à se faire sentir d'une manière effrayante parmi les assiégeants : depuis huit jours, cinq à six mille hommes n'avaient pas mangé de pain, et l'on fut heureux de découvrir, à quelque distance de la ville, de vastes champs couverts de fèves nouvelles ; ce fut pour l'armée un aliment qui arrêta le désespoir près de s'emparer des troupes. Toutes les sommations, toutes les propositions faites à la garnison et à la ville restaient sans

effet, et les assiégés, bien approvisionnés, attendaient paisiblement l'instant où la disette forcerait les Français à s'éloigner. Dans cette situation difficile, le roi assembla le conseil général des princes de sa maison, des ministres et des chefs de guerre, pour décider s'il fallait entreprendre régulièrement le siége de la place, ou rétrograder, ou enfin passer outre et marcher sur Reims.

La plupart des conseillers furent d'avis que le roi et l'armée devaient rétrogader; d'autres, qu'il fallait passer outre, d'autant plus que le pays entre Troyes et Reims était riche et offrirait à l'armée des vivres en abondance. Aucun ne proposa d'attaquer la ville, car une pareille entreprise eût été regardée comme un acte de folie.

En continuant de recueillir les opinions d'après l'usage, qui est de commencer par les personnes les moins âgées et d'un rang inférieur, pour remonter jusqu'aux princes et au roi, le chancelier arriva à Robert le Masson, sire de Trèves, ancien chancelier, vieillard respectable par son grand âge, ses services, sa fidélité, sa prudence dans les conseils; il se leva et proposa de demander l'avis de Jeanne d'Arc. Tout le monde fut de l'avis du sire de Trèves. Jeanne fut aussitôt mandée. Dès qu'elle eut été introduite dans l'assemblée et qu'elle eut salué Charles, l'archevêque de Reims

lui dit : « Jeanne, le roi et son conseil sont dans « de grandes perplexités pour savoir ce qu'il y a « à faire. » Puis il fit le résumé de tout ce qui avait été dit avant son arrivée, et la requit de faire connaître à son tour au roi son opinion.

« Serai-je crue de ce que je dirai? demanda « Jeanne d'Arc au roi. — Je ne sais, répondit le « prince; si vous dites des choses raisonnables « et profitables, je vous croirai. — Serai-je crue? « répéta-t-elle. — Oui, reprit le roi, selon « ce que vous direz. — Noble Dauphin, dit-elle « alors, ordonnez à vos gens de venir et d'as- « saillir la ville, et ne tenez pas plus longs con- « seils. Car, en mon Dieu, je vous introduirai « avant trois jours en la ville de Troyes par « amour ou par puissance, et les traîtres Bour- « guignons en seront tout consternés. — Jeanne, « reprit le chancelier, qui serait certain de « l'avoir en six jours, on attendrait bien; mais « je ne sais si ce que vous dites est véritable. « — Oui, dit-elle avec feu et assurance, vous « en serez maître demain. »

Sur sa foi, on résolut de tenter l'assaut. Jeanne prit alors son étendard, monta à cheval, rassembla les troupes, et leur ordonna d'approcher de la ville et d'apporter leurs tentes au bord des fossés. Tout le monde lui obéit avec empressement; par ses ordres on prépara des fascines pour

combler les fossés, on y jeta des planches, des portes, des chevrons, des bois de toutes sortes, qui avaient servi à faire les logis du camp. Chevaliers, écuyers, archers, manœuvres, tous travaillaient avec ardeur. Jeanne passa toute la nuit à s'occuper de ces apprêts avec une activité et un zèle infatigables. Le lendemain matin tout était prêt pour commencer l'attaque.

Cependant la vue de ces préparatifs, l'activité extraordinaire qui régnait dans le camp du roi, le bruit et le mouvement qui s'y firent entendre toute la nuit, avaient enfin jeté l'alarme dans la ville. Les bourgeois témoignèrent peu d'envie de se défendre contre leur seigneur et leur roi; ils avaient passé une partie de la nuit à prier dans les églises. D'ailleurs le nom de la Pucelle, les merveilles qu'on en racontait, effrayaient les habitants, et même la garnison.

Quand le jour parut, Jeanne, qui n'avait pas pris un instant de repos, crie à l'assaut, fait sonner les trompettes, s'avance au bord des fossés, son étendard à la main, et ordonne qu'on les comble avec les fascines préparées pendant la nuit. L'effroi s'empare des Anglais et des Bourguignons rangés en armes sur les remparts de la place; un grand nombre d'entre eux croient avoir vu une multitude de papillons blancs voltiger autour de la jeune guerrière. Ce prodige achève

de les épouvanter. Le peuple, assemblé en tumulte, s'écrie qu'il faut demander à capituler, et les gens de guerre mêmes, ennemis du roi, et qui se trouvaient dans la ville, en donnent le conseil. Alors l'évêque, les chefs de la garnison, les principaux bourgeois en assez grand nombre, firent ouvrir les portes, et s'avancèrent en tremblant vers le camp du roi.

Charles les accueillit avec bonté et consentit à traiter avec eux. Il fut convenu que la garnison sortirait librement avec ses armes, ses chevaux, et tout son avoir; les bourgeois obtinrent du roi une amnistie complète pour leur rébellion; les gens d'Église qui avaient reçu des bénéfices au nom du roi Henri d'Angleterre les conservèrent, à condition seulement de se pourvoir de nouveaux titres de Charles VII. Tant d'indulgence et de bonté de la part du roi surpassa de beaucoup les espérances des habitants, et excita parmi eux des transports unanimes de surprise et d'allégresse. Ce jour qu'ils avaient tant redouté de voir paraître fut pour eux un jour de fête et de joie; ils voulurent y faire participer l'armée, en portant dans le camp des vivres et du vin.

On avait accordé à la garnison le reste de la journée pour se retirer. Comme la capitulation portait que *les gens de guerre s'en iroient eux et leurs biens,* ils voulurent emmener avec eux leurs

prisonniers, dont la rançon, suivant l'usage du temps, était pour eux un *bien* légitimement acquis. Cette circonstance n'avait pas été prévue dans le traité, et ces infortunés allaient avoir la douleur de se voir traînés à la vue de leurs amis, de leurs compagnons d'armes, le jour même du triomphe de leur roi sur ses ennemis. Quand la Pucelle apprit ce qui allait se passer, elle courut devant la porte de la ville par où la garnison devait sortir, et lorsque les malheureux captifs parurent à leur tour chargés de fers, et plongés dans une morne douleur : « En mon Dieu, s'é« cria-t-elle, ils ne les emmèneront pas. » Et elle leur ordonna de s'arrêter. Un vif débat s'éleva à cette occasion; Charles en fut informé, et paya aussitôt la rançon.

Le lendemain, 10 juillet, était le jour fixé pour l'entrée du roi dans la ville. Jeanne voulut l'y devancer pour préparer sa réception et ranger elle-même les gens de trait qui devaient border la haie, depuis la porte jusqu'à la cathédrale. Au moment où elle allait entrer dans la ville, frère Richard, ce fameux prédicateur que le régent avait banni de Paris et qui s'était retiré à Troyes, se présenta devant elle en faisant des signes de croix et des aspersions d'eau bénite. C'étaient les habitants qui l'avaient envoyé pour s'assurer si Jeanne avait reçu sa mission de Dieu, ou du dé-

mon. Quand elle l'aperçut, elle sourit, et lui dit avec une douce gaieté : « Approchez hardiment ; « je ne m'envolerai pas. » A compter de ce moment, frère Richard s'attacha au parti du roi Charles, et ne cessa de l'accompagner pendant toute la suite de l'expédition, « chevauchant avec les gens d'armes, leur prêchant de bien faire, exhortant les villes à se soumettre au souverain, et souvent les persuadant par son langage. »

Quand tout fut prêt pour la réception du roi, Jeanne alla l'en avertir. Il monta alors à cheval et entra dans Troyes en grand appareil, ayant à son côté la Pucelle portant son étendard, et accompagné des princes du sang, des maréchaux et des chefs de guerre, tous magnifiquement montés et habillés.

Le lendemain, toute l'armée en belle ordonnance traversa la ville au bruit des trompettes et aux acclamations des habitants, qui jurèrent au roi de le servir désormais fidèlement, et qui ont toujours gardé ce serment. On s'avança rapidement vers Châlons. Arrivé à peu de distance de la ville, Charles fut agréablement surpris de voir accourir au-devant de lui la plus grande partie des habitants, leur évêque à leur tête, qui venaient lui offrir leur soumission et lui jurer obéissance. Il entra dans la ville et y passa la nuit avec son armée.

En arrivant à Châlons, Jeanne eut la joie inattendue d'y trouver quatre habitants de Domremy qui étaient venus dans cette ville pour se trouver sur son passage. Parmi eux étaient son parrain, Jean Morel, et Conrardin de Spinal. Ils la contemplaient avec des yeux étonnés, et lui faisaient une foule de questions, auxquelles elle s'empressait de répondre avec sa douceur et sa bienveillance accoutumées.

L'armée se remit en marche, et le roi continuait de s'avancer avec rapidité vers le terme de son voyage. Cependant il craignait que la ville de Reims ne lui opposât une longue résistance, et qu'il ne fût pas facile de s'en rendre maître, parce qu'il manquait de tout ce qui était nécessaire pour en faire le siége. Il parla à Jeanne de l'inquiétude qui l'agitait : « N'ayez aucun doute, lui répon-
« dit-elle, car les bourgeois de la ville de Reims
« viendront au-devant de vous. Avant que vous
« approchiez de la ville, les habitants se ren-
« dront. Avancez hardiment, et soyez sans in-
« quiétude. Car si vous voulez agir virilement,
« vous obtiendrez tout votre royaume. »

Charles s'arrêta avec son armée à seize kilomètres de la ville, et se logea dans un château appelé Sept-Saulx, qui faisait partie du domaine des archevêques.

Les habitants de Reims furent fort émus en ap-

prenant que le roi était si près d'eux. Le seigneur de Châtillon, qui commandait dans la ville au nom du roi d'Angleterre, et le sire de Saveuse, qui y était venu depuis peu de la part du duc de Bourgogne avec un certain nombre de gens d'armes, voyant les mauvaises dispositions des habitants, se retirèrent avec leurs troupes. Ils étaient à peine sortis de la ville, que les bourgeois décidèrent qu'il fallait envoyer sans délai une députation des plus notables de la cité pour offrir sa soumission au roi. La députation fut à l'instant composée des ecclésiastiques et des laïques les plus respectables, qui allèrent se présenter devant Charles VII et déposer à ses pieds les clefs de la ville. Ce prince, heureux de cette victoire, qui ne coûtait pas une seule goutte de sang, leur promit entier oubli des torts dont ils avaient pu se rendre coupables envers sa personne.

Ce même jour, dans la matinée, Regnault de Chartres, chancelier de France, fit son entrée dans la ville en qualité d'archevêque de Reims, cérémonie qu'il n'avait pu accomplir depuis qu'il avait été appelé à ce siége. Ainsi ce fut un de ceux qui s'étaient montrés les plus incrédules aux promesses de Jeanne d'Arc qui en ressentit le premier les effets.

Une grande partie de cette journée, 16 juillet, se passa en préparatifs pour la réception du roi.

Vers le soir, quand tout fut terminé, Charles VII entra solennellement dans la ville, entouré d'un grand nombre de chevaliers et suivi de toute son armée. A côté de lui se trouvait Jeanne d'Arc, qui attirait tous les regards.

CHAPITRE IX

DEPUIS LE SACRE DU ROI JUSQU'AU RETOUR DE L'ARMÉE A GIEN.

Cérémonie du sacre de Charles VII. — Lettre de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne. — Soumission de Soissons, de Laon, de Provins, de Crécy, de Coulommiers, de Château-Thierry, etc. — Terreur des Parisiens. — Marche de l'armée royale à travers la Brie. — Soumission de Compiègne et de Beauvais. — Journée sanglante du mont Piloy sans résultat. — Les Français pénètrent en Normandie. — Bedford abandonne Paris pour secourir cette province. — Le roi marche sur Paris. — On attaque cette ville sans succès. — La Pucelle est blessée. — L'armée se retire sur la Loire.

Dès le soir de l'entrée du roi à Reims, on décida qu'il serait sacré et couronné le lendemain dimanche 17 juillet. On avait peu de temps pour faire les préparatifs de cette cérémonie; mais on y mit tant de zèle et de bonne volonté, que dans la nuit tout fut disposé et se trouva prêt le matin.

De nouveaux spectateurs de l'auguste cérémonie qui se préparait arrivèrent le matin même de ce jour solennel et si longtemps attendu. René, duc de Bar et de Lorraine, frère du roi de Sicile, et le damoiseau de Commercy, entrèrent dans la ville à la tête d'une brillante noblesse et d'un

grand nombre d'hommes d'armes, et vinrent offrir au roi leurs services. Ce prince, qui n'était pas prévenu de leur arrivée, fut agréablement surpris, et leur témoigna toute la joie que lui causait leur venue.

Avant le sacre, Charles se fit recevoir chevalier par le duc d'Alençon. Les princes, les prélats, tous les barons et chevaliers qui avaient accompagné le roi dans ce voyage, se rassemblèrent de bonne heure dans l'église cathédrale de Notre-Dame, où se faisait le sacre des rois de France. Mais aucun d'eux n'était regardé avec autant d'empressement et de respect que Jeanne d'Arc. C'était à elle qu'on devait attribuer ce voyage merveilleux et ce couronnement si extraordinaire. Aussi, pendant toute la cérémonie, elle se tint près de l'autel, portant son étendard, et répandant de douces larmes de joie et de reconnaissance envers Dieu.

Le roi d'armes de France parut alors, et, se plaçant devant le maître-autel, appela par leurs noms les anciens pairs laïques qui devaient assister à la cérémonie, formalité jugée nécessaire pour constater leur absence.

Après les serments que prononcent les rois dans cette cérémonie, après le couronnement et le sacre qui eurent lieu selon les anciens usages, Jeanne d'Arc se jeta aux pieds du roi et lui dit en lui em-

brassant les genoux : « Gentil roi, or est exécuté
« le plaisir de Dieu, qui voulait que je fisse lever
« le siége d'Orléans et que je vous conduisisse
« en cette cité de Reims, pour recevoir votre
« digne sacre, et montrer ainsi que vous êtes vrai
« roi et celui auquel doit appartenir le royaume. »

Le jour même du couronnement, Jeanne d'Arc, après avoir vu avec joie arriver à Reims le duc René et le sire de Commercy, n'en avait que plus douloureusement senti l'absence du premier pair du royaume, de ce duc de Bourgogne dont l'alliance avec l'Angleterre était si funeste à la France. Elle crut qu'il était de son devoir d'user de toute l'influence que pouvaient lui donner sa position et l'accomplissement entier des promesses faites par elle au nom du Ciel depuis plusieurs mois, pour travailler à la réconciliation générale de la France, œuvre qui se réaliserait sans peine si l'on parvenait à détacher le duc de Bourgogne des anciens ennemis du royaume. L'occasion paraissait d'autant plus favorable, que l'on n'ignorait pas les discordes de ce prince avec les Anglais. Elle profita donc de l'intervalle qui s'écoula entre le lever du soleil et la cérémonie du couronnement, pour adresser la lettre suivante au duc de Bourgogne. L'original de cette lettre se trouve encore aujourd'hui dans les archives de la préfecture de Lille. Elle est ainsi conçue :

Lettre de Jehanne la Pucelle au duc de Bourgogne.

JHESUS † MARIA

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le Roi du ciel, mon droiturier et souverain seigneur, que le roi de France et vous vous fassiez bonne paix, ferme, et qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens; et s'il vous plaît guerroyer, allez sur le Sarrasin. Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et requiers tant humblement que je puis vous requérir, que ne guerroyiez plus au saint royaume de France; et faire retraire (*retirer*) incontinent et brièvement vos gens qui sont en aucunes places et forteresses dudit royaume. De la part du gentil roi de France, il est prêt à faire la paix avec vous, sauf son honneur, et il ne tient qu'à vous. Et je vous fais savoir de par le Roi du Ciel, mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre bien et votre honneur, que vous ne gagnerez point de batailles contre les loyaux Français, et que tous ceux qui guerroyent audit saint royaume de France guerroyent contre le roi Jhesus, roi du ciel et de tout le monde, mon

droiturier et souverain Seigneur. Et vous prie et vous requiers à jointes mains que ne fassiez nulle bataille, ni ne guerroyiez contre nous, vous, vos gens et vos sujets. Croyez sûrement, quelque nombre de gens que vous ameniez contre nous, qu'ils n'y gagneront mie, et sera grand'pitié de la grande bataille et du sang qui sera répandu de ceux qui y viendront contre nous. Il y a trois semaines que je vous ai écrit et envoyé de bonnes lettres par un héraut, pour que vous fussiez au sacre du roi, qui, aujourd'hui dimanche, dix-septième jour de ce présent mois de juillet, se fait en la cité de Reims. Je n'en ai pas eu réponse, ni onc depuis n'en ai ouï nouvelles du héraut. A Dieu vous recommande, et soit garde de vous s'il lui plaît, et prie Dieu qu'il y mette bonne paix. Écrit audit lieu de Reims, le 17 juillet. »

Le duc de Bourgogne reçut cette lettre à Lille, et la fit déposer aux archives de la cour des comptes, où elle est restée jusqu'à ce que ces archives aient été transférées à celles de la préfecture du département du Nord.

Pendant son séjour à Reims, la jeune héroïne eut le bonheur de serrer dans ses bras son vertueux père, Jacques d'Arc, et son oncle Durand Laxart, qui avaient voulu jouir de son triomphe. En effet, Jeanne d'Arc était alors parvenue au faîte de sa gloire, et cependant elle n'en parais-

sait que plus humble et plus modeste. « Mon fait, « répétait-elle souvent, n'était qu'un ministère. » Et comme on lui disait : « Jamais on ne vit de « telles choses comme on en voit dans votre fait, « on ne lit rien de semblable dans aucun livre. « — Mon Seigneur, répondait-elle, a un livre « dans lequel aucun clerc ne peut lire, quelle « que soit sa science. »

La vue de son père et de son oncle rappela à Jeanne le souvenir de sa patrie et du bonheur de la vie champêtre ; d'ailleurs sa mission était terminée, rien désormais ne pouvait l'arrêter à la cour. Elle alla donc supplier le roi de lui permettre de se retirer ; mais Charles témoigna le désir de la conserver encore quelque temps, et elle n'osa refuser.

Quels que fussent les motifs qui la portèrent à demander sa retraite, il est certain qu'elle fit à ce sujet les plus vives instances, et qu'elle ne céda qu'aux ordres du roi et à la prière de la plupart des seigneurs, qui avaient éprouvé d'une manière trop sensible combien sa présence encourageait les troupes. Forcée de céder aux volontés de son souverain, on la vit depuis ce moment s'abstenir d'opposer son avis à celui des ministres ou des généraux, liberté qu'elle s'était presque toujours donnée jusqu'alors. Elle se contenta dans la suite de partager les travaux, les plus dangereuses ex-

péditions, et de s'exposer la première. Peut-être, par cette conduite, voulait-elle éteindre les sentiments de jalousie qu'avaient excités ses services. Ils étaient trop grands pour n'être pas enviés (1). »

Le roi ne demeura que trois jours à Reims. Le mardi 20 juillet, il en partit pour se rendre en pèlerinage, suivant une ancienne coutume, au tombeau de saint Marculfe ou Marcou, à Corbény, bourg situé à vingt kilomètres de Reims. C'était, disait-on, par les mérites de ce saint, qui était de la race royale de France, que nos rois avaient reçu, après leur sacre, le pouvoir de guérir les écrouelles en les touchant.

De Corbény on se rendit à Vailly, petite ville fortifiée du diocèse de Reims, qui s'empressa de se soumettre. Une partie de l'armée se logea dans la ville, le reste campa dans les environs. Bientôt arrivèrent les députés de Laon et de Soissons, apportant au roi les clefs de ces deux bonnes et fortes villes. Charles alla d'abord à Soissons, où les habitants le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie et d'affection. Il y passa trois jours, pendant lesquels il reçut successivement les nouvelles les plus favorables, entre autres celle de la soumission volontaire de Provins, de Crécy-en-Brie, de Coulommiers, et de plusieurs autres places très-importantes de la Brie.

(1) Villaret, *Histoire de France*, tome XIV.

On se dirigea ensuite sur Château-Thierry, où l'on s'attendait à trouver plus de résistance, parce que cette place, alors très-forte, était défendue par Jean de Croy, Jean de Birmen, le sire de Châtillon, et d'autres grands seigneurs bourguignons, et que la garnison s'était augmentée de tous les gens qui avaient abandonné les autres forteresses. Mais les habitants montraient des dispositions favorables aux Français. Aussi, quand la Pucelle parut à la tête d'une division de l'armée royale, la frayeur s'empara des chefs et des soldats. La garnison demanda à capituler, et obtint de sortir de la ville avec armes et bagages.

Le roi arriva bientôt à Château-Thierry, où il se reposa quelques jours. C'est dans cette ville que Jeanne d'Arc sollicita et obtint de Charles VII une exemption de toutes les tailles, aides et subventions, en faveur des habitants des villages de Greux et de Domremy. Les lettres patentes qu'il fit expédier à cet effet à Château-Tierry ont été confirmées par les rois ses successeurs, et les paroisses de Greux et de Domremy ont joui de ce bienfait jusqu'à la révolution.

De Château-Thierry le roi se rendit à Provins. Ces succès, ces marches de l'armée royale, qui tendait à se rapprocher de Paris, commençaient à alarmer sérieusement ceux des bourgeois de cette ville qui étaient du parti anglais ou bour-

guignon. Cependant le duc de Bedford, qui était allé en Normandie pour presser l'arrivée des troupes levées par le cardinal de Winchester et des garnisons de cette province, revint en toute hâte à Paris. Son retour rassura les Parisiens, d'autant plus qu'il était accompagné de cinq à six mille hommes, tant archers que gens d'armes. En peu de jours, en réunissant à ces troupes les hommes qu'il avait tirés des garnisons de Normandie, les Bourguignons, les débris de son armée restée à Corbeil après la bataille de Patay, et la milice de la commune de Paris, il se trouva à la tête de dix mille combattants. Ne craignant plus alors de se mesurer avec l'armée royale, dont la force n'était pas supérieure à la sienne, il sortit de la ville le 4 août, et, passant par Corbeil et Melun, il arriva à Montereau le 7. De là il envoya ses hérauts d'armes porter au roi de France une lettre de défi.

Lorsque le héraut du régent anglais se présenta au roi de France, ce prince et les chefs de guerre qui l'entouraient montrèrent joyeuse contenance. « Ton maître, dit le roi, se plaint de ne pouvoir « me trouver ; mais il ne se plaindra pas long- « temps, car c'est plutôt moi qui le cherche. » Aussitôt les Français se mirent en marche, et, continuant à s'avancer vers Paris dans les plaines de la Brie, ils vinrent camper auprès du château

de Nangis. Tout fut disposé pour la bataille avec prudence et habileté. C'était plaisir de voir le maintien guerrier de Jeanne, et sa diligence à ordonner les apprêts du combat. On disait qu'elle s'y entendait aussi bien qu'aucun homme d'armes, quelque expert qu'il pût être.

Ce mouvement et ces dispositions de l'armée française firent craindre au duc de Bedford que les Français ne lui fermassent le chemin de Paris, dont ils étaient en ce moment plus près que lui. L'anxiété était grande dans cette ville, où l'on attendait à chaque instant les résultats de la bataille qui paraissait inévitable. Mais bientôt arriva le duc de Bedford avec son armée, qui n'avait pas osé attaquer les Français.

Cette retraite du régent anglais rendait impossible toute entreprise contre la capitale, qui maintenant se trouvait à l'abri de toute attaque. Plusieurs des conseillers du roi lui proposèrent alors de retourner dans les provinces au midi de la Loire. Les ducs d'Alençon et de Bar, les comtes de Clermont, de Vendôme et de Laval soutenaient au contraire que les ennemis n'ayant osé combattre, il fallait pousser en avant et marcher à de nouvelles conquêtes. Mais le roi ne partagea point l'opinion de ses généraux, et donna l'ordre de rétrograder. On marcha en conséquence sur Bray, pour y passer la Seine, car c'é-

tait le seul point où il se trouvât un pont qui ne fût pas occupé par les ennemis. Mais pendant la nuit les Anglais et les Bourguignons s'étaient emparés de la ville, de sorte qu'au moment où les Français arrivèrent, ils trouvèrent le passage gardé et la forteresse prête à se défendre. Cette circonstance fit changer la résolution prise, et, à la grande joie des ducs d'Alençon et des autres capitaines, l'armée retourna à Château Thierry, où elle passa la Marne et s'avança par la Ferté-Milon et Crespy-en-Valois jusqu'auprès de Dammartin, où elle campa à quarante kilomètres de Paris.

Pendant cette marche, tous les habitants des villages accouraient en foule sur le passage du roi en le saluant du cri de *Noël! noël!* mille fois répété. D'autres venaient à sa rencontre en procession, le clergé en tête, chantant le *Te Deum* et d'autres pieux cantiques. Ils ne pouvaient surtout se lasser de contempler la Pucelle, et celle-ci, à la vue d'un si touchant spectacle, versait des larmes d'attendrissement et de joie. « Voici, dit-« elle à Dunois et à l'archevêque de Reims, qui « marchaient à côté d'elle, voici un bon peuple, « et n'en ai encore vu aucun qui se soit tant ré-« joui de la venue d'un si noble roi. Plût à Dieu, « ajouta-t-elle, que je fusse assez heureuse, quand « je mourrai, pour être ensevelie dans cette terre ! » Infortunée! ses vœux ne furent pas exaucés : au-

cune terre ne devait recevoir ses débris mortels; sa cendre était promise aux vents et aux flots (1). « Jeanne, lui dit l'archevêque, savez-vous quand « vous mourrez et en quel lieu? — Où et quand « il plaira à Dieu, répliqua-t-elle, car je ne suis « sûre ni du temps ni du lieu, plus que vous ne « l'êtes vous-même. J'ai accompli ce que Messire « m'a commandé, qui était de lever le siége d'Or- « léans et de faire sacrer le roi. Et plût à Dieu « mon créateur que je pusse maintenant partir et « aller servir mon père et ma mère, en gardant « leurs brebis avec ma sœur et mes frères, qui se « réjouiraient beaucoup de me voir! » En parlant ainsi, ses yeux étaient tournés vers le ciel, et jamais les seigneurs qui étaient là présents n'avaient si bien vu qu'elle venait de la part de Dieu, et non du démon, ainsi que les Anglais s'obstinaient à le publier (2).

Sa grande renommée l'avait laissée aussi simple et aussi modeste. On voyait en elle la même piété, elle était partout assidue aux églises, et priait tant qu'elle en avait le loisir. Sa chasteté et sa pudeur étaient si grandes, que sa présence chassait jusqu'aux mauvaises pensées des hommes d'armes et des seigneurs qui parfois auraient eu fantaisie de tenir devant elle des propos déshonnêtes.

(1) M. Lebrun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*.

(2) *Chronique de la Pucelle*. — M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

Le duc de Bedford, alarmé des progrès de Charles, sortit une seconde fois de Paris avec dix à douze mille combattants et vint camper au village de Mitry, non loin de Dammartin, dans une très-bonne position, qu'il fortifia de manière à la rendre inexpugnable. De là il envoya dire au roi que, s'il voulait la bataille, il la recevrait; le prince, qui crut cette fois que l'ennemi était déterminé à combattre, s'avança avec sa cavalerie jusqu'à Lagny-le-Sec. Le duc de Bedford, pensant que les Français, enflés de leurs derniers succès, viendraient l'attaquer dans la position formidable qu'il avait choisie, les attendait tranquillement. Mais l'expérience avait appris à nos guerriers combien il était dangereux d'attaquer les Anglais au milieu des pals aigus dont ils avaient soin de hérisser le front de leur armée. Par ordre du roi, Lahire et d'autres vaillants capitaines et gens de guerre allèrent reconnaître l'ennemi et tâcher de l'attirer hors de ses retranchements. La journée se passa en escarmouches entre les coureurs français et anglais auprès du village de Thieux, sur la Beuvronne. Le régent anglais, voyant qu'il ne pouvait attirer les Français dans le piége qu'il avait tendu à leur valeur si souvent audacieuse jusqu'à la témérité, quitta son camp et se retira à Paris. Il était toujours inquiet de ce qui pourrait s'y passer en son ab-

sence, pendant que le roi en était si peu éloigné, et, en voyant toutes les villes de France se soumettre l'une après l'autre avec empressement à Charles, il n'était pas très rassuré sur la fidélité des Parisiens.

Le roi retourna alors à Crespy, d'où il envoya ses hérauts sommer Compiègne et Beauvais de se rendre à son obéissance. Ces deux villes accueillirent ses envoyés avec joie et aux cris de : *Vive Charles, roi de France!* Les habitants de Beauvais chassèrent leur évêque, Pierre Cauchon, qui, bien qu'il fût Français, s'était toujours montré un des plus furieux pour le parti anglais, et avait dans cette occasion fait tous ses efforts pour les empêcher de recevoir les hérauts du monarque. Cet outrage dont il fut l'objet explique peut-être jusqu'à un certain point la haine forcenée que cet homme sans pudeur montra depuis pour la Pucelle, et l'ardeur avec laquelle il travailla à sa perte.

Charles VII se porta alors sur Compiègne, dont la possession lui livrait un passage sur la rivière d'Oise, et lui ouvrait le chemin de la Picardie et de la Normandie. Ce mouvement, dont les conséquences importantes n'échappèrent point au duc de Bedford, le détermina de nouveau à sortir de Paris avec toutes ses troupes, et à se porter à marches forcées sur Senlis, dans l'espoir de fermer au roi le chemin de la Normandie. Il avait le plus

grand intérêt à empêcher les Français de pénétrer dans cette province ; car si elle eût suivi l'exemple de la Champagne et de l'Ile-de-France, les Anglais se seraient trouvés tout à coup cernés au milieu d'une nation ennemie, et privés de toute communication avec l'Angleterre.

L'armée française se rapprocha de Senlis, et vint camper à 12 kilom. au sud-est de cette ville, auprès d'un village nommé Baron, au pied du mont Piloy. Le roi envoya alors Ambroise de Lore et Xaintrailles à la découverte du côté de Paris. Ils aperçurent bientôt l'armée anglaise qui s'avançait sur la route de Senlis, et ils s'approchèrent assez pour pouvoir reconnaître ses forces et observer ses mouvements. Ils envoyèrent aussitôt des cavaliers porter cette nouvelle à Charles. Bientôt Xaintrailles et Ambroise de Lore virent arriver le duc de Bedford, qui donna à son armée l'ordre de traverser la rivière de Nouette, qui coule de Baron à Senlis. Cette opération devait être longue et difficile, car on ne pouvait faire passer que deux chevaux à la fois. Dès que les sires de Lore et de Xaintrailles virent les ennemis engagés dans cette position dangereuse, ils accoururent en toute hâte en prévenir le roi. Celui-ci, plein de joie, fait à l'instant ranger son armée en bataille, et marche contre les Anglais, espérant pouvoir les combattre au passage de la rivière; mais quand il

arriva, les Anglais l'avaient déjà presque entièrement effectué, et ils commençaient à se fortifier.

Le duc de Bedford choisit une forte position près de l'abbaye de la Victoire, fondée jadis par Philippe-Auguste après la bataille de Bouvines. Dans cette armée flottaient deux bannières, celle de France et celle d'Angleterre. Le sire de Talbot et le comte de Suffolk, délivrés de leur captivité, s'étant hâtés de rejoindre le duc de Bedford, brûlaient de réparer l'échec qu'ils avaient reçu à Jargeau et dans les plaines de Patay. Les meilleurs chevaliers du duc Philippe se trouvaient aussi là. Plusieurs de ces jeunes seigneurs furent armés chevaliers par le duc de Bedford, suivant l'usage qui permettait de conférer la chevalerie sur un champ de bataille au moment d'en venir aux mains. Ainsi personne ne doutait qu'une grande bataille ne fût sur le point de se livrer.

Du côté des Français tout se disposait pour une affaire décisive. Dès le lever du soleil, le roi fit sortir son armée du camp et la rangea en bataille. L'avant-garde était commandée par le duc d'Alençon et le comte de Vendôme; le corps de bataille, par le duc René de Lorraine, qui fut depuis duc d'Anjou et roi titulaire de Sicile; l'arrière-garde, ou corps de réserve, était sous les ordres immédiats de Charles, assisté du comte de Clermont et du sire de la Trémoille.

Plusieurs fois le roi, qui désirait vivement attaquer, s'avança avec le comte de Clermont et le sire de la Trémoille en avant de son front de bataille, et assez près des Anglais, qui n'avaient cessé toute la nuit et qui continuaient encore de se fortifier. Il reconnut facilement, et ce fut l'avis de tous ceux qui l'accompagnaient, qu'il était impossible de forcer les ennemis derrière leurs retranchements. Il fit alors approcher son armée à deux traits d'arbalète des Anglais et envoya signifier au duc de Bedford, que, s'il voulait sortir de son parc, on combattrait. Celui-ci ne répondit point. On tenta enfin d'attirer les Anglais en rase campagne par de petites attaques partielles, dans lesquelles un assez grand nombre de vaillants Français s'avançaient jusqu'à leurs fortifications pour les provoquer au combat. Quelques-uns sortirent en effet, et ainsi s'engagèrent de fortes escarmouches, où de chaque côté on venait secourir les siens, lorsqu'ils étaient repoussés. Peu à peu ces combats partiels devinrent plus acharnés, et s'animèrent encore par les défis injurieux, les menaces, les insultes que s'adressaient les deux armées. On combattait de part et d'autre avec la plus grande vaillance, mais aussi avec une égale cruauté, et le trépas de l'un ou de l'autre terminait toujours ces luttes d'homme à homme, de chevalier à

chevalier. La journée se passa ainsi tout entière, sans que l'on en vînt à un engagement général. Le lendemain le roi retourna à Crespy, et le duc de Bedford reprit la route de Paris.

La Pucelle s'était signalée dans cette journée par un courage intrépide et un rare sang-froid au milieu de la mêlée. Elle ne s'éloigna pas un instant de Lahire, de Dunois et du comte d'Albret, c'est assez dire qu'elle fut constamment où il y avait du danger; mais elle n'avait pris part à aucune disposition pour la bataille, ce qui a peut-être donné lieu à cette assertion de Monstrelet, que tantôt elle était d'avis qu'il fallait combattre, tantôt qu'il ne le fallait point. Depuis qu'elle regardait sa mission comme terminée, Jeanne se mêlait rarement de donner des avis pour la guerre. Quand elle était consultée, elle répondait modestement; mais elle ne cherchait plus à substituer son opinion à celle de tout le conseil. Son rôle *dirigeant* était terminé; maintenant elle obéissait avec un dévouement calme, avec une résignation modeste non moins étonnante peut-être que le brûlant enthousiasme qu'elle avait autrefois déployé dans l'accomplissement de la mission confiée à son courage.

Cependant, si la Pucelle ne se permettait plus de donner son avis dans le conseil de guerre, elle ne cessait pas d'user de son influence auprès du

roi pour l'engager à faire de nouvelles démarches auprès du duc de Bourgogne afin de tâcher de l'amener à faire la paix. La question fut portée au conseil, et l'on décida qu'on enverrait au duc de Bourgogne une députation solennelle ayant à sa tête l'archevêque de Reims. L'ambassadeur partit aussitôt, et trouva le duc à Arras.

Pendant ces négociations, lès hostilités continuaient toujours. Le roi s'était rendu à Compiègne, où il passa dix à douze jours. Les habitants l'accueillirent avec une joie et un enthousiasme extraordinaires. Pendant son séjour dans cette ville, il recevait tous les jours d'heureuses nouvelles du succès de ses armes. Là vinrent le rejoindre l'archevêque de Reims et les autres ambassadeurs qu'il avait envoyés au duc de Bourgogne. Ils racontèrent que celui-ci les avait reçus avec bonté, et que les conférences étaient engagées d'une manière favorable, quand étaient arrivés de Paris l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy, envoyés par le duc de Bedford pour rappeler au duc de Bourgogne ses engagements avec l'Angleterre. Par là les négociations avaient été retardées, et le duc de Bourgogne avait résolu d'envoyer une ambassade au roi de France pour connaître mieux ses intentions.

La position du régent anglais devenait de plus en plus difficile. Les succès des Français en Nor-

mandie, mais surtout les négociations entamées entre le roi et le duc de Bourgogne, le déterminèrent à abandonner Paris, pour aller avec toutes ses forces au secours de la Normandie, menacée de deux côtés à la fois, et où il craignait que Charles VII ne voulût pénétrer. Il laissa à Paris deux mille hommes de garnison, et reprit la route de Rouen par Saint-Denis.

Cependant les ambassadeurs du duc de Bourgogne fixaient, d'accord avec les ministres du roi, les conditions qui devaient servir à négocier la paix définitive. En attendant, une trêve fut conclue le 28 août à Compiègne, pour les pays de la rive droite de la Seine depuis Nogent jusqu'à Honfleur. Paris était excepté, ainsi que les villes servant de passage sur la rivière.

Pendant qu'on traitait ainsi à Compiègne, Lahire, avec quelques hardis compagnons d'armes, s'en alla jusqu'à 28 kilom. de Rouen, devant la forteresse de Château-Gaillard, passa la Seine durant la nuit et donna l'assaut. Le commandant anglais, qui se nommait Kingston, se voyant surpris, obtint la vie sauve, et se hâta de partir. On trouva dans le château le brave sire de Barbazan, qui le premier avait été salué du glorieux surnom de *chevalier sans reproche*. Ce guerrier, tombé au pouvoir de Henri V avec la ville de Melun, languissait depuis neuf ans dans cet

affreux donjon, au mépris d'une capitulation qui lui garantissait la vie et la liberté. On le trouva enfermé dans une étroite cage de fer. On en rompit les barreaux, mais le chevalier ne voulut point sortir. Il avait promis à Kingston d'être son loyal prisonnier, et il fallait que sa parole fût dégagée. On envoya courir après ce capitaine anglais, qui revint délivrer le sire de Barbazan. Le roi fut bien joyeux de revoir cet illustre et vaillant chevalier, qu'on tenait presque pour mort (1).

Dès que Charles fut informé du départ du régent anglais pour la Normandie, il résolut de se rapprocher de Paris. Il se rendit en conséquence à Senlis, où il établit un gouverneur et des officiers de sa création. Le duc de Bar rejoignit le roi dans cette ville. Les seigneurs de Mouy et de Montmorency vinrent lui faire hommage; toute la contrée se soumettait à l'envi.

Les intelligences qu'on s'était ménagées dans la capitale, l'exemple de tant de villes qui s'étaient volontairement soumises, l'inaction du duc de Bourgogne, et l'éloignement du duc de Bedford, tout faisait espérer qu'on pourrait facilement entrer dans Paris. L'armée quitta Senlis le 25 août, et le même jour l'avant-garde entra dans Saint-Denis. Le roi y arriva le 29, et s'empressa d'aller rendre d'humbles actions de grâces à Dieu, à la

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

Vierge, aux apôtres de la France saint Denis et ses compagnons, dans l'antique basilique où reposaient les rois ses ancêtres.

Cependant une partie du conseil, entre autres le sire de la Trémoille, n'était point d'avis qu'il fallût essayer de se rendre maître de Paris. Ils pensaient que les promesses des ambassadeurs du duc de Bourgogne, qui témoignaient du désir que ce prince avait de faire la paix, et qui donnaient à entendre que celui-ci remettrait bientôt lui-même Paris aux mains du roi, valaient mieux qu'une attaque incertaine, qui, si elle venait à manquer, pouvait tout remettre en question. Cet avis paraissait d'autant plus prudent, qu'on ne pouvait plus compter sur les intelligences qu'on avait pratiquées dans la ville. Le prévôt de Paris, le prévôt des marchands et les échevins, le parlement lui-même, et les magistrats de tout rang avaient trop offensé le roi pour se fier à sa bonté. Loin de croire aux paroles pacifiques du duc d'Alençon, ils animèrent la populace contre Charles de Valois et les Armagnacs.

Enfin, malgré ces démonstrations hostiles, malgré l'avis des membres du conseil dont nous avons parlé, l'opinion des généraux l'emporta, et le 7 septembre ils résolurent de tenter une attaque sérieuse. Jeanne d'Arc, loin d'avoir donné ce conseil, comme Monstrelet l'en accuse, deman-

dait instamment de ne pas accompagner les chefs, disant que sa voix lui avait commandé de demeurer à Saint-Denis; mais les seigneurs qui dirigeaient l'armée la forcèrent à les suivre. Les troupes, ce jour-là, vinrent occuper le village de la Chapelle, qui était alors à mi-chemin entre Paris et Saint-Denis.

Le lendemain, 8 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge, les Français se présentèrent devant la porte Saint-Honoré, et se rangèrent en bataille dans le marché aux pourceaux, sous la butte des Moulins, à peu près à l'endroit où la rue Traversière vient aujourd'hui se joindre à la rue Saint-Honoré. Ils avaient avec eux une nombreuse artillerie, qui commença à tirer vigoureusement contre les remparts de la place; ils avaient aussi amené un grand nombre de chariots remplis de fagots et de fascines pour combler les fossés.

Une partie des habitants de Paris se précipitèrent dans les églises; les autres accoururent sur les remparts pour se joindre aux Anglais, aux Bourguignons et à la milice qui s'étaient portés au lieu attaqué. Les Français les voyaient en foule aller et venir le long des remparts; ils voyaient passer et repasser les étendards des chevaliers bourguignons et la bannière blanche à la croix rouge.

Bientôt le combat s'engagea main à main. Jeanne et quelques chevaliers, entre autres le sire de Saint-Vallier, attaquèrent la première barrière, y mirent le feu et entrèrent dans le boulevard du dehors. Comme on aurait pu craindre une sortie des Anglais par la porte Saint-Denis pour venir tomber sur les assaillants par derrière, le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le sire de Montmorency, qui venaient d'être faits chevaliers, avec d'autres capitaines, restèrent en bataille derrière la butte des Moulins, qui les mettait à l'abri de l'artillerie des Parisiens.

Quand la Pucelle vit que les ennemis n'osaient tenter une sortie, elle résolut d'aller les attaquer jusqu'au pied de leurs murailles. Le premier fossé n'était pas difficile à franchir; mais le second était large, profond et rempli d'eau. Jeanne l'ignorait, et plusieurs hommes d'armes auraient bien pu l'en instruire; toutefois ils la laissèrent aller, parce qu'elle commençait à leur déplaire et à exciter leur envie. Quand elle arriva au bord de ce fossé, elle ne se déconcerta point; elle s'en alla sondant, de place en place, avec sa lance, où l'on pourrait risquer le passage. Elle commanda qu'on apportât les fagots et les fascines pour essayer de le combler. Les Français s'empressèrent de lui obéir, et parurent résolus à tenter ce périlleux assaut. Les gens des deux partis, qui se voyaient et s'enten-

daient, s'adressaient mille menaces et mille injures. Jeanne leur criait : « Rendez la ville au roi de France. » Ils ne lui répondirent que par des outrages grossiers et par une grêle de traits. Son porte-étendard, l'un des plus vaillants hommes d'armes de l'armée, tomba mortellement blessé. Elle-même, atteinte d'une flèche qui lui traversa la jambe, fut contrainte de se coucher par terre, sur le revers du tertre qui séparait les deux fossés. Là, elle ordonnait encore l'attaque, et ne voulait point qu'on se retirât de l'assaut. Cependant la nuit approchait; il n'y avait nul espoir de passer ce fossé profond; on n'apercevait point qu'aucun mouvement eût éclaté parmi les habitants de la ville. L'ordre arriva du seigneur de la Trémoille pour revenir vers Saint-Denis. Jeanne ne voulait point entendre parler de s'en aller; chacun s'en retournait qu'elle restait encore couchée près du fossé, sans écouter les remontrances qu'on lui pouvait faire; toutes les instances étaient inutiles. Le duc d'Alençon l'envoya conjurer de se laisser ramener; enfin il vint lui-même la chercher, et parvint à la décider.

La retraite des Français ne fut troublée par aucune sortie. Ils ramassèrent leurs morts, qui étaient en assez grand nombre, les enfermèrent dans une grange de la ferme des Mathurins, et les brûlèrent.

Le voyage du roi vers Paris était maintenant sans but; il manquait d'argent; il se trouvait loin des provinces qui pouvaient lui en donner et fournir des munitions. Le régent allait revenir avec de plus grandes forces. Les gens d'armes ne se sentaient plus le même espoir ni le même courage. La discorde régnait dans le conseil : les uns rappelaient qu'ils n'avaient pas voulu cette attaque de Paris; les autres prétendaient que, si elle eût été entreprise avec plus de force et continuée avec plus de constance, un parti se fût déclaré dans Paris pour le roi. Beaucoup murmuraient contre la Pucelle, qui leur avait promis, disaient-ils, de coucher cette nuit même dans Paris. Enfin, dans ce chagrin de tous, on résolut de retourner vers la Loire (1).

Jeanne renouvela ses instances auprès du roi pour obtenir la permission d'aller finir ses jours dans l'obscurité et la retraite. Pour preuve de sa résolution, elle suspendit son armure blanche sur le tombeau de Saint-Denis, avec une épée qu'elle avait conquise sur les Anglais dans l'assaut de Paris. Elle avait brisé la veille celle qu'elle avait apportée de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Mais on s'employa si bien à la consoler; on loua si fort sa bonne volonté et sa vaillance; on lui répéta tellement qu'on ne pouvait lui attribuer l'échec

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

qu'on venait d'éprouver, et que si l'on eût fait tout ce qu'elle avait dit, la chose eût mieux réussi, qu'elle consentit à suivre le roi.

Charles VII laissa une partie de son armée dans l'Ile-de-France et le Beauvaisis, sous le commandement général de Charles de Bourbon, comte de Clermont, qui demeura à Beauvais avec l'archevêque de Reims, chargé de négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le commandement de Compiègne fut confié à Guillaume de Flavy; celui de Senlis, au comte de Vendôme; celui de Creil, à Jacques de Chabannes. Ces dispositions faites, le roi, prenant la route de Lagny, de Provins, de Bray et de Sens, arriva vers la fin de septembre à Gien, où il rentra en triomphe avec la jeune héroïne, trois mois après en être parti pour une des expéditions les plus aventureuses dont l'histoire ait conservé le souvenir.

CHAPITRE X

DEPUIS LE RETOUR DE L'ARMÉE A GIEN JUSQU'A LA CAPTIVITÉ DE JEANNE.

Le duc de Bourgogne accepte les fonctions de régent. — Charles VII accorde des lettres de noblesse à Jeanne d'Arc et à sa famille. — Siége et prise de Saint-Pierre-le-Moutier. — Nouveaux exploits de la Pucelle. — Siége de la Charité-sur-Loire. — Les saintes protectrices de Jeanne lui annoncent sa captivité. — Le duc de Bourgogne s'empare de Gournay et de Choisy, et vient assiéger Compiègne. — Jeanne d'Arc s'introduit dans la place. — Elle est prise dans une sortie, et livrée au sire de Luxembourg.

A peine les Français se furent-ils éloignés que les Anglais rentrèrent à Paris. Le duc de Bedford, pour prévenir la défection du duc de Bourgogne, lui avait fait les propositions qui pouvaient flatter le plus son ambition et sa vanité. Ce prince, ramené, par cette séduction toute-puissante, dans les intérêts de l'Angleterre, abusa le roi par des promesses mensongères, en obtint un sauf-conduit pour venir à Paris, et même la remise de Pont-Saint-Maxence et de Compiègne. Mais Guillaume de Flavy ne craignit pas de désobéir à l'ordre qu'il avait reçu, et de refuser au duc de Bourgogne l'entrée dans cette dernière ville.

Le duc Philippe arriva à Paris le 30 septembre, avec une escorte de cinq à six mille combattants : les Parisiens lui firent une brillante réception, car ils commençaient à se lasser des Anglais. Ils

demandèrent au duc de Bedford de leur donner ce prince pour régent. L'Anglais y consentit, mais à regret; le duc de Bourgogne fit quelque difficulté d'accepter un pouvoir qu'il était probablement venu chercher. Il se fit beaucoup prier par le duc de Bedford, par le cardinal de Winchester, par le parlement et par l'université de Paris, et il se rendit, comme on se rend toujours en pareil cas, en déclarant qu'il se sacrifiait à l'intérêt public, et qu'il ne pouvait résister à des vœux si généralement exprimés. Le duc de Bedford, ayant ainsi abandonné la régence, se contenta du gouvernement de la Normandie, et se rendit dans cette province avec ses troupes.

Cependant le duc Philippe ne rompit point encore ouvertement les négociations commencées avec la France. Le chancelier et les conseillers du roi arrivèrent, sur un sauf-conduit, à Saint-Denis. Les sires de Luxembourg et de Lannoy s'y rendirent de leur côté. Par suite de ces pourparlers, la trêve conclue à Compiègne fut solennellement proclamée à Paris, en même temps que la régence du duc de Bourgogne, et l'on indiqua la ville d'Auxerre comme le lieu où devaient se tenir les conférences.

Mais on ne croyait plus à toutes ces protestations pacifiques, et la trêve n'était observée par personne. Quelque temps après le départ du duc

de Bedford pour Rouen, le duc de Bourgogne s'en alla ausi avec presque tous ses gens, laissant la ville sans défense; seulement, pour apaiser les murmures, il recommanda publiquement que, si les Armagnacs revenaient, on eût à se bien défendre, et il confia le gouvernement de Paris au maréchal de l'Isle-Adam. Quant à lui, il était pressé de retourner en Flandre pour célébrer son mariage, qui venait d'être conclu avec l'infante Isabelle de Portugal, fille du roi Jean Ier (1).

Avant d'employer Jeanne d'Arc à de nouvelles expéditions, Charles VII voulut lui témoigner sa reconnaissance, en lui accordant les distinctions honorables que cette jeune vierge avait méritées par son dévouement et son courage. Par lettres patentes du mois de décembre 1429, expédiées en la chancellerie des comptes le 16 janvier suivant, le roi anoblit Jeanne d'Arc et toute sa famille, « pour rendre gloire, disent les lettres patentes, à la haute et divine Sagesse, des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler par le célèbre ministère de notre chère et bien-aimée la Pucelle Jeanne d'Arc, de Domremy, et que, par le secours de la divine clémence, nous avons espérance de voir s'accroître encore. » Le roi donna aux frères de Jeanne le droit de porter des armoiries « d'azur à une épée d'argent en pal,

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

croisée ou pommelée d'or, soutenant de la pointe une couronne d'or, et côtoyée de deux fleurs de lis de même. » Ce sont ces armoiries qui ont fait changer le nom de la famille d'Arc en celui de Dulys ou de Dalis.

Le roi ne borna pas là les témoignages de sa reconnaissance. Voulant que tout répondît au ministère qu'il avait plu à Dieu de confier à la jeune inspirée, il exigea qu'elle portât désormais de riches vêtements, et lui donna un état de maison qui égalait celui d'un comte. » Elle avait, dit un écrivain contemporain, outre de nobles demoiselles attachées à sa personne, un intendant, un écuyer, des pages, des valets de main, de pied et de chambre. Elle était respectée du roi, des grands de sa cour, et de tout le peuple, comme une espèce de divinité. »

Tous ces honneurs n'avaient point altéré le caractère de Jeanne d'Arc. Toujours même régularité de mœurs, même douceur de manières, toujours même assiduité à remplir ses devoirs de religion, même empressement à recevoir les sacrements de l'Église; son zèle à cet égard semblait même plutôt s'accroître que s'affaiblir. Son air, ses gestes, ses discours étaient pleins d'honnêteté et de pudeur. Le sire d'Aulon, à qui le roi avait confié la garde de cette jeune fille, répétait souvent qu'il ne croyait pas qu'il y eût une femme

plus chaste qu'elle au monde. Les Anglais eux-mêmes, dit leur célèbre historien Hume, ne lui ont jamais rien reproché relativement à ses mœurs. Ainsi, ni la gloire, ni la prospérité, ni les louanges, ni la vie tumultueuse des camps, ni l'air corrompu de la cour, n'avaient terni la pureté de cœur de l'humble fille des champs.

Comme nous l'avons dit plus haut, on ne comptait plus sur la paix. Le duc d'Alençon demanda à aller avec la Pucelle en Normandie, pour reconquérir son apanage; mais le conseil du roi s'y opposa, parce qu'on voulait auparavant s'assurer de tout le cours de la Loire, ainsi qu'on en avait déjà formé le dessein avant l'expédition de Reims. On rassembla en conséquence à Bourges un certain nombre de gens d'armes, et l'on en donna le commandement au sire d'Albret et à la Pucelle. Ils commencèrent par aller assiéger Saint-Pierre-le-Moutier, petite ville située entre l'Allier et la Loire, à seize kilomètres du confluent de ces deux rivières.

Ce fut encore là un des plus beaux exploits de Jeanne. Les Français n'étaient pas nombreux; leurs plus fameux capitaines étaient occupés dans d'autres entreprises ou dans diverses garnisons. Le siége durait depuis quelques jours; les assiégés se défendaient bien. Déjà plusieurs attaques avaient échoué. Un jour que les Français repous-

sés se retiraient en désordre et que les meilleurs hommes d'armes pensaient à lever le siége, Jeanne, demeurée presque seule, ne voulut pas s'éloigner du rempart. Le sire d'Aulon, son écuyer, accourut pour l'emmener. Pourquoi, lui « dit-il, restez-vous ainsi seule, et ne vous retirez-« vous pas comme les autres? — Je ne suis pas « seule, répondit-elle en ôtant son casque, j'ai « cinquante mille hommes avec moi, et je ne « partirai pas que la ville ne soit prise. » La Pucelle lui sembla insensée, et il continua de l'engager à se retirer; mais sans s'arrêter à ces discours, elle se mit à crier de toute sa force : « Aux « fagots, aux claies, tout le monde, afin de faire « le pont. » Sa voix ranima les guerriers; ils obéirent à ses ordres avec empressement. En un instant le fossé fut comblé, l'assaut recommencé, la ville prise. Jeanne ne fit jamais rien qui parût plus merveilleux ni plus divin (1).

Après la prise de Saint-Pierre-le-Moutier, les généraux résolurent d'aller assiéger la Charité-sur-Loire, et d'emmener la Pucelle avec eux. Celle-ci n'était point d'avis que l'on tentât cette entreprise; mais elle n'essaya point de faire prévaloir son opinion; elle se fit un devoir d'obéir aux chefs de guerre. Elle suivit donc, dans cette expédition, le sire d'Albret et le maréchal de

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

Boussac, chargé du commandement. On était au cœur de l'hiver, et un froid excessif se faisait sentir. La place qu'on allait assiéger était très-forte, et son gouverneur, nomme Perrinat-Grasset, vaillant capitaine, joignait la finesse et la ruse à la fermeté et au courage. Les Français n'étaient pas fort nombreux. On livra plusieurs assauts sanglants, et toujours sans succès. Enfin une fausse alerte donnée par Perrinat-Grasset mit en déroute les Français, et ils prirent la fuite, après avoir abandonné leur artillerie.

Ce revers fut compensé par la prise de Louviers en Normandie, dont Lahire s'empara par escalade, à peu près à la même époque, à la tête de six cents hommes déterminés. Maître de cette ville, cet intrépide capitaine faisait des courses jusqu'aux portes de Rouen. D'un autre côté, les garnisons françaises des environs de Paris avaient presque toutes réussi à se conserver et à se défendre. En outre, Paris se remplissait chaque jour de mécontents. Une vaste conjuration se forma pour faire entrer dans la ville les gens de guerre du parti du roi, mais elle fut découverte.

Ces nouvelles déterminèrent le conseil du roi à porter de nouveau la guerre dans les environs de Paris et sur la Seine. Charles envoya donc toutes ses forces vers Paris; la Pucelle faisait partie de cette expédition. Dès que Jeanne et les secours

qu'elle amenait furent arrivés, tout commença à prospérer mieux pour les Français. Les Anglais de la garnison de Corbeil et les gens venus de Paris furent repoussés devant Melun, qu'ils voulaient reprendre. C'est dans cette ville que les saintes protectrices de l'héroïne, qui tant de fois lui avaient annoncé des succès, lui apparurent et lui dirent qu'elle tomberait, avant la Saint-Jean, au pouvoir de ses ennemis; qu'il le fallait absolument; qu'elle ne s'effrayât point et acceptât cette croix avec reconnaissance, et que Dieu soutiendrait ses forces et son courage. Presque tous les jours, à compter de ce moment, les deux saintes lui renouvelèrent l'assurance du malheur dont elle était menacée. Jeanne d'Arc cessa alors entièrement de donner son avis dans les délibérations des généraux et chefs de guerre, et s'en rapporta aveuglément à leur volonté. Elle s'abstint toutefois de leur faire connaître la révélation qui la déterminait à prendre ce parti. Elle craignait probablement de décourager les troupes par cette confidence inutile.

Le 25 avril, les Français s'emparèrent de l'abbaye fortifiée de Saint-Maur-les-Fossés, place très-importante à cause de sa situation à 8 kilom. de Paris, dans une péninsule de la Marne. Une nouvelle conjuration éclata dans Paris, parmi les prisonniers qui étaient à la Bastille; ils étaient sur

le point d'égorger le capitaine, lorsque le sire de l'Isle-Adam arriva au plus vite; et, frappant lui-même de sa hache ceux qui venaient de tuer la garde des portes, il arrêta le succès de l'entreprise, et fit noyer tous ces malheureux prisonniers.

Jeanne d'Arc arriva à Lagny-sur-Marne dans les premiers jours de mai 1430; elle y trouva le vaillant Jean Foucault, Geoffroy de Saint-Aubin, l'Écossais Kannède, et un capitaine nommé Barrée. On vint lui annoncer qu'un corps de trois à quatre cents Anglais ou Bourguignons ravageait le pays. Ce corps était commandé par un nommé Franquet d'Arras, homme d'armes au service du duc de Bourgogne, également célèbre par sa vaillance et par ses cruautés. Jeanne s'en alla l'attaquer. Il avait de bons archers, et se retrancha fortement : tout son monde avait mis pied à terre; deux fois Jeanne et les Français furent repoussés, deux fois la Pucelle les ramena à la charge, et la victoire si longtemps disputée se déclara enfin pour elle. La plupart des ennemis furent passés au fil de l'épée; les autres, au nombre desquels était Franquet d'Arras, furent faits prisonniers. Jeanne voulait le garder pour l'échanger avec un brave Parisien, maître d'une fameuse hôtellerie à l'enseigne de l'*Ours*, que l'on retenait en prison pour quelque entreprise faite en faveur du roi. Le bailli de Senlis et les juges de Lagny deman-

daient au contraire que Franquet leur fût livré, afin de punir ses brigandages. Sur ces entrefaites Jeanne apprit que l'homme auquel elle s'intéressait était mort. Elle dit alors au bailli : « Puisque « l'homme que je voulais avoir est mort, faites « de celui-ci ce que justice voudra. » Son procès fut suivi, et on le décapita. Cette exécution, injuste ou légitime, mais dont il est démontré que Jeanne était innocente, forma dans la suite un chef d'accusation contre elle (1).

Jamais la Pucelle n'avait inspiré tant de terreur aux Anglais, et par conséquent une si grande haine à leurs chefs. Les archers et les hommes d'armes qu'on enrôlait en Angleterre prenaient la fuite, et se cachaient plutôt que de venir en France combattre contre Jeanne; et l'on était contraint de publier de sévères ordonnances contre les capitaines et les soldats qui tardaient à partir ou s'y refusaient, effrayés de ses sortiléges (2).

Pour raminer le courage des Anglais qui étaient en France, et pour relever l'espoir des Parisiens, le conseil d'Angleterre résolut d'envoyer le jeune roi Henri VI, qui avait alors neuf ans, se faire couronner roi de France à Saint-Denis. Il débarqua à Calais le jour de saint Georges, patron de l'Angleterre, et fut conduit

(1) Villaret, *Histoire de France.*
(2) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

en grande pompe à Rouen. La nouvelle de l'arrivée de Henri VI ne tarda pas à parvenir à Paris, où le chancelier et le grand conseil de France firent chanter le *Te Deum*, faire des processions, et allumer des feux de joie, pour rendre grâces à Dieu de cet événement. On annonça qu'il arriverait avec un grand nombre de soldats; on disait aussi, pour se rendre le peuple favorable, que le duc de Bourgogne assemblait une forte armée.

En effet, le duc Philippe, à qui son beau frère, le duc de Bedford, avait promis la Champagne et la Brie et donné d'énormes sommes d'argent, paraissait moins disposé que jamais à faire la paix. Accompagné de Jean de Luxembourg, son principal capitaine, il vint assiéger Gournay-sur-Aronde, forteresse qui appartenait au comte de Clermont. Le capitaine promit de la rendre s'il n'était pas secouru avant le mois d'août, et en attendant de ne commettre aucun acte de guerre contre le duc de Bourgogne.

Ce prince alla ensuite mettre le siége devant Choisy-sur-Oise, situé sur la route de Noyon à Compiègne. La Pucelle, le comte de Vendôme, et plusieurs autres seigneurs accoururent au secours de cette forteresse. Arrivés devant Soissons, où ils venaient de passer l'Aisne, ils trouvèrent les portes fermées. Guichard Journel, que le comte de Clermont avait laissé pour gouverneur de cette

ville s'occupait en ce moment de traiter avec le duc de Bourgogne; il persuada aux habitants que, s'ils recevaient une si nombreuse troupe dans leurs murs, ils s'exposaient à être bientôt affamés, et en même temps il s'excusa auprès du comte de Vendôme sur la volonté du peuple. Rebutés par les difficultés qui s'opposaient à leur entreprise, le prince et les chefs de guerre qui l'avaient accompagné renoncèrent à s'y obstiner davantage. Voyant que le pays manquait de vivres, ils partirent le lendemain, passèrent la Seine et la Marne, et se rendirent vers la Loire. Jeanne d'Arc ne les suivit point; elle retourna à Compiègne, et envoya de tous côtés demander de nouvelles troupes. A peine les généraux français se furent-ils retirés, que Guichard Journel vendit la ville de Soissons et la remit au duc de Luxembourg.

Le sire de Chabannes, Théaulde de Valperga, Regnaut de Fontaines, Poton de Xaintrailles, et plusieurs autres chevaliers célèbres par leur courage, étaient accourus dans Compiègne à la voix de la jeune guerrière. Deux mille hommes de troupes les accompagnaient. Ils résolurent, pour déterminer le duc à lever le siége de Choisy, d'aller attaquer Pont-l'Évêque et les faubourgs de Noyon, où ce prince avait laissé des bagages et une partie de son armée. Jeanne d'Arc les accompagna dans cette entreprise, sans la blâmer ni l'approuver.

Un matin à la pointe du jour, ils tombèrent sur les Anglais de Pont-l'Évêque, dont sir John de Montgommery était chef. Déjà les ennemis étaient contraints de plier; déjà les Français avaient renversé tous les obstacles, et Jeanne d'Arc, Valperga et Xaintrailles avaient pénétré jusqu'au milieu des retranchements anglais, quand les sires de Brimeu et de Saveuse arrivèrent de Noyon en toute hâte avec un renfort considérable de Bourguignons, et forcèrent les Français à la retraite, qui du reste se fit en bon ordre. Bientôt la forteresse de Choisy, n'espérant plus pouvoir être secourue, et ne pouvant résister à l'artillerie formidable du duc de Bourgogne, fut obligée de capituler.

Ce prince vint ensuite mettre le siége devant Compiègne; c'était la principale ville que les Français eussent dans le pays. Le sire Guillaume de Flavy, qui la commandait, était un vaillant homme de guerre, mais dur et cruel. Ce terrible capitaine avait fait les plus grands préparatifs pour se bien défendre. Les habitants étaient dévoués à la cause française; les murailles étaient fortes et réparées à neuf; la garnison, nombreuse et bien approvisionnée; l'artillerie, bien servie. Aussi le duc de Bourgogne réunit toutes ses forces pour un siége si difficile. Il fit entourer la ville presque de tous côtés; le sire de Luxembourg, le

sire Baudouin de Noyelles, sire John de Montgommery et le duc lui-même commandaient les postes principaux.

Jeanne d'Arc, dès qu'elle apprit que Compiègne était ainsi resserré, partit de Crespy à la tête d'une troupe de chevaliers intrépides qu'elle avait rassemblés, arriva avant le jour devant Compiègne, et entra dans la place à l'insu des assiégeants, le 23 mai 1430. La venue de Jeanne répandit une grande joie parmi le peuple. On voulut profiter de cet enthousiasme à l'instant pour aller attaquer le quartier du sire Baudouin de Noyelle, établi à Marigny, au bout de la chaussée, et tâcher de détruire les fortifications qu'il faisait élever en cet endroit. En conséquence la Pucelle, avec plusieurs chefs de guerre, et environ six cents hommes d'armes, sortit par la porte du Pont et tomba à l'improviste sur les ennemis. Le premier choc fut rude ; les Bourguignons étaient presque tous sans armes. Dans ce moment le sire de Luxembourg et quelques-uns de ses cavaliers vinrent dans ce quartier pour reconnaître la ville de plus près. Il crie *aux armes*, et, en attendant qu'on puisse lui amener du secours de son quartier, qui était voisin, il soutient de son mieux l'attaque des Français. Bientôt le cri d'alarme se répand parmi tous les assiégeants, et ils commencent à arriver en foule. Les Français n'étaient

pas en nombre pour résister; ils se mirent en retraite. Jamais Jeanne d'Arc ne déploya plus de hardiesse et de vaillance que dans cette occasion; deux fois elle repoussa les ennemis, dont le nombre augmentait sans cesse, jusque dans leurs retranchements de Marigny. Elle tenta une troisième charge, et les fit plier encore; mais elle ne put les ramener cette fois que jusqu'à moitié chemin; enfin, voyant qu'il fallait rentrer dans la ville, la Pucelle marcha la dernière, se retournant sans cesse et faisant face à l'ennemi, afin de couvrir la retraite des siens et les ramener sans perte dans la place. Les Anglais et les Bourguignons se lançaient vigoureusement à la poursuite. Ils reconnaissaient l'étendard de la Pucelle, et la distinguaient à sa huque d'écarlate bordée d'or et d'argent; enfin ils poussèrent jusqu'à elle, et s'avancèrent à grands pas pour couper le chemin à sa troupe. Ce mouvement jeta l'effroi parmi les guerriers de Jeanne d'Arc, ils se précipitèrent en tumulte vers la barrière du pont. De crainte que l'ennemi n'entrât dans la ville à la faveur de ce désordre, la barrière n'était pas entièrement ouverte. En ce moment les Bourguignons firent une charge terrible sur les derrières de la troupe française. Une partie de ceux qui combattaient en cet endroit se précipitèrent tout armés dans la rivière; plusieurs se rendirent prisonniers. Jeanne se trouva envi-

ronnée d'ennemis. Elle fit des prodiges de valeur pour éviter d'être prise, et chercha à gagner les champs du côté de la Picardie; mais un archer picard la saisit par sa huque de velours, et la fit tomber de son cheval. Elle fut alors saisie et désarmée par Lionel, bâtard de Vendôme, qui se trouva près d'elle.

Elle fut aussitôt amenée au quartier du sire de Luxembourg, et la nouvelle s'en étant répandue parmi les assiégeants, ce fut une joie sans pareille. On aurait dit qu'ils avaient gagné quelque grande bataille, ou que toute la France était à eux; car les Anglais ne craignaient rien tant que cette pauvre fille. Chacun accourait de tous côtés pour la voir. Le duc de Bourgogne ne fut pas des derniers; il vint au logis où elle avait été amenée, et lui parla, sans qu'on pût bien savoir ce qu'il lui dit (1).

On se hâta d'annoncer cette nouvelle à toutes les villes qui tenaient le parti du roi anglais, ainsi qu'en Bourgogne et en Angleterre. Le *Te Deum* fut chanté en grande solennité par ordre du duc de Bedford.

Du côté des Français, la douleur était aussi vive que pouvait l'être la joie des ennemis. Aux regrets qu'excita cette perte se mêlèrent de fâcheux soupçons. Le bruit courait que les chevaliers et les seigneurs, jaloux de sa grande renommée, avaient

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

tramé sa ruine. Le sire de Flavy, déjà si détesté, fut surtout accusé : on prétendait qu'il l'avait vendue d'avance au sire de Luxembourg, et qu'il avait fait fermer la porte sur elle pour qu'elle demeurât aux mains des ennemis. Mais cette dernière accusation n'est guère probable ; car Flavy défendit si vaillamment Compiègne, qu'il n'est pas à croire qu'il eût des intelligences avec les ennemis ; ce récit prouverait seulement toute la haine qu'on lui portait. Quant à la jalousie que la jeune vierge avait inspirée à un grand nombre de capitaines et de généraux, cela n'est malheureusement que trop vrai, et l'abandon où on la laissa après sa captivité suffirait, à défaut d'autres preuves, pour le démontrer.

CHAPITRE XI

CAPTIVITÉ DE JEANNE D'ARC. — COMMENCEMENT DE SON PROCÈS.

Le sire de Luxembourg envoie sa prisonnière au château de Beaurevoir. — L'évêque de Beauvais promet dix mille francs, au nom des Anglais, pour qu'elle lui soit livrée. — Le sire de Luxembourg y consent. — Elle est transférée à Arras et remise aux officiers du roi d'Angleterre. — Nouveaux succès des Français. — Jeanne est conduite à la tour du château de Rouen. — Cruautés exercées contre elle dans la prison. — Elle est mise en jugement. — Procédure monstrueuse. — Torture morale. — Maladie de Jeanne. — Première condamnation. — On la force sur l'échafaud à se rétracter. — Sa peine est commuée en une prison perpétuelle au pain et à l'eau.

A peine la Pucelle était-elle tombée au pouvoir de ses ennemis, qu'on put voir quelle ardeur de

vengeance excitaient contre elle les Anglais, leurs partisans et leurs serviteurs. Frère Martin, qui prenait le titre de maître en théologie et de vicaire général de la foi au royaume de France, écrivit au duc de Bourgogne pour l'inviter à remettre cette infortunée entre ses mains. Jean de Luxembourg, sans faire beaucoup d'attention à cette *injonction,* envoya sa prisonnière, avec une escorte nombreuse, au château de Beaulieu. Mais, comme elle fit une tentative pour s'échapper, il l'envoya quelques jours après à son château de Beaurevoir, situé en Picardie, où son épouse, la dame de Beaurevoir, et sa sœur, la demoiselle de Luxembourg, firent à l'illustre prisonnière l'accueil le plus affectueux.

Bientôt l'université de Paris, c'est-à-dire ceux de ses docteurs qui étaient restés dans cette ville et servaient le parti anglais, écrivirent au duc de Bourgogne pour demander instamment que Jeanne fût remise à l'inquisiteur de la foi et à l'évêque de Beauvais, dans le diocèse duquel elle avait été prise. Le duc ne répondit point; l'université redoubla ses instances; mais ces lettres ne produisirent encore nul effet. L'évêque de Beauvais, qui commença dès lors à poursuivre la mort de la Pucelle avec le zèle du plus ardent serviteur des Anglais, fit signifier au duc de Bourgogne, en présence de ses chevaliers et dans sa bastille de-

vant Compiègne, une lettre de réquisition qui fut remise par des vicaires apostoliques. Pareille injonction fut faite au sire de Luxembourg.

Le sire de Luxembourg céda à tant d'instances, et surtout à la promesse de dix mille francs que lui avait faite l'évêque de Beauvais pour qu'il se dessaisît de sa prisonnière. Il livra la Pucelle au gouvernement anglais. Pendant ces négociations, dont Jeanne d'Arc était instruite, la crainte de tomber entre les mains des Anglais et l'espoir de s'échapper et d'être encore utile à son pays, la déterminèrent à tenter une évasion du château de Beaurevoir, où elle était alors enfermée. Elle s'élança du haut du donjon de cette forteresse; mais dans sa chute elle se blessa grièvement, et demeura évanouie au pied des remparts. Les gardiens accoururent, on lui donna des soins et on la rapporta dans son appartement. Dès qu'elle fut rétablie, on la conduisit à Arras, où elle devait être remise aux officiers du roi d'Angleterre. De là elle fut amenée au château de Crotoy, forteresse située en Picardie, à l'embouchure de la Somme. Là elle eut la consolation de trouver un ecclésiastique, prisonnier comme elle, homme d'un mérite et d'un rang distigués, nommé maître Nicolas de Quenville, chancelier de l'église d'Amiens. Il célébrait souvent la messe dans une des salles du donjon, et Jeanne y assistait régulière-

ment. Souvent elle se confessait à son compagnon d'infortune, et recevait de ses mains le sacrement de l'Eucharistie. Elle recevait aussi des consolations de ses célestes protectrices, qui ne cessaient de lui apparaître et de l'engager à la patience et à la résignation. Elles lui reprochèrent la tentative qu'elle avait faite en se précipitant du donjon de Beaurevoir, comme un acte de désespoir; elle en demanda humblement pardon à Dieu, et promit de se soumettre à ce qu'il plairait à sa sainte volonté.

Cependant la prise de la Pucelle n'avait point abattu le courage des Français, et ils continuaient d'obtenir les succès auxquels elle les avait accoutumés. La ville de Compiègne, assiégée depuis six mois et réduite aux dernières extrémités, était sur le point de se rendre, lorsque les Français vinrent attaquer les Bourguignons et les Anglais, les défirent complétement, et les forcèrent à lever le siége. La délivrance de Compiègne fut suivie immédiatement de la reprise de plusieurs places, tant en Picardie que dans l'Ile-de-France. Xaintrailles remporta une victoire complète, dans les champs de Germigny, sur les Anglais et les Bourguignons réunis, et fit un nombre prodigieux de prisonniers. Le fameux Barbazan, surnommé le *chevalier sans reproche*, nommé gouverneur de Champagne, battit deux

fois les ennemis, à Chappe et à la Croissette.

Tant de défaites, que ne réparait point la reprise de quelques petites forteresses aux environs de Paris, mettaient la rage au cœur des Anglais. Leur gouvernement, effrayé de tant de revers, crut qu'il n'y avait désormais de salut pour lui que dans la mort de la Pucelle. Il ordonna en conséquence qu'on travaillât sans délai au procès de cette infortunée, dans le triste espoir de rendre le courage aux armées britanniques, de jeter un reproche d'infamie sur la cause du roi Charles VII, et d'épouvanter ses partisans. Elle était la première origine de la ruine de leurs affaires; quand elle avait paru, ils étaient au comble de leur gloire, et depuis rien ne leur avait réussi. Ils s'imaginaient que tout leur tournerait à mal tant que Jeanne vivrait. Les chefs les plus sages étaient eux-mêmes animés d'un besoin extrême de vengeance contre cette malheureuse fille. Leur fureur était si grande, qu'ils firent brûler à Paris une pauvre femme de Bretagne, uniquement parce qu'elle affirmait, d'après les visions qu'elle avait de Dieu le Père, que Jeanne était bonne chrétienne, qu'elle n'avait rien fait que du bien, et qu'elle était venue de la part de Dieu.

Après six mois passés dans les prisons de Beaurevoir, d'Arras et de Crotoy, Jeanne avait été conduite à Rouen, où se trouvait le jeune roi

Henri avec le gouvernement anglais. Elle fut enfermée dans la grosse tour du château ; c'est la seule tour de cet édifice qui existe encore aujourd'hui, et elle porte toujours le même nom. Pendant le jour elle avait les pieds retenus par des ceps de fer, qui tenaient eux-mêmes, au moyon d'une serrure fermant à clef, à une grosse pièce de bois. La nuit, elle était couchée, ferrée par les jambes, dit un témoin oculaire, de deux paires de fer à chaîne, attachée très-étroitement à une chaîne de fer qui traversait les pieds de son lit, et qui tenait à une grosse pièce de bois de la longueur d'un mètre soixante centimètres, et fermant à clef; une seconde chaîne la retenait par le milieu du corps, par quoi ne pouvait mouvoir de sa place (1). » Cinq archers anglais pris dans les derniers rangs de la populace étaient chargés de la garder. Trois demeuraient dans sa chambre pendant la nuit, et deux autres faisaient faction à sa porte. Ces misérables insultaient leur malheureuse prisonnière, et la maltraitaient indignement. Ce n'est pas seulement les gens du commun qui se montraient cruels envers elle; le sire de Luxembourg, qui l'avait vendue aux Anglais, passant à Rouen, ne rougit pas d'aller la voir dans sa prison ; le comte de Warwick et le comte de Strafford l'accompagnaient. « Jeanne, lui dit le

(1) Déposition de J. Massieu et de Guillaume Manchon.

« sire de Luxembourg en plaisantant, je suis « venu te mettre à rançon ; mais il faut pro- « mettre de ne t'armer jamais contre nous. « — Ah ! mon Dieu, vous vous riez de moi, dit- « elle; vous n'en avez ni le vouloir, ni le pou- « voir. Je sais bien que les Anglais me feront « mourir, croyant après ma mort gagner le « royaume de France; mais, fussent-ils cent « mille *goddem* de plus qu'à présent, ils n'auront « pas ce royaume. » Irrité de ces paroles, le comte de Strafford tira sa dague pour la frapper, et ne fut arrêté que par le comte de Warwick.

Il n'y avait pas en ce moment d'archevêque à Rouen. Pour que l'évêque de Beauvais pût devenir juge de la Pucelle, qui avait été prise dans son diocèse, il fallut que le chapitre de Rouen lui accordât territoire et juridiction. Le roi Henri, sur la demande de cet évêque et de l'université de Paris, donna des lettres patentes pour la mise en jugement de sa prisonnière. « Une femme, lui fai- « sait on dire dans ces lettres, qui se fait appeler « la Pucelle, laissant l'habit et le vestiaire du sexe « féminin, contre la loi divine, comme chose « abominable à Dieu, réprouvée et défendue de « toute loi, vêtue et habillée en état d'homme, a « fait et exercé cruel fait d'homicide, et, comme « l'on dit, a donné à entendre au simple peuple, « pour le séduire et abuser, qu'elle était envoyée

« de par Dieu, et avait connaissance de ses divins « secrets, ensemble plusieurs autres dogmatisa- « tions très-périlleuses à notre sainte foi catho- « lique, très-préjudiciables et scandaleuses. » Par ces motifs, il ordonne qu'elle soit livrée à l'évêque de Beauvais, pour l'interroger et procéder contre elle, sauf à reprendre la susdite, si elle n'était pas éteinte et convaincue de ce qui lui était imputé. Du reste, les Anglais ne voulurent jamais consentir à la mettre, ainsi qu'elle aurait dû être, dans la prison de l'archevêché. Jeanne eut beau réclamer contre cette violation du droit, l'évêque de Beauvais s'en inquiéta peu.

Il ne se trouvait guère d'ecclésiastiques aussi zélés que Pierre Cauchon pour les Anglais et aussi furieux contre Jeanne. Cependant cet évêque, tout emporté qu'il était, voulut, par précaution, s'environner d'autant de gens lettrés et habiles qu'il en pourrait réunir. Sa violence et les menaces des Anglais lui firent trouver beaucoup d'hommes faibles qui agissaient par peur et complaisance, et d'autres qui, comme lui, se firent les serviteurs cruels et empressés du conseil d'Angleterre.

Jean Lemaître, vicaire de l'inquisiteur général du royaume, chercha d'abord tous les moyens de ne point prendre part aux iniquités qu'il voyait préparer contre la malheureuse Jeanne. Il prétendit que l'évêque de Beauvais agissant comme sur

son propre territoire, le vicaire du diocèse de Rouen n'en devait point connaître. Il fallut qu'une commission spéciale de l'inquisiteur général lui fût envoyée.

Ce n'était pas chose facile de donner à une telle affaire une apparence de justice, et de contenter les Anglais en suivant les procédés des lois et des coutumes; car il était public que Jeanne était une sainte personne qui avait bravement combattu contre les Anglais et les Bourguignons, qui avait été prise à la guerre, et à qui l'on n'avait aucun autre reproche à faire. Aussi ce procès fut-il une suite de mensonges, de piéges dressés à l'accusée, de violations continuelles du droit, avec l'apparence hypocrite d'en vouloir suivre les règles.

On commença par laisser pénétrer dans sa prison un prêtre nommé Nicolas l'Oiseleur, qui feignait d'être Lorrain et partisan secret du roi de France. Il mit tout en œuvre pour avoir sa confiance. Pendant ce temps-là, l'évêque de Beauvais et le comte de Warwick, cachés tout auprès, écoutaient ce qu'elle disait. Les notaires qu'ils avaient amenés pour l'écrire en eurent honte; ils dirent qu'ils écriraient ce qu'elle répondrait devant le tribunal, mais que ceci n'était point chose honnête. D'ailleurs, qu'aurait dit Jeanne qu'elle ne fût prête à dire devant tout le monde?

Ce prêtre, durant tout le procès, lui conseilla toujours les réponses qui pouvaient lui nuire.

Les seuls juges qui eussent voix pour prononcer étaient l'évêque et le vicaire de l'inquisiteur. Les docteurs, que l'on avait réunis presque au nombre de cent, leur servaient seulement de conseils et d'assesseurs. Un chanoine de Beauvais nommé Estivet remplissait les fonctions de promoteur, qui sont celles de procureur du roi. Ce fut, après l'évêque, le plus violent contre l'accusée. Il l'injuriait sans cesse, et s'emportait contre ceux qui demandaient les règles de la justice.

Il y avait un conseiller commissaire examinateur pour faire les interrogatoires préliminaires.

On avait envoyé prendre des informations à Domremy, dans le pays de Jeanne. Comme elles lui étaient favorables, elles furent supprimées, et l'on n'en donna point connaissance aux docteurs.

Jeanne commença par subir six interrogatoires de suite devant ce nombreux conseil. Elle y parut peut-être plus courageuse et plus étonnante que lorsqu'elle combattait les ennemis du royaume. Cette pauvre fille si simple, qui ne savait que son *Pater*, son *Ave* et son *Credo*, ne se troubla pas un seul instant. Les violences ne lui causaient ni frayeur ni colère. On n'avait voulu lui donner ni avocat ni conseil; mais sa bonne foi et son bon sens déjouaient toutes les ruses qn'on employait

pour l'amener à répondre d'une manière qui aurait donné lieu à la faire soupçonner d'hérésie ou de magie. Elle faisait souvent de si belles réponses, que les docteurs en demeuraient tout stupéfaits. On lui demanda si elle savait être en la grâce de Dieu. « C'est une grande chose, dit-elle, de ré-
« pondre à une telle question. — Oui, interrompit
« un des assesseurs, nommé Jean Fabi, c'est une
« grande question, et l'accusée n'est pas tenue
« d'y répondre. — Vous auriez mieux fait de vous
« taire! s'écria Pierre Cauchon en fureur. — Si
« je n'y suis pas, répondit-elle, Dieu veuille m'y
« recevoir; et si j'y suis, Dieu veuille m'y con-
« server. » Elle disait encore : « Si ce n'était la
« grâce de Dieu, je ne saurais moi-même com-
« ment agir. » Une autre fois on l'interrogeait sur son étendard. « Je le portais au lieu de lance,
« disait-elle, pour éviter de tuer quelqu'un; je
« n'ai jamais tué personne. » Et puis, quand on voulait savoir quelle vertu elle supposait dans cette bannière, elle répondait : « Je disais : Entrez
« hardiment parmi les Anglais! et j'y entrais
« moi-même la première. » Quelle fierté courageuse et quelle héroïque énergie dans une jeune fille de dix-huit ans! L'antiquité offre-t-elle rien de plus admirable? On lui demanda pourquoi, au sacre de Reims, son étendard avait été mis en évidence plus que celui des capitaines, et pour-

quoi elle l'avait tenu près de l'autel pendant la cérémonie : « Il avait été à la peine, c'était bien « raison, dit-elle, qu'il fût à l'honneur. »

Quant à ses visions, elle racontait tout ce qu'elle avait déjà dit à Poitiers. Sa foi était la même en ce que lui disaient ses voix. Elle les entendait sans cesse dans sa prison ; elle voyait souvent les deux saintes; elle recevait leurs consolations et leurs encouragements; c'était par leur conseil qu'elle répondait hardiment, c'était d'après elles qu'elle répétait tranquillement devant ce tribunal tout composé de serviteurs des Anglais que les Anglais seraient chassés de France.

Ces interrogatoires étaient de véritables tortures morales que ses juges faisaient subir à leur prisonnière. Ils la fatiguaient sans pitié par la multiplicité et la variété de leurs questions, changeant à tout instant de propos, passant inopinément d'une demande à une autre, l'accablant de questions difficiles, subtiles et souvent obscures, quelquefois impertinentes. Parfois, quand un des interrogateurs lui avait adressé la parole,. un autre, sans attendre qu'elle eût répondu au premier, lui faisait une autre question : « Beaux seigneurs, leur disait Jeanne avec douceur, parlez « l'un après l'autre. » Et si elle se plaignait d'être fatiguée ainsi par des questions souvent étrangères au procès, et multipliées à dessein, si elle

suppliait ses juges de ne l'obliger à répondre qu'à un ou deux interrogatoires à la fois, loin de se rendre à ses prières, ils redoublaient les persécutions. Ces interrogatoires se prolongeaient trois à quatre heures le matin, et autant le soir. Souvent on lui répétait des questions qui lui avaient déjà été faites, sans doute afin de tâcher de la faire tomber en contradiction ; mais sa mémoire ne la trompait jamais, et sur-le-champ elle répondait : « J'ai déjà été interrogée sur cela tel jour. » Et quelquefois il y avait huit à dix jours que cette question avait été faite.

Un point sur lequel on revenait souvent, c'étaient les signes qu'elle avait donnés au roi pour être agréée de lui. Nous avons dit, en parlant de sa première entrevue avec Charles VII, les motifs qui l'empêchaient de s'expliquer là-dessus. Dans les serments qu'on lui faisait prêter de répondre la vérité, elle mettait toujours une réserve touchant ce qu'elle avait dit au roi, et elle ne jurait de répondre que sur les faits du procès. Du reste, rien n'était si pieux, si simple, si vrai que tout ce qu'elle disait.

Par là elle ne faisait qu'accroître la fureur des Anglais et de l'évêque. Les conseillers qui prenaient le parti de l'accusée étaient insultés et souvent menacés d'être jetés à la rivière. Les notaires ne pouvaient qu'à grand'peine admettre les ré-

ponses favorables et se défendre d'insérer les faussetés. Après les premiers interrogatoires, l'évêque jugea à propos de ne continuer la procédure que devant un très-petit nombre d'assesseurs; il dit aux autres qu'on leur communiquerait tout, et qu'on leur demanderait leur avis, sans requérir leur présence.

Le procès avait déjà écarté tous les faits de sorcellerie. Aucun témoignage, aucune réponse de l'accusée ne pouvaient laisser sur ce chef le moindre soupçon. Ainsi l'accusation se dirigea sur deux points : le péché de porter un habit d'homme, et le refus de se soumettre à l'Église. A l'égard de l'habit d'homme, elle répondit qu'elle l'avait pris par l'ordre de Dieu, et que si elle le conservait encore, c'était pour mieux garantir sa pudeur des outrages de ses gardiens. Quant à la soumission à l'Église, c'était un piége où la faisait tomber la malice de son juge. On lui avait fait une distinction savante et subtile de l'Église triomphante et de l'Église militante sur la terre, Grâce au perfide l'Oiseleur, elle se persuadait que se soumettre à l'Église, c'était reconnaître le tribunal qu'elle voyait composé de ses ennemis, et où elle demandait toujours qu'il y eût aussi des gens de son parti.

Pendant cette longue procédure on poussait la barbarie à l'égard de la malheureuse Jeanne d'Arc

jusqu'à lui refuser la permission d'accomplir ses devoirs religieux : privation d'autant plus sensible, que dans son état elle avait plus besoin que jamais des consolations de la religion. Un jour elle demanda à J. Massieu, l'appariteur chargé de la conduire au tribunal, s'il se trouvait sur leur chemin quelque église ou lieu saint où le corps de Jésus-Christ fût exposé ; il lui montra la chapelle royale du château de Rouen, située dans la grande cour qu'il leur fallait traverser pour se rendre de la tour qui servait de prison à la Pucelle, au lieu où siégeait le tribunal. Jeanne d'Arc le supplia de la faire passer devant cette chapelle, pour qu'elle pût s'y agenouiller et faire sa prière. Massieu, touché de ses larmes et de ses instances, lui permit de s'arrêter devant la chapelle. Prosternée et les mains jointes, elle y adressait les prières les plus humbles et les plus ferventes. Le promoteur d'Estivet et l'évêque de Beauvais eurent la dureté d'envier à la pauvre captive cette dernière consolation; ils défendirent expressément, et en termes durs et menaçants, à J. Massieu de laisser l'accusée s'arrêter devant cette chapelle.

Après ces premiers interrogatoires, le promoteur dressa les articles sur lesquels il faisait porter l'accusation; car tout jusqu'alors n'avait été qu'une instruction préparatoire. Les interro-

gatoires recommencèrent alors devant un moins grand nombre d'assesseurs ; il n'y en avait plus que trente à quarante, au lieu de cent. Presque tous ne cherchaient qu'à se dérober à ce cruel office, et les menaces des Anglais en avaient fait partir plusieurs.

Cependant maître de la Fontaine, commissaire examinateur, et deux autres assesseurs, émus de pitié et de justice, ne purent souffrir qu'on trompât ainsi Jeanne sur le chapître de la soumission à l'Église. Ils allèrent la voir, et tâchèrent de lui expliquer que l'Église militante, c'était le Pape et les saints conciles; qu'ainsi elle ne risquait rien à s'y soumettre. Un d'entre eux eut même le courage de lui dire, en plein interrogatoire, de se soumettre au concile général de Bâle, qui pour lors était assemblé. « Qu'est-ce, dit-elle, qu'un « concile général? — C'est une congrégation de « l'Église universelle, ajouta frère Isambard, et « il s'y trouve autant de docteurs de votre parti « que du parti des Anglais. — Oh ! en ce cas, je « m'y soumets, s'écria-t-elle. — Taisez-vous « donc, de par le diable ! » interrompit l'évêque de Beauvais; et il défendit au notaire d'écrire cette réponse. « Hélas! vous écrivez ce qui est « contre moi, et vous ne voulez pas écrire ce qui « est pour, » dit la pauvre fille.

Frère Isambard n'en fut pas quitte pour la

colère de l'évêque. Le comte de Warwick l'accabla ensuite d'injures et de menaces. « Pourquoi « as-tu, ce matin, soufflé cette méchante? lui « dit-il; par la morbleu! vilain, si je m'aperçois « que tu veuilles encore la sauver, je te ferai « jeter à la Seine. » Le commissaire examinateur et l'autre assesseur furent tellement saisis de crainte, qu'ils s'en allèrent de la ville; il fut déclaré que personne, hors l'évêque, ne pourrait entrer dans la prison.

Les interrogatoires terminés, on rédigea en douze articles latins la substance des réponses de l'accusée; et, comme un des assesseurs remarquait qu'on en rapportait le sens inexactement, l'évêque, sans plus conférer avec personne, envoya ces douze articles mensongers, comme mémoires à consulter, sans nommer l'accusée, à l'université de Paris, au chapitre de Rouen, aux évêques de Lisieux, d'Avranches et de Coutances, et à plus de cinquante docteurs, la plupart assesseurs dans le procès. Les juges voulaient ainsi, selon la forme et la coutume, être éclairés sur tous les points de doctrine et les faits qui concernaient la foi catholique.

Tous les avis furent contraires à l'accusée. Sans parler du mauvais vouloir de ceux qui étaient consultés, ils ne pouvaient guère répondre d'autre sorte au faux exposé qu'on avait mis sous leurs

yeux. Tous pensèrent que l'accusée sur laquelle on les consultait avait cru légèrement ou orgueilleusement à des apparitions et révélations qui venaient sans doute du malin esprit; qu'elle blasphémait Dieu en lui attribuant l'ordre qu'elle avait reçu de porter l'habit d'homme, et qu'elle était hérétique en refusant de se soumettre à l'Église.

Pendant ce temps-là les juges, sans attendre les réponses, faisaient à Jeanne des monitions, c'est-à-dire l'avertissaient ou plutôt feignaient de l'avertir charitablement de se soumettre à ses juges. Sous ce prétexte, on ne cessait de lui tendre de nouveaux piéges et de l'accabler de questions dont elle était parfois si excédée, qu'elle refusait de répondre; on y joignait ensuite des menaces : on lui disait que si elle refusait de faire sa soumission elle serait brûlée. « Vous ne ferez pas ce « que vous dites contre moi, leur répondit Jeanne, « sans qu'il arrive un grand malheur et pour « votre corps et pour votre âme. » Elle tomba malade assez grièvement; on craignit même que quelqu'un n'eût tenté de l'empoisonner pour la soustraire à la vengeance que lui préparaient ses bourreaux. « Pour rien au monde, disait le « comte de Warwick, le roi ne voudrait qu'elle « mourût de mort naturelle; il l'a achetée si cher, « qu'il entend qu'elle soit brûlée. Qu'on la gué- « risse au plus vite. »

Lorsqu'elle cessa d'être malade, on reprit les monitions; personne n'éclaircissait plus à son esprit simple et ignorant tout le verbiage qu'on lui tenait sur la soumission à l'Église; cette question fut si bien embrouillée, que Jeanne, qui avait commencé par déclarer qu'elle croyait à l'Église, qui ne peut ni errer ni faillir, et qui parlait sans cesse avec respect de l'autorité du Pape, se perdit dans la matière des apparitions et des révélations, et ne voulut pas se soumettre à l'*Église* suivant le sens que ses juges attachaient à ce mot, ce qu'ils eurent soin d'interpréter comme un refus regardant l'Église même, l'Église militante universelle.

Enfin la sentence fut portée : c'était une déclaration faite à l'accusée que pour tels et tels motifs elle était retranchée de l'Église comme un membre corrompu, et livrée à la justice séculière. On ajoutait que les laïques seraient engagés à modérer la peine en ce qui touche la mort ou la mutilation. Mais cette recommandation n'était que pour la forme, et ses juges savaient mieux que personne qu'elle n'arrêterait pas l'effet de la haine des Anglais; mieux que personne aussi, ils savaient combien étaient iniques et peu fondées les bases d'un pareil jugement. Ils voulurent obtenir d'elle avant son supplice une sorte d'aveu public de la justice de sa condamnation; c'était

un moyen de lui épargner cet horrible supplice, et de justifier en quelque sorte leur sentence. Peut-être aussi reculèrent-ils devant la terrible responsabilité qu'ils assumaient sur leurs têtes, et voulurent-ils du moins sauver la vie de leur victime; admettons pour l'honneur de l'humanité ce motif de la conduite qu'ils tinrent en ce moment.

Quoi qu'il en soit, on lui fit donner par l'Oiseleur le conseil de se soumetre, avec la promesse d'être traitée doucement, et de passer des mains des Anglais aux mains de l'Église. Le 24 mai 1431, elle fut amenée au cimetière de Saint-Ouen; là, deux grands échafauds étaient dressés : sur l'un étaient le cardinal de Winchester, l'évêque de Beauvais, les évêques de Noyon et de Boulogne, et une partie des assesseurs.

Jeanne fut conduite sur l'autre échafaud; sur celui-ci se trouvaient le docteur qui devait prêcher, les notaires du procès, les appariteurs qui avaient été chargés de sa garde durant les interrogatoires, maître l'Oiseleur, et un autre assesseur qui l'avait aussi confessée. Tout auprès était le bourreau avec sa charrette, disposée pour recevoir la Pucelle et la conduire au bûcher préparé sur la Grande-Place. Une foule immense de Français et d'Anglais remplissaient le cimetière. Guillaume Évrard, docteur en théologie, chargé

de la prédication, parla longuement. « O noble « maison de France, dit-il entre autres choses, « qui toujours jusqu'à présent t'étais gardée des « choses monstrueuses, et qui as toujours pro- « tégé la foi, as-tu été assez abusée pour adhérer « à une hérétique et une schismatique! c'est « grand'pitié! Ah! France, tu es bien abusée, toi « qui as toujours été la chambre très-chrétienne. « Et, Charles, qui te dis son roi et son gouver- « neur, tu as adhéré, comme un hérétique que tu « es, aux paroles et aux faits d'une vaine femme « diffamée et pleine de déshonneur. » Puis s'a- dressant à la Pucelle : « C'est à toi, Jeanne, que « je parle, et je te dis que ton roi est hérétique « et schismatique. — Parlez de moi, répondit- « elle, mais ne parlez pas du roi; il est bon « chrétien, et j'ose bien dire et jurer, sur la « vie, que c'est le plus noble d'entre les chré- « tiens, qui aime le mieux la foi et l'Église. Il « n'est point tel que vous le dites. — Faites-la « taire! » s'écria l'évêque de Beauvais.

En finissant le sermon, le prédicateur lut à Jeanne une formule d'abjuration, et lui dit de la signer. « Qu'est-ce qu'abjuration? » dit-elle. On lui expliqua que si elle refusait de signer les articles qu'on lui présentait, elle serait brûlée, et qu'il fallait se soumettre à l'Église universelle. « Eh bien! j'abjurerai, si l'Église universelle le

« veut ainsi. » Mais ce n'étaient pas les soumissions à l'Église ni au Pape qu'on voulait avoir d'elle, c'était l'aveu que ses juges avaient bien jugé. Alors on redoubla de menaces, d'instances, de promesses. On tenta tous les moyens de la troubler. Elle fut longtemps ferme et invariable. « Tout ce que j'ai fait, j'ai bien fait de le faire, » disait-elle.

Comme cette scène se prolongeait, les Anglais commencèrent à s'impatienter de ce qui leur semblait de la miséricorde. Des cris s'élevaient contre l'évêque de Beauvais; on l'appelait traître. « Vous en avez menti, disait-il; mais c'est le de-« voir d'un évêque de chercher le salut de l'âme « et du corps de l'accusée. » Le cardinal de Winchester imposa silence à ses gens.

Enfin on triompha de la résistance de Jeanne. « Je veux, dit-elle, tout ce que l'Église voudra; « et puisque les gens d'Église disent que mes « visions ne sont pas croyables, je ne les sou-« tiendrai pas. — Signe donc, ou tu vas périr par « le feu, » lui dit le prédicateur. Dans tout cet intervalle, un secrétaire du roi d'Angleterre, qui se trouvait près de l'échafaud de Jeanne, avait mis à la place des articles qu'on lui avait lus, et qu'on avait eu tant de peine à lui faire approuver, un autre papier contenant une longue abjuration, où elle avouait que tout ce qu'elle avait dit était

mensonger, et priait qu'on lui pardonnât ses crimes. On prit sa main, et on lui fit mettre au bas de ce papier une croix pour signature. Le trouble se mit aussitôt parmi la foule, les Français se réjouissant de la voir sauvée, les Anglais étant furieux et jetant des pierres.

L'évêque de Beauvais et l'inquisiteur prononcèrent alors une autre sentence qu'ils avaient apportée et préparée d'avance, dans laquelle, entre autres considérants se trouve celui-ci :

« Comme, après avoir été charitablement avertie et longtemps attendue, elle revenait enfin, par la grâce de Dieu, au sein de l'Église; comme elle avait révoqué hautement ses erreurs et publiquement abjuré son hérésie d'une manière conforme aux ordonnances ecclésiastiques, etc... elle était relevée de l'excommunication qu'elle avait encourue, si elle revenait avec un cœur sincère et véritable, et si elle observait ce qui lui serait prescrit. »

« Mais, ajoutent-ils aussitôt, comme vous avez « péché contre Dieu et l'Église, nous vous con- « damnons, par grâce et par modération, à pas- « ser le reste de vos jours en prison, au pain de « douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer « vos péchés et n'en plus commettre à l'avenir, « sauf notre grâce et modération. »

On avait fait espérer à Jeanne qu'après sa con-

damnation elle serait conduite dans une prison ecclésiastique, et qu'elle ne resterait plus dans les mains des Anglais; mais, malgré ses réclamations, appuyées par plusieurs assistants, elle fut reconduite dans la tour du château de Rouen.

CHAPITRE XII

MORT DE JEANNE D'ARC.

Mécontentement des Anglais. — On oblige Jeanne à reprendre l'habit de son sexe. —Nouvelles persécutions des Anglais. — Pour s'y soustraire elle est forcée de reprendre ses habits d'homme.—Sur ce fait elle est condamnée, sans jugement, à être brûlée. — On lui annonce son supplice. — Sa douleur, sa résignation. — Elle est conduite à l'échafaud. — Sa piété, sa présence d'esprit. — Sa mort. — Douleur des assistants. —Réflexions. — Le gouvernement anglais cherche à se justifier. — Révision du procès de Jeanne. — Conclusion.

Les Anglais étaient indignés de la tournure que les juges avaient donnée à cette affaire ; ils tiraient leurs épées et menaçaient l'évêque et les assesseurs, criant qu'ils avaient mal gagné l'argent du roi. Le comte de Warwick lui-même se plaignait aux docteurs, en leur disant que les affaires du roi allaient mal, puisque Jeanne échappait. « N'ayez pas de souci, dit l'un d'eux, nous « la retrouverons bien. » Paroles atroces, qui ne devaient que trop se vérifier.

Jeanne ayant été, comme nous l'avons dit plus

haut, reconduite dans sa prison, le vice-inquisiteur s'y rendit pour lui enjoindre de quitter l'habit d'homme et de reprendre celui de son sexe, ainsi, disait-il, que l'Église le lui avait ordonné. Elle répondit qu'elle était prête à obéir, et elle promit de ne plus porter ses cheveux coupés en rond.

Pendant deux jours elle se soumit exactement aux obligations qui lui étaient imposées. On laissa à dessein son habit d'homme auprès d'elle; mais elle ne voulut pas le reprendre, quoiqu'elle en fût fortement tentée pour se soustraire aux indignes violences de ses gardiens, et même d'un seigneur anglais qui s'était introduit dans sa prison. Elle était plus étroitement enchaînée qu'auparavant, et l'on employait contre elle les traitements les plus odieux pour la jeter dans le désespoir. Enfin, voyant qu'on ne pouvait pas la déterminer à violer la promesse qu'elle avait faite de garder les vêtements de son sexe, un matin, comme elle demandait à ses gardiens de la déferrer pour qu'elle pût se lever, l'un d'eux enleva les habits de femme qui étaient sur son lit, y jeta les habits d'homme, et dit en détachant la chaîne : « Lève-toi, maintenant. — Messieurs, dit-elle, « vous savez que cela m'est défendu; je ne veux « point prendre cet habit. » Malgré ses instances, elle ne put rien obtenir, et ce débat dura jusqu'à

midi. Forcée alors de se lever, elle fut obligée de prendre le seul vêtement qu'elle eût à sa disposition. On courut aussitôt avertir le comte de Warwick. « Elle est prise! » s'écria-t-il en apprenant cette nouvelle, et il fit à l'instant avertir l'évêque de Beauvais et les assesseurs de se rendre à la prison. Quelques-uns de ces derniers arrivèrent avant Pierre Cauchon; mais les Anglais, qui avaient moins de confiance en eux, ne voulurent pas les laisser entrer avant lui.

Quand l'évêque fut entroduit avec toute sa suite, et un grand nombre d'Anglais, il se fit beaucoup de tumulte dans la prison. Au milieu du bruit, un des assesseurs nommé André Marguerie fit entendre sa voix, et dit qu'il serait bon de s'enquérir d'elle pour quelle cause elle avait repris l'habit d'homme. Quelqu'un lui cria : *Taisez-vous, au nom du diable!* et un Anglais leva sa hache pour en frapper Marguerie, qui s'enfuit, ainsi que plusieurs autres.

Sans vouloir écouter ses excuses, sans laisser mettre dans le procès-verbal qui fut dressé à cette occasion, les outrages qu'on lui avait faits, et la nécessité où elle avait été de changer de vêtements; sans s'arrêter à ses justes plaintes, Pierre Cauchon lui dit qu'il voyait bien qu'elle tenait toujours à ses illusions. « Avez-vous encore « entendu vos voix? ajouta-t-il. — Il est vrai,

« répondit-elle. — Qu'ont-elles dit? poursuivit « l'évêque. — Dieu m'a fait connaître, continua-« t-elle, que c'était grand'pitié d'avoir signé « votre abjuration pour sauver ma vie. Les deux « saintes m'avaient bien dit sur l'échafaud de « répondre hardiment à ce faux prédicateur qui « m'accusait de ce que je n'ai jamais fait; elles « m'ont reproché ma faute. » Alors elle affirma plus que jamais qu'elle croyait que ses voix venaient de Dieu; qu'elle n'avait nullement compris ce que c'était que cette abjuration qu'on lui avait fait signer; qu'elle ne l'avait fait que par crainte du feu; qu'elle aimait mieux faire sa pénitence tout d'un coup que de souffrir plus longtemps tout ce qu'elle souffrait en prison. « Au surplus, « ajouta-t-elle, je n'ai jamais rien dit ni rien fait « contre Dieu et contre la foi, quelque chose « qu'on m'ait ordonné de révoquer. Je ne com-« prends pas ce qu'il y avait dans la cédule d'ab-« juration, et je n'ai rien révoqué que dans la « supposition que cette révocation plairait à « Dieu. Enfin, si les juges le veulent, je repren-« drai l'habit de femme, mais je ne ferai rien « autre chose. »

Les juges terminèrent là cet entretien, et sans lui faire aucune représentation, sans lui déclarer que, la tenant pour relapse, ils allaient la remettre en jugement, ils finirent leur procès-ver-

bal par ces paroles : « Ce qu'ayant entendu, nous « nous sommmes retirés pour procéder ultérieure- « ment. » Et ces juges, ou plutôt ces assassins, osaient triompher du succès de cet infâme complot ! ils se paraient de leur opprobre, ils se faisaient gloire du rôle infâme que leur avaient confié des étrangers tyrans de leur patrie ! Le lâche évêque de Beauvais, en sortant de la prison, aperçut le comte de Warwick entouré d'un grand nombre d'Anglais, et il les salua par cette acclamation de joie en usage dans leur langue : « Farewell ! farewell ! »

Cette simple visite des juges à Jeanne d'Arc tint lieu à ses persécuteurs de toutes les formes judiciaires. Il n'y eut ni procès préparatoire, ni nouvel interrogatoire, ni prestation de serment, ni signature, ni représentation, ni monition. Un seul procès-verbal, qui n'est pas ordonné en justice, que l'accusée n'a pas signé, où elle n'a pas parlé dans l'état d'une personne que la justice interroge et poursuit, compose toute cette instruction vraiment sans exemple.

Dès le lendemain, 29 mai 1431, les deux juges rassemblèrent dans la salle de l'archevêché quelques assesseurs de leur choix, et là, sur la simple lecture du procès-verbal dressé la veille, sans appeler l'accusée ou quelqu'un pour présenter sa défense, ils résolurent de la remettre à la

justice séculière, c'est-à-dire de l'envoyer au supplice le lendemain.

Cependant, près de consommer leur crime, ses juges permirent que l'on adoucît les derniers moments de leur victime par les consolations religieuses qu'elle avait si ardemment et si inutilement sollicitées depuis le commencement de son procès. Peut-être espéraient-ils par là diminuer le poids du forfait dont ils allaient se charger; peut-être aussi obéissaient-ils, sans le savoir, à une volonté d'en haut, qui envoyait son ange fortifier cette victime innocente au moment de sa terrible agonie. Frère Martin l'Advenu fut envoyé à Jeanne pour la confesser et la préparer à la mort. Cet homme était du petit nombre de ceux qui avaient montré de l'intérêt pour elle pendant son procès.

Quand il annonça à cette pauvre fille la dure et cruelle mort qu'elle était sur le point de souffrir, elle se prit à pleurer et à s'arracher les cheveux. Hélas! lui disait-elle, réduire en cendres « mon corps qui est pur et n'a rien de corrompu! « J'aimerais sept fois mieux qu'on me coupât la « tête que d'être ainsi brûlée. Si, comme je le « demandais, j'eusse été gardée par les gens « d'Église, et non par mes ennemis, il ne me « serait pas si cruellement advenu. Ah! j'en ap- « pelle à Dieu, le grand juge, des cruautés et « des injustices qu'on me fait. »

Cependant, frère Martin l'Advenu l'ayant rappelée à elle-même, elle se disposa avec sa piété et sa résignation ordinaires à se confesser à lui. Elle reçut l'absolution, et l'évêque Cauchon permit qu'elle reçût aussi le sacrement de l'Eucharistie; il lui fut administré même avec une sorte de solennité. Ainsi cet évêque, par une étrange contradiction, admettait à la communion celle qu'il allait publiquement déclarer excommuniée.

Quelques instants après, Cauchon vint lui-même dans la prison. « Évêque, lui dit-elle en « le voyant, je meurs par vous; mais j'appelle « à Dieu de votre jugement. » En apercevant Pierre Maurice, l'un des assesseurs en qui elle avait cru démêler quelque intérêt pour son sort, elle lui dit : « Ah! maître Pierre, où serai-je aujourd'hui? — N'avez-vous pas bonne espérance en « Dieu? répondit-il. — Oui, reprit-elle; et, Dieu « aidant, j'espère bien aller au paradis. »

A neuf heures du matin, le 30 mai 1431, on la fit monter dans un chariot qui l'attendait dans la cour du château. A côté d'elle se placèrent son confesseur frère Martin l'Advenu, l'appariteur Jean Massieu, et frère Isambard, qui avait encouru la colère de l'évêque et du comte de Warwick pour avoir pris la défense de cette infortunée. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient alentour. En ce

moment Nicolas l'Oiseleur, saisi d'un remords déchirant, perça la foule et monta sur le chariot pour demander pardon à Jeanne; mais il fut brutalement repoussé par les Anglais, et le comte de Warwick lui ordonna de sortir promptement de la ville, s'il voulait conserver sa vie.

Dans le chemin, elle priait si dévotement, elle recommandait son âme à Dieu et aux saints avec un accent de piété si touchant, qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes. Quelques-uns des assesseurs n'eurent pas la force de la suivre jusqu'à l'échafaud. Arrivée à la place du supplice : « Ah! Rouen, dit-elle, Rouen, est-ce ici « que je devais mourir! »

Trois échafauds avaient été élevés dans la place : sur l'un étaient les juges ecclésiastiques et séculiers; sur un autre le cardinal de Winchester et plusieurs prélats; sur le troisième le bois destiné à consumer la Pucelle. Une immense multitude couvrait la place. On y plaça Jeanne vis-à-vis des juges. Alors Nicolas Midy, docteur en théologie, lui fit un sermon pour lui reprocher sa rechute; elle l'entendit avec patience et grand calme. A la fin de son sermon, le prédicateur ajouta ces paroles : « Jeanne, allez en paix; « l'Église ne veut plus vous défendre, et vous « livre aux mains séculières. »

Alors elle se mit à genoux et adressa à Dieu les

prières les plus ferventes, « montrant, dit un « témoin oculaire dans un naïf langage, de « grands signes et évidences de sa contrition, « pénitence et ferveur de foi, tant par les pi- « teuses et dévotes lamentations et invocations « de la très-sainte Trinité, de la glorieuse Vierge « Marie, et de tous les benoîts saints du paradis, « en nommant expressément saint Michel, sainte « Catherine et sainte Marguerite; elle demanda « ensuite humblement pardon à tous ceux qu'elle « aurait offensés, de quelque rang, condition et « parti qu'ils soient, requérant les prières des « assistants, et enfin déclarant qu'elle pardon- « naît tout le mal qu'on lui avait fait. » Cette invocation faite à haute voix, avec tant de contrition, de résignation, de foi et d'abandon à la volonté de Dieu, arracha des larmes et des sanglots à presque tous les témoins de ce lamentable spectacle. Le cardinal de Winchester et un grand nombre d'Anglais pleuraient eux-mêmes. Jean de Mailly, évêque de Noyon, et quelques autres du clergé de France, descendirent de l'échafaud et s'éloignèrent en fondant en larmes.

L'évêque de Beauvais donna lecture de la sentence qui la déclarait relapse et l'abandonnait au bras séculier. Quoique délaissée par l'Église, J. Massieu et frère Isambard ne l'abandonnèrent point. Elle demanda la croix. Un Anglais en fit

une de deux bâtons, et la lui donna. Elle la prit dévotement et la baisa. Elle demanda ensuite à avoir la croix d'une église; Massieu obtint celle de la paroisse de Saint-Sauveur. Quand elle lui fut apportée, Jeanne la tint longtemps embrassée, et renouvela ses prières avec plus de ferveur encore.

Cependant les gens de guerre des Anglais, et même quelques capitaines, commencèrent à se lasser de tant de délai. « Allons donc, prêtre, « voulez-vous nous faire dîner ici? disaient les « uns. — Donnez-la-nous, disaient les autres, « et ce sera bientôt fini. — Fais ton office! » criaient-ils au bourreau.

Sans autre commandement, et sans attendre la sentence que devait prononcer le juge séculier, deux sergents s'approchèrent pour la contraindre de descendre de l'échafaud. Elle embrassa la croix qui lui avait été apportée, salua les assistants, et, s'abandonnant à frère Martin l'Advenu, elle marcha vers le bûcher. Deux hommes d'armes anglais la saisirent en ce moment et l'entraînèrent avec fureur. Ne pouvant soutenir ce cruel spectacle, un grand nombre des assistants se retirèrent (1).

Le bûcher était dressé sur un massif de plâtre. Lorsqu'on y fit monter Jeanne, on plaça sur sa

(1) M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*



P. 254.



Mort de Jeanne d'Arc.

tête une mitre où étaient en gros caractères les mots HÉRÉTIQUE, RELAPSE, APOSTATE, IDOLATRE, et sur un tableau placé devant l'échafaud on avait écrit : *Jeanne qui s'est fait surnommer la Pucelle, menteresse pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, superstitieuse, blasphématrice de Dieu, mal créant de la foi de Jésus-Christ, venteresse, idolâtre, cruelle, dissolue, invocateresse de diables, schismatique et hérétique.* Ses ennemis croyaient sans doute, par cette accumulation de grossières injures et d'atroces calomnies, affaiblir l'intérêt qu'inspirait leur victime; ils ne s'apercevaient pas que déjà la plupart des spectateurs effaçaient dans leur esprit ces odieux mensonges, pour y substituer l'énumération de toutes les vertus et de toutes les qualités contraires que possédait celle qu'ils nommaient déjà une sainte et une martyre.

Jeanne monta sur le bûcher; le bourreau l'attacha à un poteau dressé sur l'échafaud ; puis il descendit, et mit le feu au bas du bûcher. En voyant approcher le feu, Jeanne s'écria très-haut : « Jésus ! » Frère Martin l'Advenu, qui était monté avec elle, était si occupé de la préparer à la mort, qu'il ne s'apercevait pas que la flamme gagnait. Jeanne, qui conservait plus de présence d'esprit que son confesseur, l'en avertit, et le pria de se retirer. « Placez-vous en bas, lui dit-elle, « tenez la croix du Seigneur élevée devant moi,

« afin que je puisse la voir jusqu'à la mort, et « continuez de m'exhorter assez haut pour que « je puisse vous entendre. » Le bon prêtre se conforma à ses désirs.

L'évêque de Beauvais s'approcha en ce moment pour la voir; elle lui répéta : « Je meurs par « vous. » Et elle assura encore que les voix venaient de Dieu, qu'elle ne croyait pas avoir été trompée, et qu'elle n'avait rien fait que par ordre de Dieu. « Ah ! Rouen, ajouta-t-elle, j'ai « grand'peur que tu ne souffres de ma mort. » Cependant l'exécuteur s'efforçait d'abréger les tourments de sa victime, en hâtant l'embrasement du bûcher; mais il y trouvait beaucoup d'obstacles à cause du massif de plâtre qui formait l'échafaud. Enfin le feu et la fumée commencèrent à l'envelopper. A travers les flammes on l'entendait invoquer le nom du Sauveur; elle continua ainsi jusqu'à ce qu'élevant la voix avec plus de force, elle prononça encore une fois : « Jésus !... » Ce fut sa dernière parole et son dernier soupir.

Un mouvement de piété se manifesta parmi tous les spectateurs. Français et étrangers, amis et ennemis, les juges eux-mêmes, ne purent retenir leurs larmes. Au milieu de l'affliction et de la consternation générales quelques Anglais riaient !... Les Français murmuraient que cette mort était cruelle et injuste. « Elle meurt martyre pour son

« vrai seigneur. — Ah! nous sommes perdus, « on a brûlé une sainte. — Plût à Dieu que mon « âme fût où est la sienne! » Tels étaient les discours de la multitude. Plusieurs affirmaient avoir vu le nom de Jésus écrit en lettres de flammes au-dessus du bûcher.

Mais ce qui fut le plus merveilleux, c'est ce qui arriva à un homme d'armes anglais. C'était un de ceux qui haïssaient le plus Jeanne d'Arc. Il avait juré de porter un fagot de sa propre main au bûcher; quand il s'approcha pour faire ce qu'il avait dit, entendant la voix de Jeanne expirante qui criait : Jésus! le cœur lui manqua, et on le porta évanoui à la taverne la plus voisine. Dès le soir il alla trouver frère Isambard, se confessa à lui, dit qu'il se repentait d'avoir tant haï la Pucelle, qu'il la tenait pour une sainte femme, et qu'il avait vu son âme s'envoler des flammes vers le ciel, sous la forme d'une blanche colombe. Le bourreau vint aussi se confesser le jour même, craignant de ne jamais obtenir le pardon de Dieu.

Ce n'était pas assez d'avoir été si horriblement maltraitée pendant sa vie, elle était encore réservée après sa mort à de nouveaux outrages. Quand elle eut rendu le dernier soupir, les Anglais, craignant qu'on ne dît qu'elle s'était évadée par miracle ou par maléfice, ordonnèrent au bour-

reau d'écarter le feu, pour montrer au peuple son corps dépouillé, et ôter ainsi tout soupçon sur son identité. « Et quand ils l'eurent assez, et à leur « gré, vue toute morte, dit une chronique con- « temporaine, le bourreau remit le feu sous le « cadavre, qui fut réduit en cendres. » Cependant le cœur et les entrailles résistèrent à l'action des flammes et aux efforts du bourreau. Il a déclaré et affirmé lui-même qu'il n'avait pu réduire en cendres ces parties, malgré l'huile, le soufre et le charbon qu'il y avait appliqués, ce qu'il regardait comme un miracle évident. Informé de cette particularité, et craignant l'effet qu'elle pouvait produire sur l'esprit du peuple, le cardinal de Winchester ordonna que les cendres, les os, en un mot, tout ce qui restait de la malheureuse Jeanne, fût jeté dans la Seine ; ce qui fut exécuté.

Ainsi périt, âgée de moins de dix-neuf ans, après un an de captivité, cette fille extraordinaire, cette héroïne qui avait sauvé la monarchie d'une chute jugée inévitable, et porté à la puissance britannique une atteinte si profonde, que ses armées, poursuivies de défaite en défaite, finirent par être forcées d'abandonner les rivages de la France. Quelle foule de réflexions fait naître à l'esprit le tragique dénoûment de cette histoire ! Ce qui frappe surtout, c'est l'atroce barbarie, la

froide cruauté, l'acharnement brutal de ses ennemis contre une enfant, une jeune vierge qui n'oppose à ses bourreaux que le langage de la candeur, de l'innocence et de la vérité. Ce qui frappe également, c'est l'oubli des Français pour l'héroïne qui leur avait appris le chemin de la victoire; c'est l'ingratitude de Charles VII pour celle qui lui avait replacé la couronne sur la tête. On a bien parlé, il est vrai, d'une entreprise qu'auraient formée Xaintrailles et quelques chevaliers réunis à Beauvais pour s'emparer de Rouen par un coup de main, et l'on a supposé qu'ils avaient l'intention de sauver la Pucelle; mais, outre que cette expédition aventureuse n'offrait aucune chance de succès, était-ce par une tentative de cette nature qu'il fallait entreprendre de délivrer Jeanne d'Arc? Ne pouvait-on employer la voie des négociations, offrir une rançon, comme on l'eût fait pour un général ou pour un prince? Et si ces moyens n'avaient pas réussi, on aurait pu alors tenter le sort des armes, non pas avec une poignée de braves, mais en faisant un appel à ces nombreux guerriers que Jeanne avait tant de fois conduits à la victoire. Et si tous ces efforts eussent été sans résultat, on aurait du moins sauvé l'honneur et effacé la tache d'ingratitnde qui ternit la mémoire de ceux qui avaient tant d'obligations à l'illustre héroïne.

Mais pourquoi nous arrêter à ces amères réflexions sur l'oubli et l'ingratitude des hommes? Élevons plutôt nos pensées à des considérations d'une autre nature, et adorons la sagesse divine dans la mort de Jeanne d'Arc, comme nous l'avons admirée dans sa vie. Si Jeanne n'a pas trouvé ici-bas la récompense que méritaient ses vertus, c'est que Dieu s'était réservé de lui accorder lui-même une récompense mille fois plus glorieuse et surtout plus durable que ne l'auraient pu faire tous les rois de la terre. Victime pure et sans tache, elle était destinée sans doute à expier les crimes de la France, et à imiter jusqu'à son dernier moment Celui qu'elle avait tant aimé pendant sa vie, et dont le nom s'échappa encore de son cœur avec son dernier soupir. Cette idée consolante soulage l'âme chrétienne qu'attriste le récit de tant de malheurs, en lui rappelant cette vérité salutaire, qu'au delà du tombeau il est une autre vie où le juste persécuté sur la terre trouve la récompense de ses vertus.

Pour apaiser la clameur publique, qui proclamait hautement que la sentence de Jeanne était injuste et avait été l'ouvrage de la haine, les juges imaginèrent un moyen qu'ils crurent capable de ramener l'opinion en leur faveur. Huit jours après sa mort, on commença une information, afin de prouver par témoins qu'elle avait

reconnu la fausseté de ses visions. Cet acte extrajudiciaire, qui n'est d'ailleurs signé ni par les témoins que l'on y fait figurer, ni par les notaires greffiers du procès, commence par ces mots : « Le jeudi 17 du mois de juin de la même année 1431, nous juges ci-devant dénommés, avons, de notre office, fait de certaines informations sur plusieurs choses que la feue Jeanne avait dites devant des personnes dignes de foi, étant encore en prison, avant qu'on la menât en jugement. » Suivent les prétendues déclarations des témoins.

De son côté, le gouvernement anglais crut devoir se justifier, à la face de la France et de l'Europe, par deux espèces de manifestes, de la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire. Le premier, écrit en latin, est adressé à l'Empereur, aux rois, aux ducs, et à tous les princes de la chrétienté ; l'autre, en français, est adressé aux prélats, aux églises, aux comtes, aux nobles et aux villes du royaume de France. Ces lettres patentes contiennent un récit des prétendus crimes imputés à Jeanne, et de la manière dont il avait été procédé contre elle. On y lit, entre autres, « qu'après son péché de rechute (c'est-à-dire quand elle eut été forcée de reprendre ses habits d'homme) elle fut derechef prêchée et délaissée à la justice séculière, *qui la condamna incontinent à être brûlée.* » Et il était de notoriété publique

que les juges séculiers n'avaient prononcé aucun jugement! On ajoute ensuite que, «voyant approcher sa fin, elle reconnut pleinement et confessa que les esprits qu'elle disait être apparus à elle souventes fois étaient mauvais esprits et mensongers, et que la promesse que iceux esprits lui avaient plusieurs fois faite de la délivrer était fausse; et ainsi se confessa par lesdits esprits avoir été moquée et déçue.» Voilà l'avantage qu'on se proposait de tirer de l'information tardive, et entachée de nullité complète, faite après sa mort.

Dans la lettre adressée aux évêques, on les engageait à en faire publier le contenu dans les lieux de leurs diocèses où ils jugeraient convenable de le faire, « par prédications, sermons publics et autrement, pour le bien et exaltation de notre sainte foi et édification du peuple chrétien.» On obtempéra en beaucoup d'endroits à ces invitations. A Paris, surtout, où beaucoup de gens avaient encore une si grande haine des Armagnacs et du roi, on s'empressa d'obéir au désir du gouvernement anglais. Le 4 juillet, il y eut à Saint-Martin-des-Champs une procession générale suivie d'une prédication pour informer le peuple du jugement et des crimes de la Pucelle. Ce fut un dominicain inquisiteur de la foi qui fit ce sermon. Il ne se borna pas aux imputa-

tions du procès, ni aux faux motifs du jugement, il raconta encore aux Parisiens beaucoup d'autres mensonges et rumeurs populaires.

Toutes ces démarches, tous ces mensonges officiels, toutes ces calomnies solennelles ne changèrent pas l'opinion des peuples touchant la conduite du gouvernement anglais et des juges, et surtout dans les lieux théâtres de leurs crimes; il n'en demeura pas moins établi dans tous les esprits, en France et dans les pays chrétiens, que les Anglais avaient cruellement mis à mort cette pauvre fille par une basse vengeance, par colère de leurs défaites, et en mettant leur volonté à la place de la justice. Les juges, et ceux qui prirent part à la mort de Jeanne, encoururent une note d'infamie dans l'esprit du peuple, qui les montrait au doigt et les chargeait de malédictions (1). » Effrayés de cette manifestation de l'opinion publique, ils sollicitèrent des lettres de garantie du roi d'Angleterre; elles leur furent accordées le 12 juin 1431, treize jours après la mort de Jeanne. Dans ces lettres patentes, le roi d'Angleterre déclare que, « dans le cas où, à raison du procès fait à la Pucelle, on voudrait mettre en cause devant le Pape, le concile général, ou les délégués de l'un ou de l'autre, l'évêque de Beauvais, le vice-inquisiteur, les docteurs

(1) Déposition du notaire Bois-Guillaume.

et autres qui se sont entremis dans cette affaire, il s'engage à les aider et défendre en jugement et hors, à ses propres frais et dépens, promettant de s'adjoindre au procès qu'on voudrait leur intenter, et de faire poursuivre la cause à ses frais et dépens. »

Mais toutes ces précautions ne pouvaient étouffer le cri de leur conscience, et des garanties contre la justice des hommes n'étaient pas des garanties contre le jugement de Dieu. On a remarqué que la plupart de ceux qui participèrent directement ou indirectement à l'assassinat de Jeanne d'Arc eurent une fin malheureuse.

Pierre Cauchon mourut subitement le 18 octobre 1442, pendant qu'on lui coupait les cheveux.

Le promoteur d'Estivet, qui avait accablé Jeanne des plus infâmes injures pendant la cause du procès, mourut dans un colombier hors de la porte de Rouen ; on trouva son cadavre tout souillé des immondices dans lesquelles il s'était roulé pendant les convulsions de l'agonie.

L'Oiseleur mourut subitement dans une église, à Bâle.

Nicolas Midy, qui avait prêché Jeanne le jour de sa mort, fut frappé quelques jours après de la lèpre, et en mourut.

Le duc de Bedford mourut en 1435, quatre ans après la Pucelle, et dans ce même château de

Rouen, où elle avait été enfermée, du chagrin et de la honte que lui fit éprouver la ruine de la puissance anglaise.

Henri VI, au nom de qui la Pucelle fut sacrifiée, quoiqu'il fût trop jeune pour avoir pris une part directe à sa mort, fut le plus malheureux de tous ceux qui y avaient plus ou moins contribué. Deux fois détrôné par la maison d'York, il passa une partie de sa vie dans la captivité, et enfin périt massacré en 1461, par les ordres de son cousin Édouard IV.

On a remarqué enfin que Charles VII lui-même, accusé de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour la délivrer, mourut de faim en 1462, en proie aux plus cruelles douleurs morales et physiques, après s'être abstenu pendant cinq jours de toute nourriture, dans la crainte d'être empoisonné par son propre fils, qui depuis fut le roi Louis XI.

Nous ne donnons pas ces rapprochements, ces conjectures, ces remarques, comme une manifestation incontestable des effets de la justice divine; car il ne nous appartient pas de sonder ses décrets impénétrables; mais ce qu'il y a de certain et de vraiment incontestable, c'est que le crime n'est pas resté impuni, et que, s'il n'a pas été expié sur la terre, c'est parce que Dieu, qui a l'éternité pour accomplir sa justice, a voulu se réserver

une autre vie pour punir les bourreaux, comme il l'avait fait pour récompenser la victime. Ce qui semble confirmer cette dernière pensée, c'est que ceux qui avaient pris une part directe à la condamnation de Jeanne échappèrent tous à la justice humaine, quand elle voulut exercer contre eux ses poursuites, comme la jeune héroïne avait échappé aux récompenses et aux honneurs qu'on lui réservait sur la terre. En effet, quand on s'occupa du procès de révision dont nous allons parler, les juges recherchèrent les coupables; mais tous étaient morts, à l'exception du vice-inquisiteur Jean le Maistre, qui, à ce qu'on croit, vivait encore, mais qui sut se dérober aux poursuites de la justice, soit en se tenant caché, soit en passant en pays étranger.

Cependant toutes les prédictions de Jeanne d'Arc s'accomplirent. Dans son interrogatoire du 1er mars 1430 elle avait dit « qu'avant sept ans les Anglais abandonneraient un plus grand gage qu'ils n'avaient fait devant Orléans; et au mois d'avril 1436 la ville de Paris était rentrée sous l'obéissance de Charles VII, et les Anglais en avaient été honteusement chassés.

En 1440 le duc d'Orléans obtint sa liberté, comme l'avait prédit la Pucelle; et il quitta l'Angleterre, où il était prisonnier depuis la bataille d'Azincourt.

Le roi s'empara successivement des villes principales de la Normandie : le 11 novembre 1449, il fit son entrée à Rouen, et il y termina la conquête de cette province par la prise de Cherbourg, le 12 août de l'année suivante. De là ses armées passèrent en Guienne, seule province encore au pouvoir des Anglais. De nouveaux succès signalèrent cette expédition, et dès l'année 1451 la Guienne tout entière reconnaissait l'autorité de Charles VII. Enfin la célèbre bataille de Castillon, livrée en Perigord le 17 juillet 1452, et où périt le fameux Talbot, acheva l'expulsion des Anglais du midi de la France.

Ainsi s'accomplit cette prédiction de la Pucelle tant de fois réitérée : « que les Anglais perdraient tout en France. »

Dès que roi s'était vu maître de Rouen et de la Normandie, il avait donné des ordres pour faire réviser le procès de Jeanne d'Arc, et poursuivre les auteurs de sa mort; mais, comme le jugement avait été prononcé par un tribunal ecclésiastique, il fallut que la nouvelle procédure s'instruisît en suite des ordres émanés du souverain Pontife. Les Anglais, qui avaient intérêt à empêcher la révision d'un procès qui les couvrait de honte, firent tant par leurs intrigues auprès de la cour de Rome, que les démarches tentées au nom de Charles VII furent sur le point

d'échouer. On fit alors agir la famille de Jeanne d'Arc ; une supplique adressée en son nom fut enfin accueillie en 1451 par le pape Calixte III, nouvellement élevé sur le siége pontifical. Il accorda les lettres apostoliques demandées dans la supplique, et, par un bref daté du 3 des ides de juin 1455, il nomma l'archevêque de Rouen, l'évêque de Paris, l'évêque de Coutances, et un inquisiteur, commissaires chargés de la révision du procès de Jeanne, et de prononcer un nouveau jugement.

Autant on avait mis de précipitation, d'irrégularité, de haine dans la première affaire, autant dans la nouvelle instruction on mit de lenteur, d'ordre et d'impartialité. Rien ne fut épargné pour éclairer la justice : enquêtes, productions de pièces, examen scrupuleux de toute la première procédure, avis des docteurs et des évêques les plus renommés par leur instruction et leur piété. Enfin, le 7 juillet 1456, les juges commissaires prononcèrent leur sentence définitive, longuement motivée.

Après le préambule, dans lequel les juges rendent compte sommairement de tous les détails de la procédure, ils prononcent d'abord sur le chef des douze assertions qui avaient motivé la condamnation de Jeanne; ils les déclarent « insidieusement, méchamment, calomnieusement,

frauduleusement et malicieusement extraites des confessions de Jeanne... »

En conséquence, le jugement « casse les douze articles comme faux, calomnieux, pleins de dol, non conformes aux aveux de Jeanne, et il les condamne à être judiciairement lacérés. »

Prononçant ensuite sur le fond même de l'affaire, c'est-à-dire sur les deux jugements rendus contre Jeanne d'Arc, les juges s'expriment ainsi :

« Vu tout ce qui est au procès ; vu principalement les deux jugements rendus contre Jeanne d'Arc ;

« 1° Considérant d'abord la qualités des juges ;

« 2° La manière dont Jeanne était défendue et gardée ;

« 3° Les récusations de ses juges ;

« 4° Ses soumissions à l'Église ;

« 5° Ses appels et réquisitions multipliées par lesquels elle a soumis au Pape et au Saint-Siége ses actions et ses discours, et très-instamment requis à plusieurs fois que le procès fût envoyé en entier au Pape ;

« 6° Considéré que l'abjuration insérée au procès est fausse ; que celle qui a eu lieu était l'effet du dol ; qu'elle a été arrachée par la crainte en présence du bourreau et du bûcher, et par conséquent tortionnaire et imprévue, et que,

de plus, elle n'a pas été comprise par Jeanne d'Arc;

« Vu enfin les traités des prélats et solennels docteurs de droit divin et humain, concluant tous à la nullité et à l'injustice du procès;

« Tout considéré et n'ayant que Dieu en vue,

« Nous disons que le procès, l'abjuration et les deux jugements rendus contre Jeanne d'Arc contiennent le dol le plus manifeste, la calomnie et l'iniquité, avec des erreurs de droit et de fait; et, en conséquence, le tout est déclaré nul et invalide, ainsi que tout ce qui s'en est suivi, et, en tant que de besoin, est cassé et annulé comme n'ayant ni force ni vertu. En conséquence, Jeanne, les demandeurs (sa mère et ses frères), et leurs parents, sont déclarés n'avoir encouru aucune note ni tache d'infamie à leur occasion, dont, en tout événement, ils sont complétement lavés et déchargés. »

Le surplus des dispositifs concerne les réparations dues à la mémoire de Jeanne d'Arc. Il est ordonné que le jugement sera publié solennellement dans la ville de Rouen; qu'il y sera fait deux processions, avec prédication publique, l'une à la place Saint-Ouen, où s'est passée la scène de la fausse abjuration; l'autre, le lendemain, au lieu même de l'exécution; qu'il sera placé dans ce dernier endroit une croix, pour perpétuer le

souvenir de cet horrible événement; qu'enfin il sera fait dans toutes les villes du royaume et dans tous les lieux remarquables que les juges eux-mêmes trouveront à propos de déterminer, une notable publication du jugement intervenu.

Telles sont les principales dispositions de ce jugement aussi juste que célèbre, tardive et insuffisante réparation d'un crime atroce. Mais c'était tout ce que pouvait faire la justice humaine. Déjà, et depuis longtemps, une autre justice avait prononcé son arrêt irrévocable.

CONCLUSION

Aucune histoire ne repose sur des matériaux aussi certains, aussi authentiques que celle de Jeanne d'Arc, puisque tous les faits qui la composent résultent des informations juridiques et des dépositions de plus de deux cents témoins de tout âge, de tout sexe et de toute profession, qui ont été entendus dans les deux procès dont nous venons de rendre compte. Environ trente manuscrits existant encore aujourd'hui dans la bibliothèque du roi déposent, comme par l'effet d'une justice divine, des vertus et de l'innocence de cette auguste victime, et portent au plus haut

degré l'évidence historique des faits les plus surprenants de sa merveilleuse histoire.

Les écrivains de l'école de Voltaire ont essayé d'écarter tout le merveilleux de la vie de Jeanne d'Arc. On conçoit que ceux qui nient les miracles de la religion refusent de croire à des faits qu'il n'est guère possible d'expliquer sans admettre une intervention divine. Cependant l'histoire de cette fille miraculeuse arrache aux auteurs de l'Encyclopédie un aveu bien remarquable. « Ce que nous avons rapporté de Jeanne d'Arc (disent-ils, Ier vol. de l'hist., page 475) et des résultats de son procès, combiné avec le récit des historiens, se sent sûrement beaucoup de l'enthousiasme qu'inspire cette fille singulière. La philosophie peut en retrancher ce qu'elle voudra... Cet instrument fut du moins bien actif et bien efficace; peut-être en tout, ce phénomène historique est-il inexplicable. *La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, l'humanité, la bonne conduite, les succès de ce vengeur inattendu de Charles VII, offrent un ensemble où le merveilleux domine, quelque effort que l'on fasse pour l'écarter et l'affaiblir.* »

Mais écoutons un des historiens les plus distingués de nos jours, M. Charles Nodier, résumer dans ce passage toute la vie de Jeanne d'Arc, et en tirer la seule conclusion qui se pré-

sentera à l'esprit de tout homme raisonnable et chrétien :

« Quand on suit, dit-il, cette jeune héroïne au milieu de ces mêlées sanglantes, sur ces murailles ébranlées qui vont un instant plus tard couvrir l'ennemi de leurs ruines, et qu'on la voit, impassible, n'opposer à l'effort des soldats furieux que son étendard flottant ou le revers de sa hache d'armes ; quand on entend cette paysanne haranguer les premiers chevaliers du royaume, les hommes les plus polis et les plus distingués de son temps, dans des termes qui les remplissent d'étonnement et de respect ; quand on développe cette longue suite de faits si difficiles à prévoir, qu'elle a pourtant annoncés, et qui se sont toujours vérifiés suivant ses paroles, soit pendant qu'elle était à la tête des troupes, soit même depuis que, tombée dans les mains des Anglais et livrée à ses bourreaux, elle cessa d'exercer la moindre influence sur les événements ; quand on retrouve l'héroïne d'Orléans dans cette procédure monstrueuse, dernière épreuve de tant d'innocence et de vertu ; quand on l'entend invoquer encore, au milieu des flammes près de la dévorer, *les benoîts saints et saintes* dont elle a raconté, avec une conviction si profonde, avec des détails si ingénus, la merveilleuse assistance ; quand on se rappelle qu'à ce moment suprême

elle n'avait que dix-huit à dix-neuf ans, et qu'elle venait de passer sous les yeux du monde une jeunesse pleine de pureté et de gloire, qui n'avait pas même laissé de prétexte au plus léger soupçon, il est malaisé de ne pas croire que l'être le plus étonnant qui ait jamais honoré l'humanité avait reçu sa mission d'une puissance supérieure à l'humanité. »

FIN

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

DE LA

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

LE 8 MAI 1429

Lorsque la victoire eut réalisé les promesses de Jeanne d'Arc, la vierge guerrière, au cœur chrétien et reconnaissant, alla processionnellement à Notre-Dame-des-Miracles-de-Saint-Paul, prier Celle qui est le secours des chrétiens de remercier le Dieu des batailles de la délivrance d'Orléans. La pensée pieuse de l'héroïne fut comprise des Orléanais, et chaque année, depuis 1430, une fête commémorative et religieuse fut célébrée le 8 mai dans la cité fidèle et conservatrice de la nationalité française. Je me trompe, il y eut des interruptions : à l'époque de l'occupation d'Orléans par les calvinistes, depuis 1792 jusqu'en 1804, et après l'effervescence populaire de 1830.

Depuis 1840, la religion a été rappelée à la cérémonie du 8 mai, qui a subi bien des transforma-

tions, et que nous nous contenterons de vous peindre telle qu'elle fut en 1847 (1).

La veille, plus d'office religieux ; des salves d'artillerie, les coups graves et lents du marteau du beffroi annoncent seuls la fête du lendemain. Quelquefois les symphonies d'une musique guerrière se font entendre autour de la statue de l'héroïne. Le 8, dès le matin, la ville de Jeanne d'Arc, habituellement calme, morne, s'émeut, s'agite ; ses barrières vomissent des flots de curieux accourus de tout le département et même des provinces voisines. Le pavé des rues privilégiées disparaît sous les rangs pressés de la foule ; des groupes animés, appuyés sur les balustres des fenêtres, présentent à l'œil enchanté une mosaïque aussi élégante que variée. Partout se révèlent la joie, le patriotisme et la reconnaissance pour Jeanne. Le bronze tonne, l'airain des cloches retentit, les portes de la basilique roulent sur leurs gonds, et bientôt se pressent autour du sanctuaire le prêtre, le militaire, le magistrat, le fonctionnaire, le bourgeois, l'artisan, le paysan et le citadin. Le sacrifice saint est offert ; l'orateur sacré, désigné par le maire, agréé par l'évêque, prononce l'éloge de Jeanne d'Arc, et la procession se met en marche. Un détachement de gendarmes à cheval écarte la foule et s'avance en tête ; il est suivi d'un peloton de gardes nationaux

(1) En 1848 et 1849, la procession religieuse se fit dans l'intérieur de l'église. Il y eut à l'extérieur une sorte de marche militaire.

aussi à cheval, de quelques compagnies de pompiers. La troupe et la garde nationale à pied forment la haie : la ligne ferme la marche.

Prêtez l'oreille. Entendez-vous ces symphonies tantôt douces et langoureuses, tantôt mâles et sonores : c'est un hommage rendu à Jeanne la Pucelle par les musiciens de la cité ou de la garnison. Mais les sons mélodieux des instruments ont cessé ; la voix grave et pleine des choristes leur succède ; l'Église prête ses hymnes et ses cantiques à la reconnaissance des Orléanais, pour célébrer le Dieu qui confondit l'orgueil d'Albion et releva la France humiliée. La croix s'élève sur douze points à la fois ; elle précède le clergé des douze paroisses de la ville, qui vient aussi payer son tribut à la pieuse bergère.

Jadis les habitants du ciel eux-mêmes prenaient part à la fête ; leurs restes sacrés, renfermés dans des châsses pieuses, accompagnaient le cortége.

Aujourd'hui l'on n'y voit plus qu'une parcelle précieuse de la croix véritable sur laquelle le Sauveur a consommé son sacrifice. Elle est portée par quatre lévites en tuniques.

Plus de bannière de la Pucelle, plus de bâtons des corporations, plus même de drapeaux de la confrérie des Mariniers, que l'on voyait naguère encore.

Et le représentant de Jeanne d'Arc, et les rosières ! tout a disparu ; le présent a divorcé avec le passé. La conservation des antiques usages a pourtant bien aussi sa poésie !

Mais j'entends retentir le canon : c'est que le cortége est arrivé sur le théâtre de la victoire de Jeanne. Je cherche les Tournelles, d'où l'héroïne chassa les Anglais ; je voudrais voir quelque chose du couvent des Augustins, converti en fort par les assiégeants. Quoi ! pas un vestige de ces monuments historiques ! Le niveau impitoyable a passé sur tous ces lieux mémorables. Pas une arcade, pas un créneau, pas une pierre n'a été conservée pour redire à la postérité : Ici, le Lis renversa le Léopard avec la main d'une bergère.

Une croix ! le symbole est bien choisi pour perpétuer le souvenir de la jeune inspirée. Mais comme cette croix est mesquine ! rien de monumental ! pas un bas-relief qui parle de Jeanne !

Une croix ! voilà seulement ce qui marque la place où la France ressaisit sa nationalité, alors que, presque réduite à l'impuissance par les légions ennemies et victorieuses, elle semblait devoir toujours obéir à l'Angleterre, si Orléans n'eût pas été fidèle, et Jeanne envoyée par le Ciel.

Devant la croix, le pontife élève la voix ; il remercie Dieu, « qui ne met jamais la confiance de « l'homme à de trop longues épreuves, et prête « toujours une oreille attentive à la prière, d'avoir « délivré Orléans de ses ennemis, et le conjure de « préserver à l'avenir la cité fidèle de nouveaux « malheurs (1). »

(1) Traduction de l'*Oremus* chanté par l'officiant devant la croix de Jeanne d'Arc.

Autrefois, le Puceau, monté sur une estrade dressée près de là, recevait pour Jeanne les hommages à la reconnaissance, et rendait le salut qui lui était donné par les autorités.

Cependant le cortége a repris sa marche vers la ville. C'est un tableau mouvant, diapré des couleurs les plus riches et les plus variées. La pourpre de la toge magistrale, le violet de la robe épiscopale, l'or et l'argent des broderies semées sur les uniformes, le brillant des armes, se dessinent avec éclat sur le fond noir des habits de la vile.

Là se retrouvent le premier magistrat de la cour, le chef du département et celui de la cité, les juges criminels, civils et de commerce, les membres de l'académie universitaire et de l'école de médecine (1), l'état-major de la troupe et de la garde civile, les fonctionnaires des nombreuses administrations, le corps de ville, les juges de paix, les écoles, le collége. Donnez pour cadre à ce tableau vivant notre belle Loire, le panorama d'Orléans, se dessinant en amphithéâtre le long des quais, avec ses tours et ses clochers, le coté si poétique du Loiret traçant une ligne charmante à l'horizon, placez-le entre la somptueuse rue Royale, la poétique rue Dauphine, et vous aurez le brillant de la procession du 8 mai.

Mais le retour est presque déjà effectué. La procession se déploie sur la place principale de la ville,

(1) Supprimés depuis 1848.

ses rangs s'ouvrent, et une statue s'élève au milieu; c'est la statue de l'héroïne de la fête : modèle misérable, inspiré au moment où l'on admirait encore Théroigne de Méricourt, et qui va bientôt faire place à une autre statue plus digne d'Orléans et de Jeanne d'Arc.

Enfin l'on a regagné l'église cathédrale, le *Te Deum* s'achève, et les rangs se dispersent; mais la joie continue, et le classique mât de cocagne, le feu d'artifice obligé, viennent, le soir, offrir à la curiosité un reste de jouissance.

Nos pères, le lendemain, se souvenaient, au pied de l'autel, des guerriers qui succombèrent pendant le siége; nous, nous les avons oubliés : c'est que nos pères croyaient, et que le souffle de l'incrédulité a desséché nos cœurs.

DE TORQUAT,

Auteur de plusieurs travaux historiques.

TABLE

CHAPITRE IV

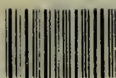
DEPUIS LA DÉCISION DU CONSEIL JUSQU'A L'ARRIVÉE DE JEANNE D'ARC DANS ORLÉANS.

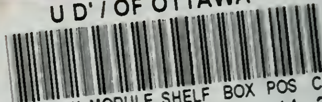
CHAPITRE V

DEPUIS L'ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS JUSQU'A LA PRISE DE LA BASTILLE DE SAINT-LOUP.

CHAPITRE VI

DEPUIS LA PRISE DE LA BASTILLE DE SAINT-LOUP JUSQU'A LA LEVÉE DU SIÉGE D'ORLÉANS.





U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 02 11 14 2